

Georg Lutz

Élections fédérales 2015

Participation et choix électoral

Selects – FORS, Lausanne 2016

Lutz, Georg
Élections fédérales 2015. Participation et choix électoral.
Lausanne : Selects – FORS, 2016.

Éditeur : Selects – FORS

Le projet de recherche électorale ainsi que la traduction de cette publication sont soutenus par le Fonds national suisse. Projet no 10FI14_150999.

Selects est affilié au Centre de compétences suisse en sciences sociales FORS de Lausanne.

Selects – FORS
Université de Lausanne, Géopolis
CH-1015 Lausanne
Tél. 021 692 37 30
e-mail : selects@fors.unil.ch

www.selects.ch
www.forscenter.ch

Traduction : Catherine Bachellerie, Marielle Larré et Michel Schnarenberger
(français) ; Francesco Papini (italien)

Tous droits réservés.
Copyright © chez l'éditeur.

L'essentiel en bref : Renversement de tendance pour le PLR, polarisation durable

Lors des élections fédérales de 2015, le PLR a consolidé sa position en tant que parti de l'économie, tandis que l'UDC a progressé grâce à une base électorale solide et à l'inquiétude très répandue vis-à-vis de l'immigration. Le PVL et le PBD, en revanche, qui ne peuvent compter que sur un nombre limité d'électeurs fidèles, ont été très peu associés à des thèmes précis ou à des solutions correspondantes par les électeurs de 2015. C'est ce que révèle le projet de recherche électorale Selects, soutenu par le Fonds national suisse (FNS) et mené au sein de la FORS à Lausanne.

L'UDC et le PLR ont été les grands gagnants des élections fédérales de 2015, alors que les nouveaux partis centristes PVL et PBD ont été les perdants. Le comportement de vote qui se cache derrière ce résultat a été analysé pour la sixième fois dans le cadre du projet de recherche électorale Selects. Il en résulte qu'en 2015 également, l'UDC a réussi nettement mieux à mobiliser ses électeurs potentiels que tous les autres partis. La quasi-totalité des personnes ayant voté pour l'UDC en 2011 ont fait le même choix électoral en 2015. Et les abstentionnistes de 2011 ont voté plus souvent que la moyenne pour l'UDC en 2015. Le parti a profité du fait que ses sujets-clés – à savoir l'immigration, l'asile et les réfugiés – ont été de loin la principale préoccupation des électeurs pendant les deux derniers mois de la campagne électorale.

Le PLR jugé très compétent

Le PLR a gagné du terrain en 2015. Il a non seulement récolté un nombre légèrement plus élevé de voix, mais s'est aussi établi comme le parti pour lequel la plupart des électeurs envisagent de voter un jour. Le PLR a donc élargi considérablement sa base d'électeurs potentiels. À cela s'ajoute le fait que le PLR est considéré comme le parti le plus engagé en politique économique et le plus compétent dans ce domaine. En revanche, seuls 10 % des électeurs considèrent l'UDC comme étant le parti de l'économie. En matière de politique européenne, les électeurs accordent également le plus de crédit au PLR.

Quant aux jeunes partis que sont le PBD et le PVL, les élections de 2015 ont montré que leurs fondements restaient instables. Disposant d'un faible électorat de base, les deux partis avaient besoin d'électeurs d'autres partis pour pouvoir continuer d'exister. En 2015, les deux partis ont été très peu associés à des thèmes précis ou à des solutions correspondantes. Par ailleurs, le nombre de personnes envisageant de voter un jour pour le PVL ou le PBD a nettement baissé par rapport à 2011. Le problème du PDC, quant à lui, est que son électorat majoritairement traditionnel ne cesse de diminuer.

Partis bourgeois : divergence entre candidats et électeurs

Les élections de 2015 ont encore accentué la polarisation politique. Au cours des 20 dernières années, l'électorat dans son ensemble ne s'est pas clairement positionné plus à droite ou à gauche. Par contre, parmi les électeurs et électrices de l'UDC, il y a eu un net glissement à droite. C'est également le cas pour le PLR, mais dans une moindre mesure. Parmi les électeurs et électrices du PS et des Verts, en revanche, il y a eu un glissement à gauche depuis 1995. Cette polarisation constitue un problème pour les Verts et le PS, étant donné que les deux partis ont moins d'influence au centre qu'en 1995. Le manque d'électeurs de gauche limite leur potentiel de croissance.

Une comparaison entre les positions politiques de l'électorat et celles des candidat-e-s des différents partis montre que le positionnement des candidat-e-s des Verts, du PS et du PDC sur l'axe gauche/droite est très similaire à celui de leur électorat. Dans le cas du PVL, du PBD, du PLR et de l'UCD, par contre, les candidat-e-s se positionnent plus à droite que leur électorat. L'exemple du PVL est le plus explicite. Alors que les candidat-e-s du PVL se considèrent comme centristes, leurs électeurs s'estiment clairement à gauche du centre. Des positions divergentes ont également été constatées vis-à-vis de certaines problématiques, notamment dans les partis bourgeois. La plupart des candidat-e-s UDC, PLR, PBD

mais aussi PVL se prononcent par exemple en faveur d'une augmentation de l'âge de la retraite, alors que la plupart des électrices et électeurs de ces quatre partis y sont opposés.

Table des matières

1	Introduction	1
1.1	<i>Le résultat des élections fédérales 2015</i>	1
1.2	<i>Les données utilisées</i>	2
1.3	<i>Interprétation des résultats</i>	3
2	La participation électorale	4
3	Le choix électoral	10
3.1	<i>Le choix électoral selon les caractéristiques sociales</i>	10
3.2	<i>Choix électoral et personnes issues de l'immigration</i>	14
3.3	<i>Transferts d'électorales et d'électeurs</i>	15
3.4	<i>Orientation politique et choix électoral</i>	20
3.5	<i>Perception des problèmes politiques et choix électoral</i>	24
3.6	<i>Choix des candidat-e-s et apparentements de listes</i>	29
3.7	<i>Vote par tradition</i>	35
4	Dynamique de la campagne	38
4.1	<i>Le moment de la prise de décision et du vote</i>	38
4.2	<i>Changement de préférence à court terme</i>	42
4.3	<i>Conjoncture des partis et des thématiques</i>	43
4.4	<i>Couverture médiatique, image de gagnant et de perdant et sondages</i>	47
5	Les potentiels de voix et leur concrétisation	54
6	Les candidates et les candidats	60
6.1	<i>Le chemin vers la candidature</i>	60
6.2	<i>La campagne électorale : les coûts</i>	62
6.3	<i>Campagne électorale : les activités de campagne</i>	65
6.4	<i>Candidats et votants en comparaison</i>	67
7	Annexe	72
7.1	<i>Le projet Selects</i>	72
7.2	<i>Interprétation des résultats</i>	72
7.3	<i>L'origine des données</i>	73
7.4	<i>Pondération</i>	76

Abréviations des partis

PBD	Parti bourgeois démocratique
PDC	Parti démocrate-chrétien
PES	Les Verts – Parti écologiste suisse
PLR	PLR Les Libéraux-Radicaux
PS	Parti socialiste
PVL	Vert'libéraux
UDC	Union démocratique du centre

Tableaux et graphiques

Tableau 1	Résultats officiels des élections au Conseil national de 1995 à 2015 (en %)	1
Tableau 2	Répartition des sièges au Conseil des États de 1995 à 2015	2
Tableau 3	Participation électorale selon une sélection de caractéristiques sociales entre 1995 et 2015 (en %)	5
Graphique 1	Participation aux élections de 2015 selon l'âge et le sexe (en %)	6
Tableau 4	Participation selon l'orientation politique de 1995 à 2015 (en %)	6
Graphique 2	Intérêt pour la politique selon les groupes d'âge et le sexe en 2015 (part des personnes très intéressées ou plutôt intéressées à la politique)	7
Graphique 3	Principal motif de participation en 2015, au total ainsi que selon le choix du parti	8
Graphique 4	Adhésion pour 2015 aux raisons de ne pas participer (en %)	9
Graphique 5	Choix électoral selon une sélection de caractéristiques sociales en 2015	11
Graphique 6	Choix électoral selon le sexe 1995-2015	12
Graphique 7	Choix électoral selon l'appartenance religieuse 1995-2015	13
Graphique 8	Participation électorale selon le contexte migratoire (en %)	14
Graphique 9	Choix électoral selon le contexte migratoire (en %)	15
Graphique 10	Choix électoral de 2015 selon le comportement en 2011 en % (uniquement les répondants ayant voté en 2015)	17
Graphique 11	Processus de mobilisation : choix de 2015 selon le comportement de 2011 (en %)	18
Graphique 12	Comparaison de la préférence pour les partis entre les votant-e-s et non votant-e-s de 2015 (en %)	19
Graphique 13	Positionnement gauche-droite des votant-e-s et des non votant-e-s 2015 (en %)	20
Graphique 14	Positionnement gauche-droite des électrices et électeurs des grands partis, 1995–2015	21
Graphique 15	Positionnement gauche-droite et choix électoral en 1995 (en %)	23
Graphique 16	Positionnement gauche-droite et choix électoral en 2015 (en %)	23
Tableau 5	Problème le plus important pour l'électorat de 1995 à 2015 (en %)	24
Tableau 6	Problème le plus important pour l'électorat en 2015 en fonction du parti choisi (en %)	25
Graphique 17	Parti le plus compétent pour résoudre le problème le plus important en fonction du problème cité (en %)	26
Tableau 7	Parti le plus compétent pour résoudre le problème le plus important, en 2015, en fonction du parti choisi (en %), pour tous les problèmes mentionnés	27
Graphique 18	Parti s'occupant le plus de certaines thématiques et parti offrant les meilleures solutions, en 2015 (votant-e-s uniquement)	29
Graphique 19	Hommes/femmes en % sur les listes de ceux qui ont modifié leur liste (votant-e-s uniquement)	31
Tableau 8	Dénomination des apparentements de listes selon le parti choisi et en fonction de l'existence ou de l'absence d'apparement (votant-e-s uniquement)	33
Graphique 20	Opinions concernant les apparentements de listes (AL, votant-e-s uniquement)	35
Tableau 9	Choix électoral du père et de la mère alors que les votants avaient 14 ans	37
Graphique 21	Proportion des personnes ayant indiqué avoir déjà reçu le matériel de vote et avoir déjà voté (en %)	39
Graphique 22	Mode de vote 1995–2015 (en %)	40
Graphique 23	Moment de la décision pour le choix électoral 1995–2015	40

Graphique 24	Moment de la décision, mode de vote et choix électoral en %.....	41
Graphique 25	Intention de vote en juin/juillet et parti effectivement choisi en % (uniquement les votant-e-s) ..	43
Graphique 26	Intention de vote dans les semaines précédant le vote en % (sans celles et ceux qui avaient déjà voté).....	44
Graphique 27	Mention du problème le plus important dans la phase finale de la campagne électorale en % (uniquement les votant-e-s).....	45
Graphique 28	Mention de certaines thématiques en matière de migration/asile/réfugié-e-s en % (uniquement les votant-e-s ayant indiqué migration/asile/réfugié-e-s).....	46
Graphique 29	Parti le plus compétent pour régler le problème le plus important, seulement ceux qui ont nommé migration/asile/réfugiés en % (uniquement les votant-e-s).....	47
Graphique 30	Perception de la couverture médiatique sur les partis en % (uniquement les votant-e-s).....	48
Graphique 31	Le parti va-t-il gagner ou perdre ? (uniquement les votant-e-s).....	49
Graphique 32	Part des personnes interrogées qui pensaient que les partis suivants gagneraient des voix, d'août à octobre 2015 (uniquement les votant-e-s).....	50
Graphique 33	Part des personnes interrogées qui pensaient que les partis suivants perdraient des voix, d'août à octobre 2015 (uniquement les votant-e-s).....	50
Graphique 34	Part des personnes interrogées qui ont indiqué avoir récemment eu connaissance d'un sondage sur les élections (uniquement les votant-e-s, moyennes mobiles sur 3 jours).....	51
Graphique 35	Part des personnes interrogées qui ont indiqué que le parti suivant gagnerait selon les sondages (uniquement les votant-e-s).....	52
Graphique 36	Part des personnes interrogées qui ont indiqué que le parti suivant perdrait selon les sondages (uniquement les votant-e-s).....	52
Graphique 37	Probabilité de vote des sept plus grands partis en 2015.....	55
Graphique 38	Probabilité de vote des sept plus grands partis pour la période 2003–2015.....	56
Tableau 10	Potentiel fiable et potentiel maximal d'électrices et électeurs ainsi que leur taux de concrétisation en 2015 et 2011 (en %).....	58
Graphique 39	Part des candidat-e-s qui ont indiqué avoir été encouragés à présenter leur candidature (en %).....	60
Graphique 40	Groupes, personnes ayant motivé une candidature (en %).....	61
Graphique 41	Dans quelle mesure les candidatures ont-elle été disputées ?	62
Graphique 42	Dans quelle mesure la place sur la liste était-elle disputée ?	62
Graphique 43	Importance et origine des fonds de campagne des candidat-e-s	64
Graphique 44	Recours aux divers instruments de campagne par les candidat-e-s en 2015 en%.....	66
Graphique 45	Recours à diverses activités Internet des candidat-e-s en 2015 en%	66
Graphique 46	Classement des candidat-e-s et de leur électorat sur un axe gauche-droite en 2015 en%.....	67
Tableau 11	Positionnement gauche-droite selon les évaluations des électrices/électeurs et des candidat-e-s en 2015	68
Tableau 12	Approbation de diverses questions politiques par les électrice/électeurs et les candidat-e-s en 2015	70

1 Introduction

1.1 Le résultat des élections fédérales 2015

Les élections de 2015 font partie des élections les plus stables des dernières décennies. La dernière fois qu'il y a eu moins de transferts de voix entre les partis, c'était en 1963. Quant au taux de participation, il est resté en 2015 semblable à celui de 2011 : 48,5%.

Il y a eu, malgré tout, en 2015 quelques changements politiques pertinents. Après avoir subi un recul en 2011, l'UDC a réussi à regagner des parts d'électorat (voir tableau 1). Avec 29,4%, l'UDC a réalisé au niveau national un score qu'aucun autre parti n'avait réalisé avant elle depuis l'introduction de la proportionnelle en 1919. L'UDC a donc été la grande gagnante des élections de 2015.

De plus, après avoir continuellement perdu des parts d'électorat depuis 1983, le PLR a lui aussi réussi, pour la première fois depuis longtemps, à en regagner dans une élection nationale. Ayant conquis un nombre de sièges supérieur à la moyenne, l'UDC et le PLR, secondés par les petits partis de droite, disposent donc d'une courte majorité de sièges au Conseil national.

Les résultats du PS sont restés constants en 2015, les autres partis ont tous perdu des parts d'électorat : le PVL, le PBD, le PES et le PDC. On peut donc dire que pour ce dernier, la tendance à la baisse, sensible dès 1983, s'est poursuivie et que le parti dispose d'une part d'électorat moitié moindre qu'au début des années 1970. Pour ce qui est des grands gagnants de 2011, le PBD et le PVL, leur ascension a déjà été stoppée et ces deux nouveaux partis n'ont pu élargir leur base électorale.

Tableau 1 Résultats officiels des élections au Conseil national de 1995 à 2015 (en %).

Parti	1995	1999	2003	2007	2011	2015
UDC	14.9	22.5	26.7	28.9	26.6	29.4
PLR*	20.2	19.9	17.3	15.8	15.1	16.4
PDC	16.8	15.9	14.4	14.5	12.3	11.6
PBD					5.4	4.1
PVL				1.4	5.4	4.6
PS	21.8	22.5	23.3	19.5	18.7	18.8
PES	5.0	5.0	7.4	9.6	8.4	7.1
Autres	21.3	14.2	10.9	10.3	8.1	8.0

Source : Office fédéral de la statistique. * PLR 2011, Parti libéral compris.

En même temps que les élections au Conseil national, se sont déroulées dans presque tous les cantons des élections au Conseil des États. Ces élections se sont aussi caractérisées par une grande stabilité et seuls quelques sièges ont changé de parti (voir tableau 2). Le PS a encore gagné des sièges par rapport à 2011 et dispose maintenant d'un nombre de sièges jamais encore égalé depuis la fondation de l'État fédéral en 1848. Le PDC a réussi à conserver la position forte qu'il occupe avec le PLR au Conseil des États. Le PLR a gagné deux sièges. Le nombre modeste de sièges de l'UDC est resté constant. Elle dispose de cinq sièges au Conseil des États ce qui signifie qu'elle est nettement sous-représentée compte tenu de ses parts d'électorat au Conseil national.

Tableau 2 Répartition des sièges au Conseil des États de 1995 à 2015.

Parti	1995	1999	2003	2007	2011	2015
UDC	5	7	8	7	5	5
PLR	17	17	14	12	11	13
PDC	16	15	15	15	13	13
PS	5	6	9	9	11	12
PES				2	2	1
Autres	3	1		1	4	2
Total	46	46	46	46	46	46

Source : Office fédéral de la statistique.

Les rapports de force existant au sein du Conseil national et du Conseil des États sont maintenant dissemblables : cela signifie qu'il existe des majorités différentes dans ces deux chambres. L'UDC peut former une majorité au Conseil national en s'alliant avec le PLR, au Conseil des États, elle ne le peut pas. À l'inverse, au Conseil des États, le PDC peut s'allier au PS ou au PLR pour former une majorité. Dans quelle mesure et de quelle manière ces majorités modifiées auront un impact sur la législature à venir, dépend toutefois de la volonté et de la capacité des partis à s'engager dans des coalitions au Parlement.

Les mutations structurelles des partis ont eu des conséquences concrètes sur le renouvellement intégral du Conseil fédéral. Il est probable que la démission d'Eveline Widmer-Schlumpf, la Conseillère fédérale PBD, est une conséquence directe des élections parlementaires, de la croissance de l'UDC et de l'affaiblissement du PBD. Comme, ensuite, la prétention de l'UDC à un deuxième siège n'a pas été contestée par la majorité du Parlement, Guy Parmelin s'est fait élire en décembre 2015 au Conseil fédéral.

1.2 Les données utilisées

Cette étude présente les premiers résultats du projet de recherche électorale Selects 2015 à un large public. Elle étudie les deux questions de fond de la recherche électorale, à savoir :

- Qui participe aux élections et pour quelles raisons ?
- Qui vote pour certains partis et candidat-e-s et pour quelles raisons ?

S'appuyant sur différents modèles et modes opératoires, la recherche électorale s'applique depuis des décennies à comprendre ce qui porte un individu à faire tel choix électoral plutôt que tel autre. Étudier les comportements électoraux revient en quelque sorte à réunir les pièces d'un puzzle jamais tout à fait terminé. Nous présentons dans cette étude une série de caractéristiques sélectionnées ayant trait à la participation électorale et au comportement électoral. Tout en mettant l'accent sur les élections de 2015, nous remontons, pour certaines analyses, à 1995, année où le projet Selects a été mené pour la première fois.

Dans le cadre de Selects 2015 ont été effectuées plusieurs enquêtes dont proviennent les données de base utilisées de ce projet :

- Une *enquête post-électorale* conduite par l'institut DemoSCOPE, lors de laquelle 5337 électrices et électeurs ont été interrogés par téléphone ou via Internet dans les six semaines qui ont suivi l'élection. Il s'agit en l'occurrence d'un échantillon stratifié par canton, dans lequel les petits cantons sont surreprésentés et l'échantillon de trois cantons (Genève, Tessin, Zurich) a été augmenté en nombre de personnes interrogées. Les données ont été pondérées, de manière à ce que les résultats soient représentatifs de l'ensemble de la Suisse (voir en annexe les détails de la pondération).
- Par le moyen d'un instrument combinant une *enquête panel* et une *Rolling Cross-Section* (Panel/RCS), des répondants ont été interrogés en ligne à quatre reprises différentes durant les élections. L'échantillon initial ayant servi à cette enquête est un échantillon purement aléatoire, non stratifié, représentant l'ensemble de la Suisse.

- La première vague de l'enquête panel a été réalisée durant les semaines qui ont suivi les votations fédérales du 15 juin 2015 et 11 009 personnes ont été interrogées.
- La deuxième vague a eu lieu entre le 17 août et le 18 octobre. Durant cette période préélectorale de 60 jours, 120 personnes par jour en moyenne ont été interrogées sur leurs intentions de participation et de vote, ainsi que sur leur sentiment concernant les partis et les campagnes qu'ils menaient. À cette enquête ont participé 7295 personnes.
- Durant la troisième vague, toutes les personnes ayant participé à la première vague ont été recontactées et invitées à s'exprimer plus particulièrement sur leur comportement électoral effectif ainsi que sur différentes orientations politiques. À cette vague ont participé 7601 personnes.
- Le lendemain du 9 décembre, jour de l'élection du Conseil fédéral, a eu lieu une quatrième vague : toutes les personnes ayant participé à la troisième ont été interrogées sur le résultat de l'élection au Conseil fédéral. À cette dernière vague ont participé 5411 personnes.
- En même temps que l'enquête RCS a été conduite en collaboration avec l'Institut des sciences politiques de l'Université de Zurich une *analyse des médias* automatisée.
- L'enquête candidats, envoyée aux 3873 candidat-e-s au Conseil national et au Conseil des États, et à laquelle 1744 ont répondu, permet de se faire une idée de la carrière politique, des activités de campagne ainsi que des convictions politiques des personnes souhaitant être élues au Parlement. Cette enquête a été réalisée pour le compte de Selects par polittools.net, également responsable de smartvote.

Les différentes enquêtes sont coordonnées les unes avec les autres. Pour des raisons de comparabilité, l'énoncé des questions sur les positions politiques est par exemple le même dans le questionnaire envoyé aux candidat-e-s que dans l'enquête post-électorale.

1.3 Interprétation des résultats

Sont inclus dans les analyses, tous les partis ayant obtenu en 2015 plus de 4% des voix, à savoir l'UDC, le PLR, le PBD, le PDC, le PVL, le PS et le PES. Les petits partis n'ont pas été pris en considération parce que les déclarations du nombre relativement faible de personnes les ayant soutenus lors de l'enquête sont insuffisantes pour permettre des conclusions pertinentes.

Les résultats des sondages comprennent toujours certaines marges d'incertitude. Les adresses utilisées pour les enquêtes proviennent d'une sélection aléatoire et sont soumises à l'erreur d'échantillonnage. À quoi s'ajoutent d'autres biais, dues au fait que sont choisis pour les enquêtes des groupes déterminés de la population.

Autant dire que les résultats doivent être analysés et interprétés avec beaucoup de soin et de prudence. Les résultats figurant dans les tableaux et les graphiques ne sont jamais des valeurs absolues ; ils se situent toujours dans une fourchette parfois qualifiée d'erreur d'échantillonnage, laquelle varie selon le nombre de cas compris dans l'analyse et leur répartition. À une répartition de 50–50 et un nombre de personnes interrogées de 5337 correspond une erreur d'échantillonnage de +/- 1,4%. Or celle-ci augmente considérablement dès lors que le nombre de cas est plus faible. À supposer que l'on analyse une sous-population de 200 personnes et que la répartition soit de 50–50, l'erreur d'échantillonnage serait déjà de +/- 7,1%. Pour ne pas compromettre la lisibilité de la publication, nous n'indiquons pas chaque fois la marge d'erreur, mais en tenons compte dans l'interprétation des résultats.

Qui dit travail scientifique dit transparence absolue du processus de recherche et accès public aux données. Toutes les données d'enquête utilisées pour cette étude ainsi qu'une documentation complète de celles-ci et les originaux des questionnaires sont déposés auprès de FORS et librement accessibles sous www.selects.ch.

2 La participation électorale

En 2015, le taux de participation est resté passablement stable par rapport aux dernières élections. Il est de 48,5% et reste donc bien en deçà de la moyenne que d'autres démocraties enregistrent à l'occasion d'élections nationales. Plusieurs raisons ont été avancées pour expliquer ce phénomène. À commencer par le fait que les Suissesses et les Suisses sont appelés à participer à trois ou quatre votations populaires par année et votent donc beaucoup plus souvent que dans d'autres pays, ce qui se traduit par des participations sélectives aux différents scrutins. Les élections souffrent tout naturellement de la possibilité ainsi offerte aux citoyens de s'exprimer directement, bulletin de vote à la main, sur les questions les plus importantes. À quoi s'ajoute que le paysage politique de la Suisse a connu une longue période de stabilité et que de 1959, où a été instaurée la « formule magique », à 2003, les élections n'ont jamais eu d'impact direct sur la composition de l'exécutif, invariablement reconduit après les élections au Conseil national. Comprenant des représentants de tous les grands partis politiques du pays, cette composition est, aujourd'hui encore, très stable par rapport à la plus grande partie des démocraties.

À partir des années 1990 se sont toutefois produits des changements qui ont eu sur l'électorat un effet mobilisateur favorable aux élections : du coup, le taux de participation a dépassé la moyenne enregistrée lors des votations. Avec la montée en puissance de l'UDC, la composition du Parlement, jusque-là immuable, s'est mise à bouger et le paysage politique a fortement changé. En 2011 ont émergé le PVL et le PBD, qui ont fait une concurrence supplémentaire aux partis établis et stimulé la compétition politique. Même la composition du gouvernement n'est plus aussi stable qu'auparavant. Si tous les grands partis sont certes encore représentés au sein du gouvernement, la « juste » composition de celui-ci donne lieu à de grands débats à la veille des élections. La non-réélection de Ruth Metzler en 2003 et celle de Christoph Blocher en 2007 constituent des événements que l'on n'avait pas vus depuis 120 ans.

Le taux de participation n'est pas le fruit du hasard. Il varie selon différentes caractéristiques sociales (voir tableau 3). Entre hommes et femmes perdure en Suisse une différence significative de participation aux élections. En 2015, 53% des hommes contre 46% des femmes ont voté lors des élections.

L'âge compte pour beaucoup dans la participation. Comme celles de presque toutes les études internationales, nos données montrent qu'elle augmente avec l'âge. S'agissant des élections nationales, on note par ailleurs en Suisse que les taux de participation selon les groupes d'âge sont extrêmement stables et qu'ils n'ont guère varié au cours des 20 dernières années. On observe chez les 18–24 ans une stagnation de la participation alors que celle-ci avait plutôt progressé lors des élections précédentes. Une progression qui n'a d'ailleurs pas commencé en 2007 seulement, mais remonte déjà aux élections de 1999 et 2003. En 2015, en revanche, est apparue une tendance à la hausse dans le groupe des 25–34 ans.

Tableau 3 Participation électorale selon une sélection de caractéristiques sociales entre 1995 et 2015 (en %).

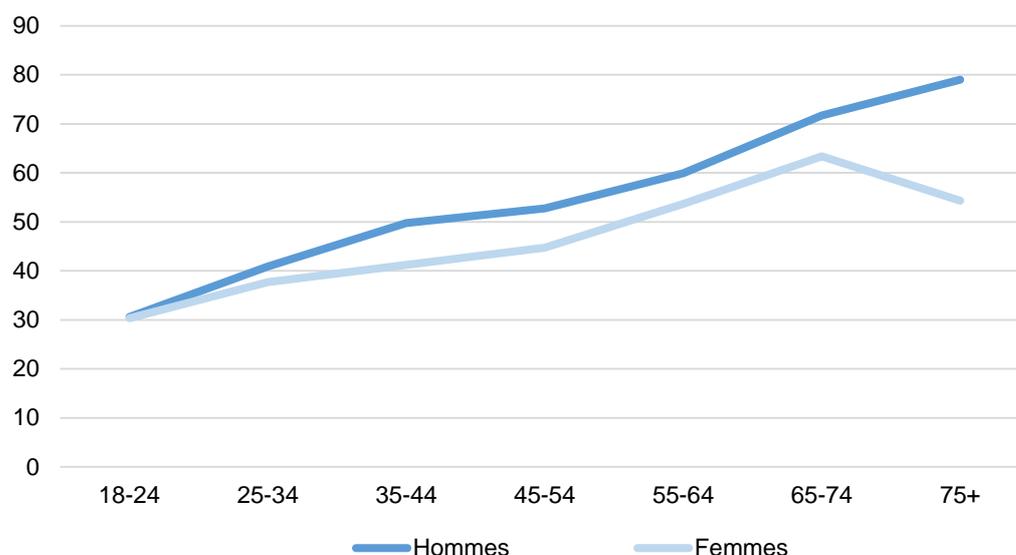
	1995	1999	2003	2007	2011	2015
<i>Participation globale</i>	42	43	46	48	49	49
<i>Selon le sexe</i>						
Homme	46	51	53	56	52	53
Femmes	39	37	41	42	46	46
<i>Selon l'âge</i>						
18–24	22	28	35	33	33	30
25–34	30	28	31	34	34	39
35–44	42	39	37	40	44	45
45–54	52	51	50	51	49	49
55–64	54	52	56	58	57	57
65–74	62	57	62	57	61	67
75+	58	56	54	60	70	65
<i>Selon la formation la plus élevée</i>						
École obligatoire, apprentissage	38	31	34	38	36	30
Formation professionnelle	38	38	42	42	43	46
Maturité, Haute école spécialisée, Université	51	56	55	59	57	56
<i>Selon le revenu mensuel</i>						
Jusqu'à 4000	38	37	38	43	42	40
4001–6000	39	38	42	46	47	47
6001–8000	47	48	49	52	52	51
8001–12000	49	51	54	57	50	57
12001 et plus	52	64	60	65	57	56
<i>Selon l'état civil</i>						
Marié-e-s	50	51	52	54	55	58
Célibataires	32	34	40	40	39	39
Divorcé-e-s/séparé-e-s	31	32	35	46	42	46
Veuf ou veuve	45	38	46	43	49	51
<i>N</i>	6743-7557	2816-3257	5069-5885	3758-4389	3771-4377	4550-5256

Exemple de lecture : chez les hommes, la participation aux élections était de 46% en 1995, chez les femmes de 39%.

Il est intéressant de comparer les niveaux de participation selon l'âge et le sexe (voir graphique 1). Dans le groupe des 18-24 ans, il n'y a pas de différences, les taux de participation sont uniformément faibles. Dans les groupes suivants, il existe toujours un léger écart, par lequel s'expliquent aussi les différences générales de participation entre les hommes et les femmes, et qui est encore plus apparent chez les plus de 75 ans.

Les différences, connues, qui existent selon la formation et le revenu n'ont guère varié en 2015. Les personnes à haut niveau de formation et de revenu se rendent beaucoup plus souvent aux urnes que celles à faible niveau de formation et de revenu. Il existe également des différences constantes selon l'état civil : les personnes mariées votent beaucoup plus souvent que les célibataires alors que les divorcés et les veufs ou veuves se situent entre les deux. Les jeunes étant beaucoup plus souvent célibataires que les gens plus âgés, cet écart disparaît toutefois lorsqu'on tient également compte de l'âge. Les personnes mariées sont mieux intégrées socialement, s'intéressent davantage à la politique et vont plus souvent voter.

Graphique 1 Participation aux élections de 2015 selon l'âge et le sexe (en %).



Exemple de lecture: la participation des jeunes hommes et des jeunes femmes aux élections de 2015 a été d'environ 30% pour chacun des sexes. (N=5256)

L'orientation politique de l'électorat a, elle aussi, une incidence très marquée sur la participation (voir tableau 4). Les personnes se positionnant à gauche ou à droite votent plus fréquemment que celles se situant au centre de l'échiquier politique. L'intérêt pour la politique et la participation aux votations ou aux élections sont étroitement liés. Les personnes fortement intéressées par la politique et allant régulièrement voter sont aussi, dans la plupart des cas, celles qui participent aux élections. Les personnes qui ne s'intéressent pas à la politique et ne vont pas voter boudent aussi les élections.

Tableau 4 Participation selon l'orientation politique de 1995 à 2015 (en %).

	1995	1999	2003	2007	2011	2015
<i>Orientation politique</i>						
Gauche (0–3)	48	49	53	57	57	59
Centre (4–6)	41	42	42	43	42	46
Droite (7–10)	59	53	61	60	60	55
<i>Intérêt pour la politique</i>						
Très intéressé-e	73	82	81	83	84	84
Plutôt intéressé-e	49	55	55	60	60	60
Plutôt pas intéressé-e	25	24	24	25	24	25
Pas du tout intéressé-e	7	9	9	8	12	7
<i>Participation aux votations</i>						
0 à 3 sur 10	9	6	7	8	7	8
4 à 6 sur 10	25	29	32	35	31	29
7 à 10 sur 10	67	72	72	77	74	72
	6593 -	2970-	5438-	4104-	4265-	4644-
N	7542	3254	5876	4380	4367	5601

Exemple de lecture : pour les personnes qui se classent à gauche, la participation s'élevait à 52% en 1995.

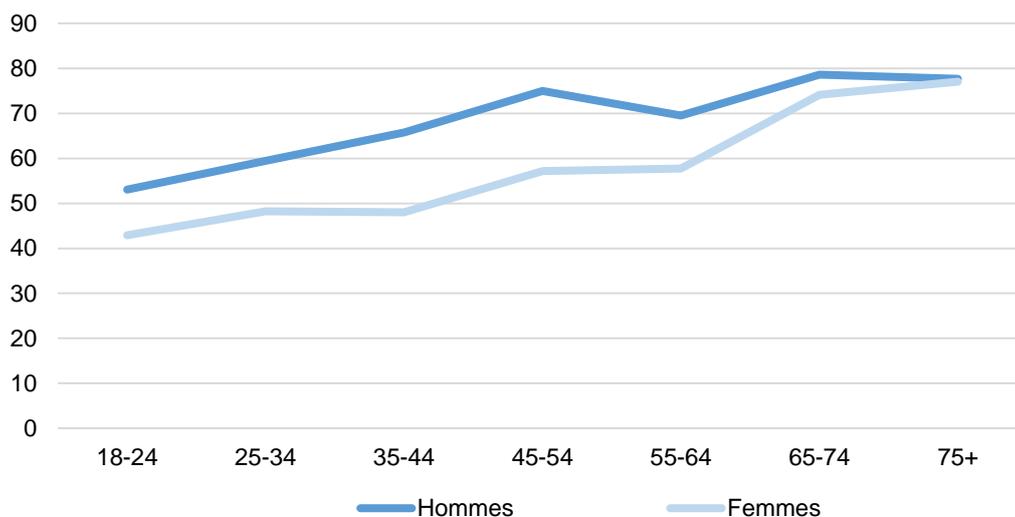
Il existe donc des différences de participation considérables selon que l'on s'intéresse ou non à la politique, ce qui pourrait être l'une des raisons pour lesquelles les femmes et les jeunes se rendent moins souvent aux urnes.

On constate également des différences significatives en ce qui concerne l'intérêt pour la politique (voir graphique 2). Les femmes et les jeunes disent moins souvent s'intéresser à la politique que les hommes et les personnes âgées.

Il est à souligner en ce qui concerne les femmes que les différences d'intérêt pour la politique sont supérieures aux écarts effectifs de participation, et qu'elles s'abstiennent donc moins souvent que pourrait le laisser supposer l'intérêt modéré qu'elles portent à la politique. Cela pourrait tenir à deux raisons : soit un nombre plus grand de femmes que d'hommes votent sans s'intéresser à la politique, soit les hommes sont plus enclins que les femmes à exagérer leur intérêt pour la politique dans les sondages. Selon les études effectuées à l'échelle de la planète, les pays où les femmes s'intéressent moins à la politique que les hommes sont certes nombreux, mais sans que l'on retrouve pour autant, dans la plupart des cas, de différences de participation entre hommes et femmes et même, pour quelques pays, une participation plus élevée de femmes que d'hommes. Ce qui reviendrait à accrédi-ter la première des deux hypothèses.

Les différences sont aussi marquées pour les groupes d'âge : l'intérêt pour la politique augmente avec l'âge, chez les femmes comme chez les hommes. Toutefois, cet écart a une tendance à s'amenuiser chez les personnes âgées, et ce précisément dans le groupe d'âge où les écarts de participation se creusent.

Graphique 2 Intérêt pour la politique selon les groupes d'âge et le sexe en 2015 (part des personnes très intéressées ou plutôt intéressées à la politique).



Exemple de lecture : Dans le groupe des 18-24 ans, environ 43% des femmes et 52% des hommes se disent très intéressés ou plutôt intéressés à la politique. (N hommes 2512, femmes 2745)

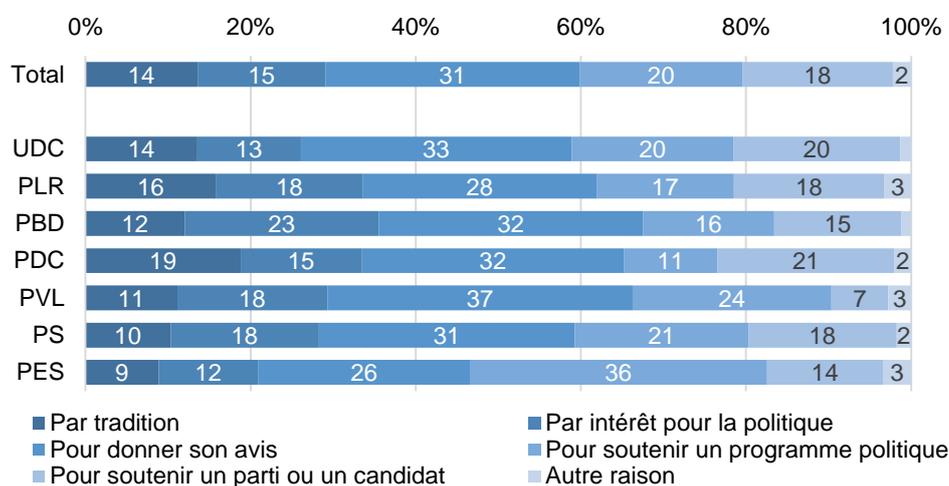
Quels sont les motifs de participation ou de non-participation aux élections ? Nous avons demandé aux électrices et électeurs de citer la première des raisons qui les poussait à participer à une élection (voir graphique 3).

La réponse la plus fréquente est la volonté de donner son avis, suivie de celle de soutenir un parti ou une candidature, soit encore une ligne politique. Rares sont les personnes pour lesquelles participer à une élection est une affaire de tradition.

Les réponses divergent d'ailleurs selon les partis. Au PDC, le vote par tradition est par exemple plus fréquent que dans les autres partis, alors que le vote visant à soutenir une politique déterminée représente la partie la plus petite des suffrages recueillis par cette

formation. Au PVL, et plus encore au PES, les électrices et électeurs ayant l'intention de soutenir une politique particulière ou des thèmes particuliers sont surreprésentés.

Graphique 3 *Principal motif de participation en 2015, au total ainsi que selon le choix du parti.*



Exemple de lecture : Au total, 14% des personnes interrogées ont dit voter par tradition, 15% par intérêt politique, 31% pour donner leur avis, 20% pour soutenir un programme politique et 18% pour soutenir un parti ou un candidat. (N Total 3736 ; UDC 1094 ; PLR 609 ; PBD 153 ; PDC 430 ; PVL 172 ; PS 699 ; PES 257.)

Nous avons présenté aux non votant-e-s plusieurs raisons susceptibles de les inciter à s'abstenir. Les personnes interrogées avaient la possibilité d'indiquer pour chacun des énoncés s'ils étaient d'accord ou non. Selon leurs réponses, l'abstentionnisme tiendrait davantage à un manque d'intérêt pour les élections qu'à une lassitude à l'égard de la politique en général. Le motif le plus souvent invoqué par les non votant-e-s est qu'ils ne connaissaient pas assez les candidat-e-s (voir graphique 4). La seconde raison le plus fréquemment invoquée est que les votations permettent de peser davantage sur la vie politique que les élections. Une proportion de plus de 50% des non votant-e-s interrogé-e-s a affirmé qu'aucun-e candidat-e ou parti ne les avait convaincus, 48% qu'ils n'avaient pas réussi à faire de choix ou que les élections étaient trop compliquées et 38% que leur intérêt pour la politique était trop faible. Un tiers seulement était d'accord avec l'affirmation selon laquelle les élections ne changent rien à la politique et 22% avec celle qui prétend qu'elles sont sans effet aucun sur la composition du gouvernement. L'argument le moins souvent invoqué par les abstentionnistes est que le parti ou les candidat-e-s de leur choix n'avaient aucune chance d'être élus.

Graphique 4 Adhésion pour 2015 aux raisons de ne pas participer (en %).



Exemple de lecture: 81% de non votant-e-es ont donné comme raison importante de s'abstenir le fait de ne pas connaître suffisamment les candidat-e-s. (N = 1943–2274).

3 Le choix électoral

Qui vote pour quel parti et pour quelles raisons Cette question est au cœur de la recherche électorale. Comment se fait-il que, vivant dans le même espace politique, un électeur et une électrice optent l'un pour tel parti, l'autre pour un autre parti ? Il est impossible de répondre avec certitude à cette question tant les cheminements de la pensée et les motivations qui sous-tendent les décisions de vote sont complexes et ne peuvent être réduits à des facteurs isolés. Il est possible, en revanche, de corrélérer les choix de vote avec différentes caractéristiques sociales et politiques permettant, elles, de se faire une idée des motivations pouvant amener une électrice ou un électeur à se décider pour un parti plutôt que pour un autre.

3.1 *Le choix électoral selon les caractéristiques sociales*

Nous allons examiner dans un premier temps le choix d'un parti politique sur la base des caractéristiques sociales des électrices et des électeurs (graphique 5).

Comme en 2011, il existe entre les hommes et les femmes de légères différences alors que les partis sont de taille sensiblement égale. Les hommes votaient plus souvent pour l'UDC et les femmes, dans une proportion supérieure à la moyenne, pour le PS et le PES.

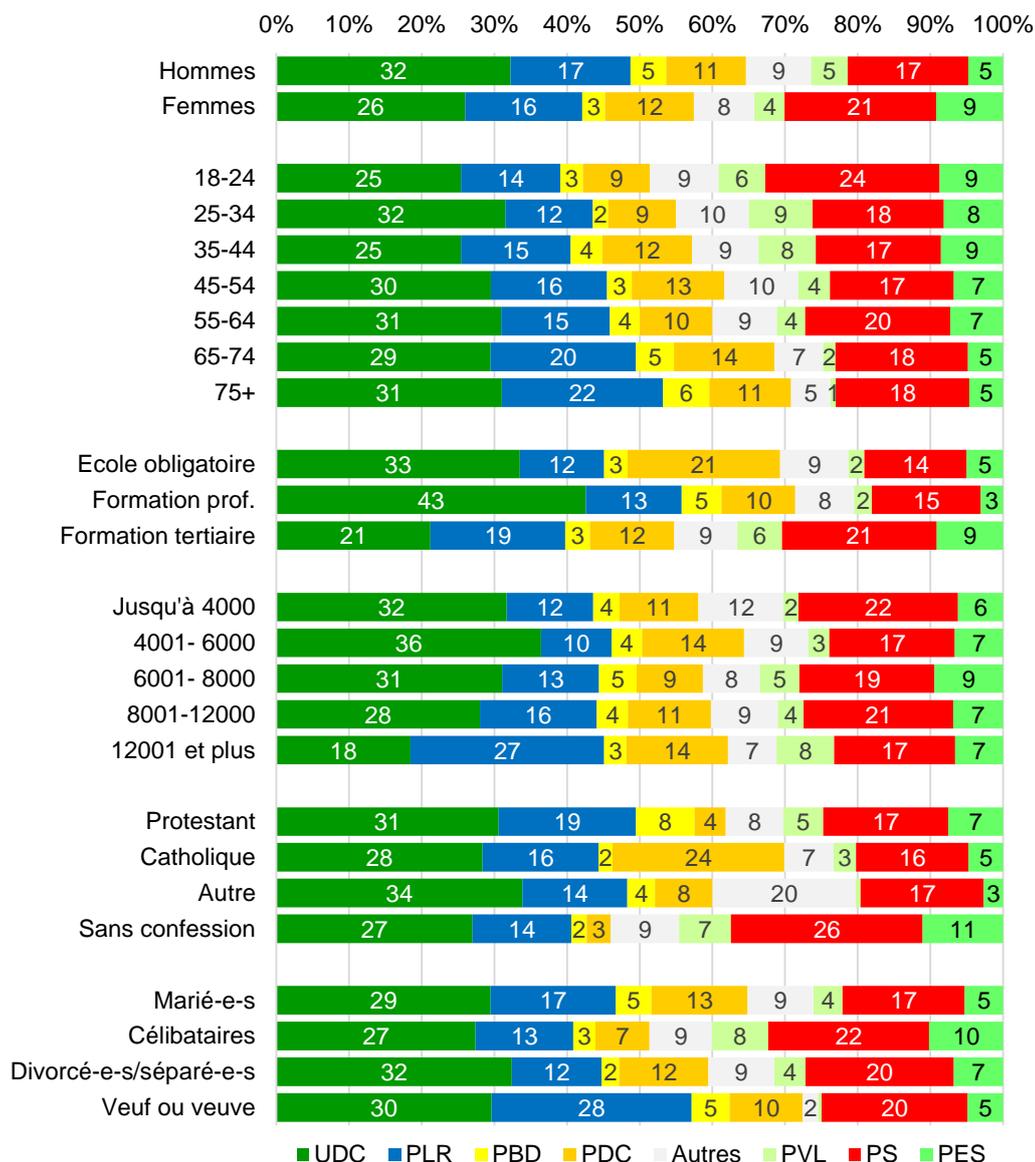
On observe également de légères différences lorsqu'on analyse les comportements électoraux selon l'âge. Le parti le plus voté quel que soit le groupe d'âge est l'UDC. Plus on monte dans les groupes d'âge, plus le PLR a de succès alors qu'ils ont plutôt tendance à diminuer au PLV et au PES. Les autres partis ont une part assez constante de tous les groupes d'âge.

Les différences sont plus marquées lorsqu'on prend pour critère la formation scolaire la plus élevée. L'UDC compte un nombre surproportionné de personnes ayant suivi l'école obligatoire et, surtout, l'apprentissage, mais un nombre nettement inférieur à la moyenne de personnes ayant suivi un enseignement supérieur. Ceci alors que le PLR, le PS, le PES et le PVL en comptent, eux, un nombre supérieur à la moyenne.

L'UDC arrive en tête dans toutes les catégories de revenu, sauf celle des très hauts revenus, et le PLR nettement en tête de la catégorie des personnes ayant un revenu de ménage supérieur à 12 000 francs. Pour ce qui est des autres partis, les écarts sont faibles et les parts d'électeurs comparables.

Si l'on prend pour critère la confession, on constate que le PDC est toujours solidement ancré parmi les catholiques. Une proportion de 24% des catholiques votent pour le PDC, contre 4% seulement auprès des protestants. À l'inverse, le PBD comptait en 2011 parmi les protestants une part d'électeurs significativement plus élevée que le PDC. Le PS et le PES, quant à eux, sont votés plus souvent que la moyenne par des électrices et électeurs sans confession.

Graphique 5 Choix électoral selon une sélection de caractéristiques sociales en 2015.

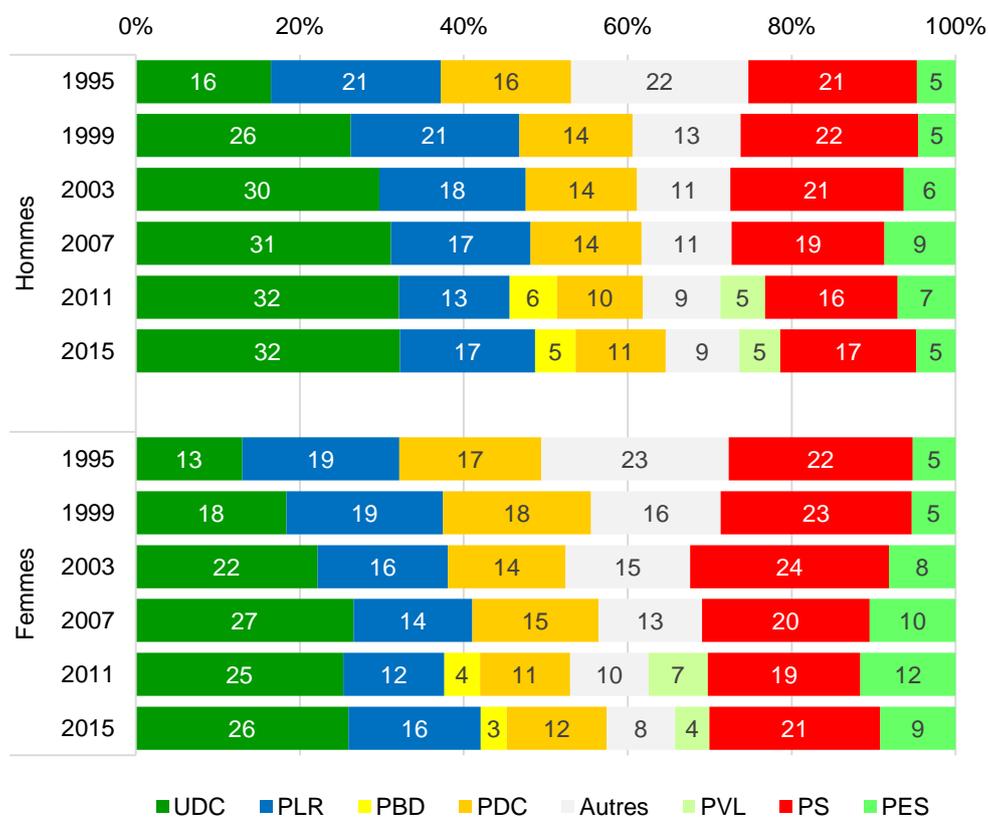


Exemple de lecture : 32% des hommes interrogés ont dit avoir voté UDC, 17% PLR, 5% PBD et 11% PDC. (N: hommes 1960, femmes 1790 ; 18-24 300 ; 25-34 413 ; 35-44 529 ; 45-54 792 ; 55-64 723 ; 65-74 647 ; 75+ 346 ; école obligatoire, apprentissage 227 ; formation professionnelle 1239 ; formation tertiaire 2186 ; jusqu'à 4000 418 ; 4001-6000 695 ; 6001-8000 686 ; 8001-12000 927 ; 12001 et plus 642 ; protestants 1218 ; catholiques 1395 ; autres 274 ; sans confession 848 ; marié-e-s 2120 ; célibataires 915 ; divorcé-e-s/séparé-e-s 353 ; veufs et veuves 158).

Au nombre des caractéristiques sélectionnées figure également, dans cette édition, la part de voix obtenue lors des six dernières élections nationales, soit de 1995 à 2015. Le graphique 6 reflète la distribution selon le sexe.

Comme on peut le constater, en termes absolus, la progression de l'UDC est plus forte parmi les hommes que chez les femmes. Lors de chacune des élections, la part des femmes a été régulièrement de quelques points de pourcentage inférieure à celle des hommes.

Graphique 6 Choix électoral selon le sexe 1995-2015.

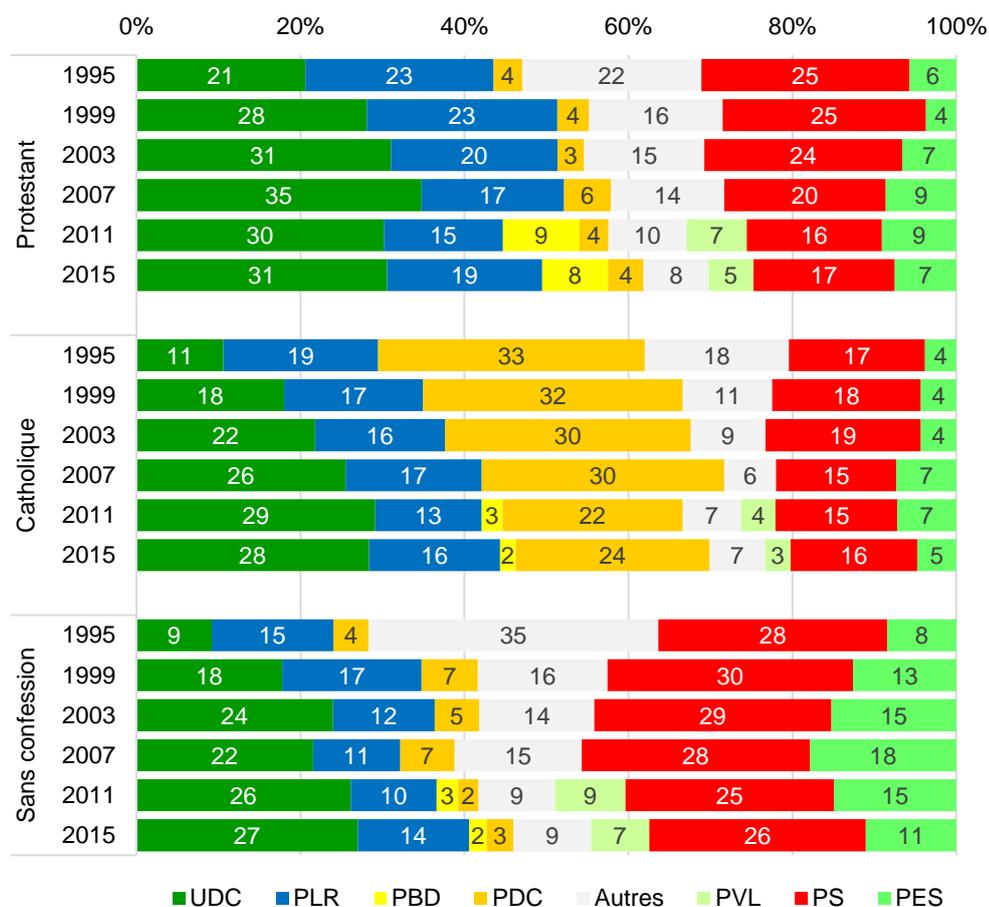


Exemple de lecture : En 1995, 16% des hommes ont voté UDC, 21% PLR, 16% PDC, 22% pour un autre parti, 21% PS et 5% PES. (N hommes en 1995 1443 ; 1999 691 ; 2003 1291 ; 2007 1027 ; 2011 1022 ; 2015 1960 ; femmes en 1995 1477 ; 1999 623 ; 2003 1298 ; 2007 1009 ; 2011 1013 ; 2015 1790).

Autre constatation intéressante : les différences selon l'appartenance religieuse (voir graphique 7), dont il ressort que le PDC a perdu depuis 1995 des parties importantes de son électorat catholique sans pouvoir se réclamer pour autant d'un véritable ancrage auprès des protestants et des électeurs sans confession.

L'UDC comptait déjà près de 30% des voix auprès des protestants en 1999. Entre 1999 et 2011/2015, elle a réalisé une progression particulièrement marquée auprès des catholiques, devenant ainsi le parti de loin le plus voté, devançant le PDC. Le PBD est beaucoup plus fortement représenté auprès des protestants que des autres groupes alors que, à gauche, le PS et le PES sont votés plus que la moyenne parmi les électrices et électeurs sans confession, dont le nombre ne cesse d'augmenter.

Graphique 7 Choix électoral selon l'appartenance religieuse 1995-2015.



Exemple de lecture : En 1995, 21% des protestants ont voté UDC, 23% PLR, 4% PDC, 22% pour un autre parti, 25% PS et 6% PES. (N protestants en 1995 1225 ; 1999 581 ; 2003 992 ; 2007 776 ; 2011 692 ; 2015 1218 ; catholiques en 1995 1290 ; 1999 552 ; 2003 1009 ; 2007 742 ; 2011 803 ; 2015 1395 ; sans confession en 1995 298 ; 1999 139 ; 2003 445 ; 2007 382 ; 2011 426 ; 2015 848)

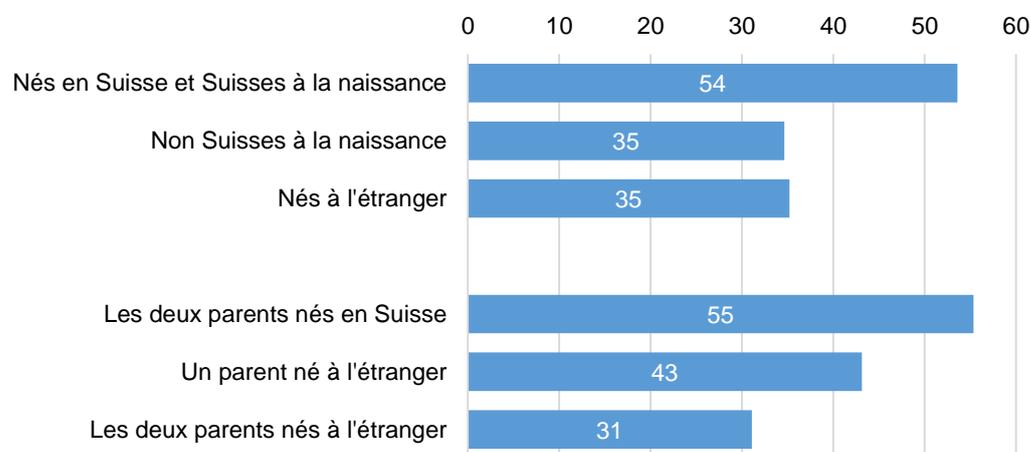
3.2 Choix électoral et personnes issues de l'immigration

Comme la Suisse est un pays d'immigration depuis des décennies, nombre de ses habitant-e-s en sont issus. En 2015, le nombre de personnes établies dans le pays sans posséder de passeport suisse était supérieur à deux millions, dont plus d'un million ont plus de 18 ans et jouissent d'un permis C, sans toutefois posséder le droit de vote, puisque celui-ci est lié à la nationalité. Mais les personnes issues de l'immigration sont également nombreuses parmi ceux qui possèdent un passeport suisse. Les données sur le contexte migratoire collectées dans le cadre de Selects 2015 montrent qu'environ 14% des électrices et électeurs ne sont pas nés en Suisse, que 17% au moins d'entre eux ne possédaient pas la nationalité suisse à leur naissance et que plus de 30% étaient issus de parents dont au moins un n'était pas né en Suisse. Lorsqu'on regroupe ces critères, qui définissent le contexte migratoire, il apparaît qu'environ un tiers des 5,3 millions d'électrices et électeurs que compte la Suisse sont soit eux-mêmes issus de l'immigration, soit issus de parents ayant immigré en Suisse.

Nous analysons ci-dessous les comportements politiques selon qu'une personne est née en Suisse ou sous l'angle de différents critères propres au contexte migratoire.

On constate sans surprise que le taux de participation de 35% observé pour les personnes issues de l'immigration (nées à l'étranger ou non Suisses à la naissance) est nettement inférieur à celui des personnes nées en Suisse et possédant la nationalité suisse à leur naissance (voir graphique 8). La question de savoir si les parents sont nés en Suisse est, elle aussi, pertinente. Le taux de participation le plus faible (31%) est le fait d'électeurs dont les deux parents ne sont pas nés en Suisse, et le taux le plus élevé (55%) celui d'électeurs dont les deux parents sont nés en Suisse. On voit par là que la socialisation par le foyer parental joue également un rôle très important en ce qui concerne la participation électorale.

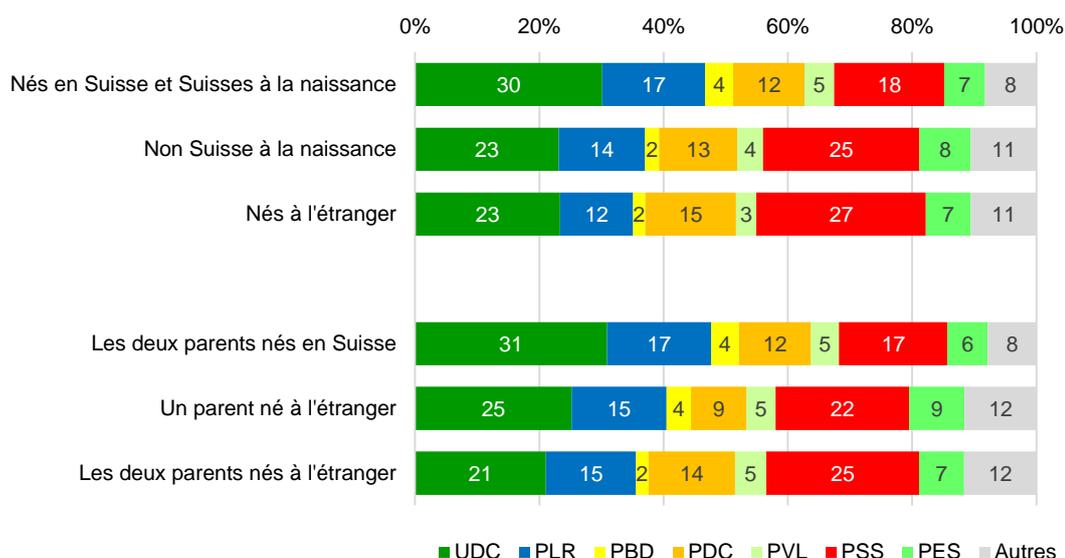
Graphique 8 Participation électorale selon le contexte migratoire (en %).



(N nés en Suisse et Suisses à la naissance = 4051 ; non Suisses à la naissance N = 896 ; nés à l'étranger N = 600 ; les deux parents nés en Suisse N = 3550, un parent N = 763, les deux parents nés à l'étranger N = 884).

On note également, selon le contexte migratoire, des différences de choix électoral qui, sans modifier profondément les rapports de taille entre les partis, ont tout de même sur ceux-ci un effet observable. Ainsi, l'UDC est surreprésentée chez les personnes sans lien aucun avec l'immigration, et le PS surreprésenté chez celles qui en sont issues. Mais ces différences ne sont pas énormes : l'UDC arrive également en première ou deuxième position chez les personnes qui sont issues de l'immigration. Pour ce qui est des autres partis, les écarts ne sont guère marqués et à prendre avec d'autant plus de prudence que le nombre de cas certaines fois réduit expose à un risque d'erreur d'échantillonnage important.

Graphique 9 Choix électoral selon le contexte migratoire (en %).



Exemple de lecture : Parmi les électrices et électeurs nés en Suisse et Suisses à la naissance 30% ont voté UDC, 17% PLR. (Nés en Suisse et Suisses à la naissance N = 3152 ; non Suisses à la naissance N = 441 ; nés à l'étranger N = 300 ; les deux parents nés en Suisse N = 2854, un parent N = 482, les deux parents nés à l'étranger N = 387).

3.3 Transferts d'électrices et d'électeurs

S'il est intéressant de s'interroger après une élection sur les pertes et les gains de voix réalisés par les différentes formations politiques, il l'est également de connaître les transferts de voix ayant pu se produire entre les deux élections. Or cela est difficile à déterminer avec précision du fait que s'ajoutent aux transferts entre les partis les transferts entre votant-e-s et non votant-e-s. Sans oublier les décès se produisant en quatre ans ni l'arrivée de nouveaux électrices et électeurs ayant soit atteint leurs 18 ans soit été naturalisés.

La faculté des sondages à reproduire et à chiffrer de tels processus touche là à l'obstacle que constitue le nombre élevé de transferts envisageables. En admettant que l'on s'en tienne aux sept plus grands partis, que l'on fasse des autres un seul groupe, en ajoutant à cela l'option de ne pas voter, le nombre des transferts possibles serait de 81(9x9). Beaucoup d'électeurs transfuges votent pour le même parti ou s'abstiennent les deux fois, ce qui en laisse un nombre relativement limité pour les autres champs.

Encore faut-il que les électeurs se rappellent s'ils ont voté il y a quatre ans et pour qui, ce dont ne se souviennent pas forcément, en particulier, les personnes s'intéressant peu à la

politique. Il semblerait que les personnes interrogées aient tendance à reporter leur comportement d'il y a quatre ans sur leur comportement présent, auquel cas les transferts seraient tendanciellement sous-évalués et la stabilité surévaluée.

En résumé, les sondages fourniraient donc tout au mieux des tendances sur les transferts de voix et non des chiffres exacts, et l'erreur d'échantillonnage se situerait facilement aux alentours de 3-4%, en particulier pour les petits partis.

La grande stabilité enregistrée de l'électorat en 2015 masque de très importants transferts, que ce soit entre votant-e-s et non votant-e-s ou entre les différents partis. Près de 20% des votant-e-s de 2015 n'avaient pas participé au scrutin de 2011, dont une partie qui n'avait pas encore le droit de vote à ce moment-là. Inversement, beaucoup d'électrices et électeurs qui avaient voté en 2011 se sont abstenus en 2015.

Seuls 75% environ des personnes disant avoir voté en 2011 et en 2015 ont voté les deux fois pour le même parti. Connaissant l'importance des transferts cachés, qui ne datent pas d'aujourd'hui, on est étonné de la stabilité du système des partis politiques suisse. Pour stable que soit l'issue des élections, les partis ont donc effectivement le plus grand intérêt à faire campagne, à persuader leur électorat d'aller voter, à commencer, autrement dit, par les mobiliser, avant même de les amener à voter pour eux.

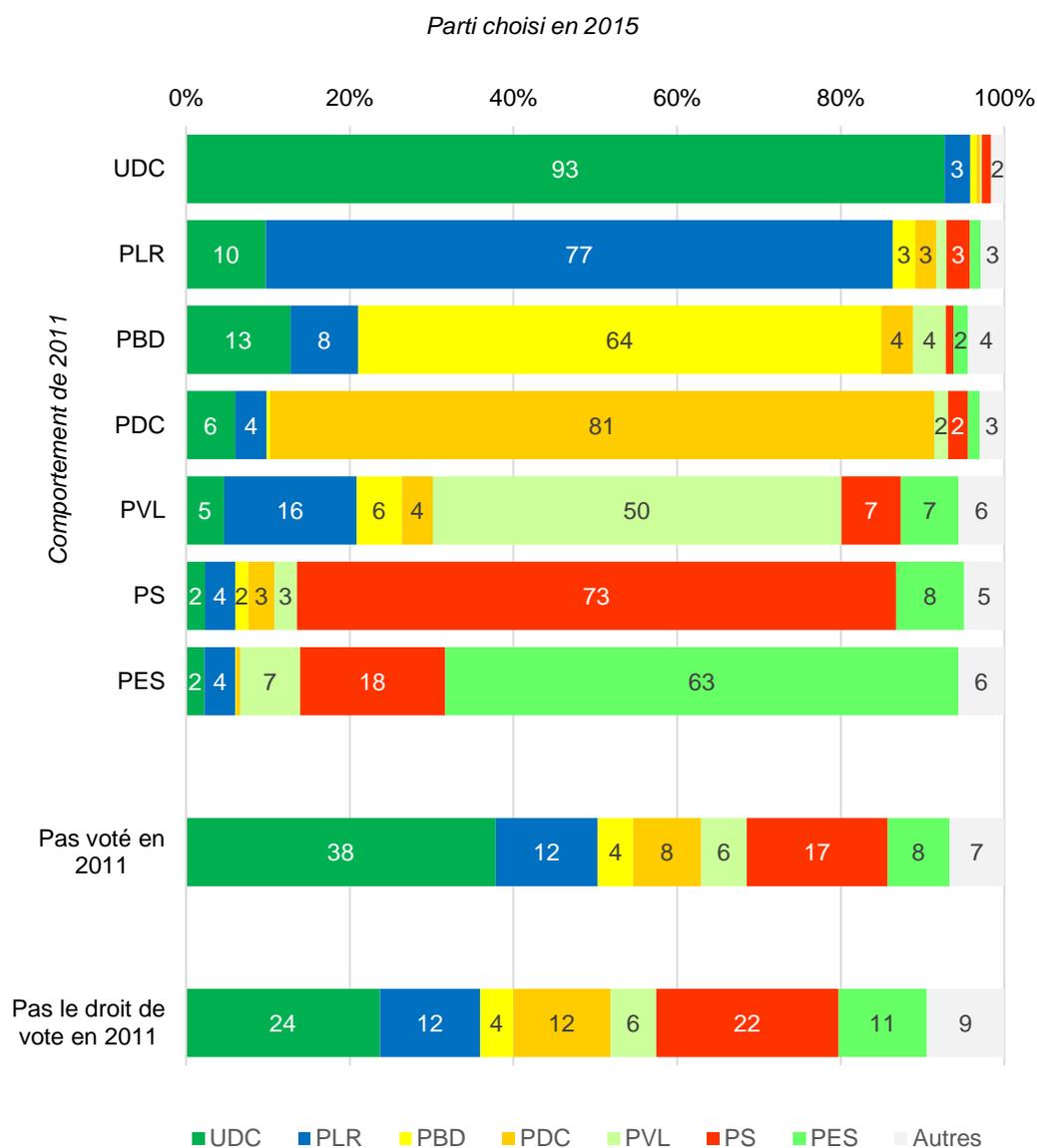
Quels ont été pour les différents partis les effets de ces transferts de voix ? Voyons tout d'abord quel a été en 2015 le comportement de celles et de ceux qui avaient ou n'avaient pas voté en 2011 ou qui n'avaient pas encore alors le droit de vote. Dans cette analyse sont uniquement compris les électeurs et les électrices ayant voté en 2015.

Le graphique 10 montre que l'UDC, plus que les autres partis, dispose d'un segment d'électorat très stable. 93% des électeurs ayant voté pour elle en 2011 ont également voté pour elle en 2015, score le plus élevé de tous les partis en lice. Et l'UDC n'a guère cédé de voix aux autres formations. Une relative stabilité a également été observée pour le PDC, le PLR et le PS. Une petite partie des électeurs du PLR et du PBD leur ont préféré l'UDC en 2015. Pour ce qui est du PLR, tous les autres transferts ont été marginaux. Le PBD a perdu une partie de ses électeurs au profit du PLR. Pour le PDC, les transferts de suffrages vers d'autres partis n'ont pas dépassé les limites normalement observées. Le PVL, en revanche, n'a recueilli en 2015 que la moitié environ des suffrages qui s'étaient portés sur lui en 2011. Les « transfuges » du PVL ont voté soit à gauche (PS et PES) soit à droite (en privilégiant le PLR). L'électorat du PS s'est montré très stable ; seul le PES lui a pris une partie substantielle des voix engrangées en 2011. Ce phénomène relève toutefois du processus de transfert dont la gauche est coutumière, que l'on observe à l'occasion de chaque élection et qui s'était également produit, mais en sens inverse, en 2011.

Des différences sont également observables parmi les électrices et électeurs n'ayant pas participé au scrutin de 2011, soit qu'ils n'aient pas voté, soit qu'ils n'aient pas eu alors le droit de vote. Ensemble, ces groupes représentent 20% de l'électorat de 2015.

Raflant 38% des voix, l'UDC a réalisé un score largement supérieur à la moyenne auprès des électrices et électeurs qui n'avaient pas voté en 2011. Avec un score inférieur, les autres partis se situent dans des proportions correspondant à leur part d'électorat. En revanche, pour ce qui est des nouveaux électrices et électeurs, qui n'avaient donc pas le droit de vote en 2011, la répartition des suffrages est très proche des parts de voix récoltées dans l'ensemble par les partis.

Graphique 10 Choix électoral de 2015 selon le comportement en 2011 en % (uniquement les répondants ayant voté en 2015).



Exemple de lecture : Parmi les personnes ayant voté UDC en 2011 et participé également aux élections de 2015, 93% ont voté UDC. De celles ayant voté PLR en 2011, 77% ont à nouveau voté PLR en 2015, contre 10% qui ont voté UDC. (N UDC : 523 ; PLR : 358 ; PBD : 78 ; PDC : 257 ; PVL : 106 ; PS : 436 ; PES : 119 ; n'ont pas voté en 2011 : 167 ; nouveaux votant-e-s (n'avaient pas le droit de vote en 2011) : 178).

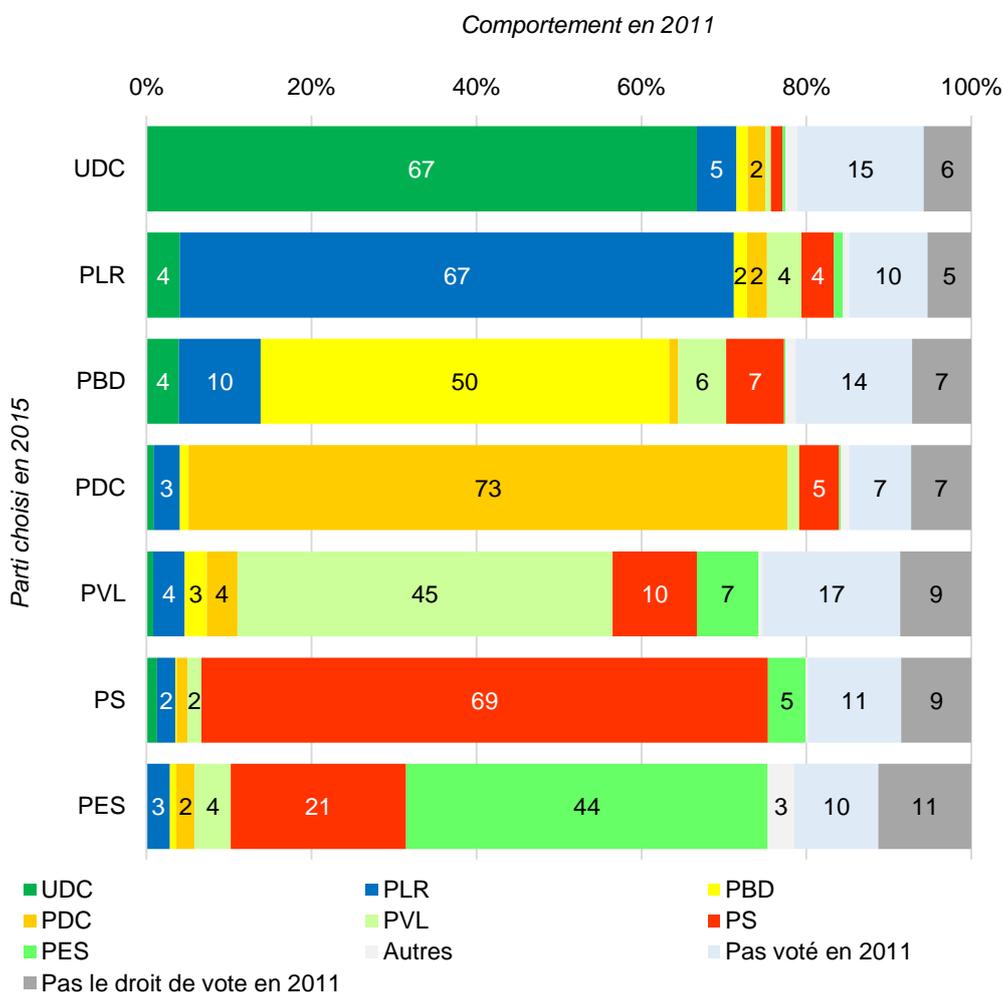
Reflétant cette fois le point de vue inverse, le graphique suivant montre d'où proviennent les votes recueillis par les partis en posant que toutes les voix récoltées par eux en 2015 représentent le 100%.

Les électrices et électeurs ayant voté pour eux en 2011 constituent pour tous les partis le réservoir de voix le plus important et chacun d'eux doit s'efforcer de mobiliser ceux qui ne votaient pas encore en 2011. À considérer un à un les partis, il apparaît que pour l'UDC, à part les voix de son propre électorat et d'une partie supérieure à la moyenne de non votant-e-s, celles qui sont surtout déterminantes sont celles du PLR, alors que celles des autres partis comptent peu pour elle. Le PLR a réussi à soustraire des voix à l'UDC, au PVL et au

PS ; les autres partis sont sans grand intérêt pour lui. S'agissant du PBD, sa base électorale est encore peu solide. La moitié seulement de ses électeurs avaient déjà voté pour lui en 2011. Il a surtout mobilisé dans des proportions supérieures à la moyenne d'anciens non votant-e-s et pris des voix au PLR, au PVL et au PS. Quant au PDC, il a eu en 2015 l'électorat le plus stable, ce qui signifie, entre autres choses, qu'il a peu ôté de voix aux autres partis. Tout comme le PBD, le PVL ne repose pas sur une base d'électeurs solidement constituée.

Pour le PS, en plus de leur propre électorat, les votants du PES sont déterminants dans le résultat stable. En même temps, auprès du PES, les votants du PS représentent une proportion substantielle dans le résultat de vote de 2015. Ceci était déjà le cas aux élections précédentes. Sans cette attraction des électeurs du PS, le recul du PES aurait probablement été plus important.

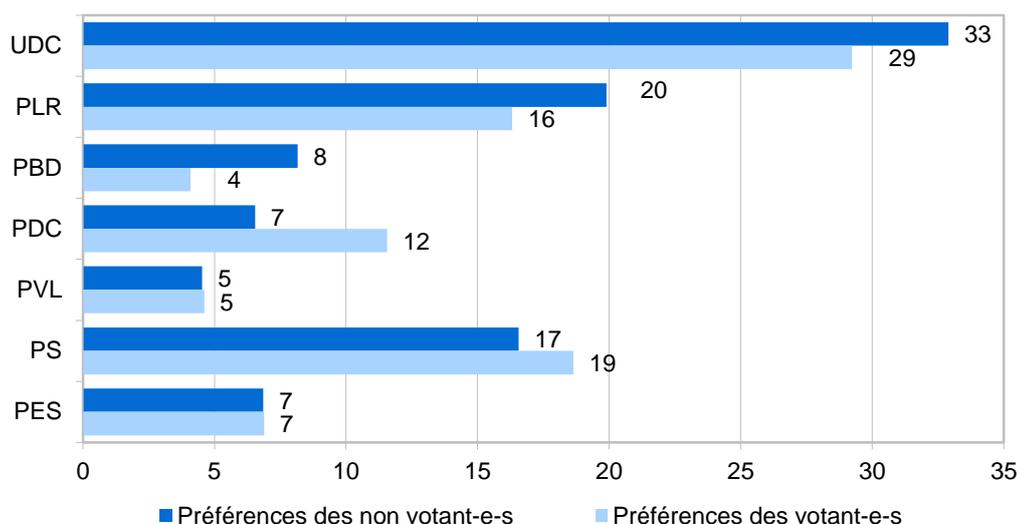
Graphique 11 Processus de mobilisation : choix de 2015 selon le comportement de 2011 (en %).



Exemple de lecture : Parmi les personnes ayant voté UDC en 2015, 67% avaient déjà voté UDC en 2011 et 5% avaient voté PLR, 15% n'avaient pas voté en 2011, 6% sont de nouveaux votant-e-s. (N UDC : 726 ; PLR : 409 ; PBD : 100 ; PDC : 287 ; PVL : 116 ; PS : 465 ; PES : 170).

Le faible taux de participation aux élections que l'on observe en Suisse avantage-t-il certains partis ? La question est récurrente. Nous cherchons toujours à savoir, dans le cadre de Selects, quels partis les non votant-e-s auraient choisis s'ils avaient voté. À cette question, les trois quarts environ d'entre eux ont nommé un parti, faisant des choix qui ne sont pas fondamentalement différents de ceux des votant-e-s de 2015 (voir graphique 12), par rapport auxquels les différences sont plutôt faibles. Les non votant-e-s montrent une légère préférence pour l'UDC, le PLR et le PBD plutôt que pour le PDC. Concernant le PS, les différences sont non significatives.

Graphique 12 Comparaison de la préférence pour les partis entre les votant-e-s et non votant-e-s de 2015 (en %).



Exemple de lecture : 33% des non votant-e-s auraient voté en 2015 pour l'UDC et 20% pour le PLR s'ils s'étaient rendus aux urnes. En réalité, 29% ont voté UDC et 16% PLR (N votant-e-s = 3750, non votant-e-s = 1070). Les indications concernant les non votant-e-s n'ont pas été pondérées.

De ce qui résulte des transferts d'électeurs et d'électrices pour les différents partis, on peut donc tirer les conclusions suivantes :

- Les transferts de voix les plus importants se produisent au sein même des blocs, alors que les transferts entre les deux blocs que sont la gauche et le centre droit sont modestes. Seul le PVL a joué en 2015 un rôle charnière.
- La progression de l'UDC tient essentiellement au fait que son électorat est extrêmement stable et qu'elle a marqué des points auprès des non votant-e-s, ce qui signifie qu'elle s'est montrée fortement mobilisatrice. Les gains substantiels lui viennent uniquement d'anciens électrices et électeurs du PLR, alors que les électrices et électeurs des autres partis ont été très peu nombreux à passer dans son camp.
- Le pouvoir d'attraction exercé sur les électrices et électeurs de différents autres partis a été pour le PLR un fait déterminant, tandis que la mobilisation a joué un rôle moins important.
- Le PBD et le PVL ont une base d'électrices et d'électeurs encore peu consistante, ce qui, s'agissant de formations relativement récentes, était prévisible. Le PVL, en particulier, a perdu beaucoup d'électrices et d'électeurs au profit d'autres partis mais a également réussi à en attirer d'autres votant normalement pour d'autres formations.
- Pour le PDC s'est vérifiée l'image d'un parti possédant une base d'électeurs relativement stable, mais ayant une capacité très inférieure à la moyenne d'attirer à lui des non votant-e-s, de nouveaux votant-e-s ou des transfuges d'autres formations.

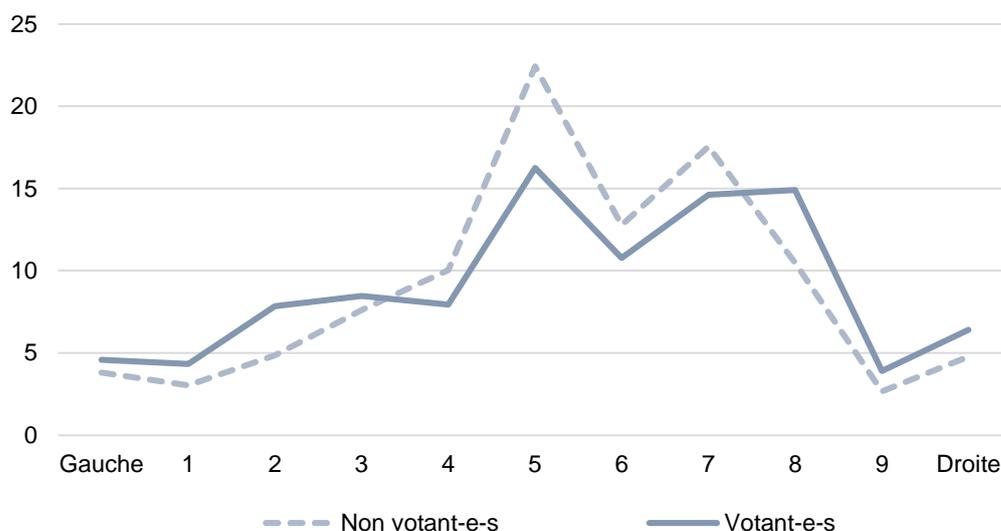
- Entre le PES et le PS se sont produites des transferts considérables. Comme lors d'élections précédentes, il était particulièrement important pour le PES d'attirer une partie de l'électorat du PS pour se garder d'un sérieux revers, ce qu'il a réussi à faire.
- Les votant-e-s sont également représentatifs des non votant-e-s : si toutes les personnes ayant le droit de vote en auraient fait usage, le système des partis n'en aurait pas été profondément changé.

3.4 Orientation politique et choix électoral

Les électrices et électeurs ont pour un de leur principaux outils d'orientation leur positionnement sur un axe gauche-droite. La majorité des électrices et électeurs parviennent à se classer sur un tel axe, même si une partie d'entre eux a tendance à se positionner au centre par manque de certitude sur la place qu'ils occupent sur l'axe. Le positionnement gauche-droite prend donc une grande importance dans la lecture du paysage politique.

Globalement, c'est au centre que le plus d'électrices et d'électeurs se situent (voir le graphique 13). Les votant-e-s sont 16% à le faire, les non votant-e-s 22%. La part des non votant-e-s se situant au centre est donc un peu plus élevée, ce qui signifie que les non votant-e-s sont plutôt plus modérés que les votant-e-s. Les uns comme les autres sont plus nombreux à se situer à droite du centre qu'à gauche. Seule une petite part des votant-e-s se situe aux limites extérieures, à gauche comme à droite, autrement dit la part des personnes se considérant à l'extrême gauche ou à l'extrême droite est minime.

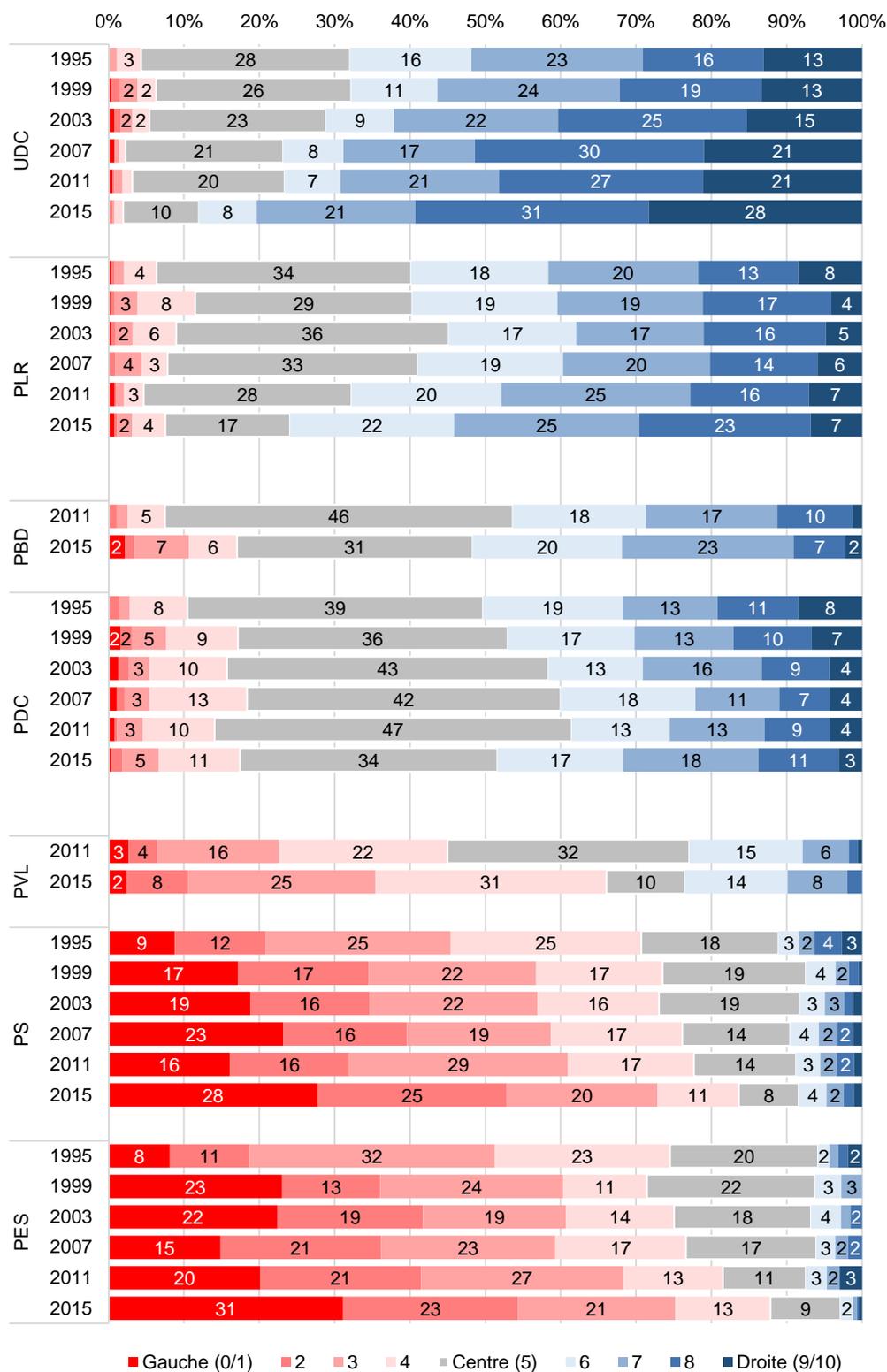
Graphique 13 Positionnement gauche-droite des votant-e-s et des non votant-e-s 2015 (en %).



Exemple de lecture : environ 5% des votant-e-s se situent à 0 sur une échelle de 0 à 10 où 0 désigne la gauche et 10 la droite ; un peu plus de 15% se classent au centre (N votant-e-s 3611 ; N non votant-e-s 1205).

Durant les dernières vingt années, le positionnement gauche-droite de l'électorat est resté dans son ensemble relativement constant, avec une légère tendance à la polarisation, surtout auprès de l'électorat de droite. Parmi ceux qui se positionnent à droite du centre, la proportion de ceux qui se positionne plus à droite a légèrement augmenté par rapport à ceux qui se positionnent de modérément à droite. A gauche, la distribution est restée plus stable entre 1995 et 2015.

Graphique 14 Positionnement gauche-droite des électrices et électeurs des grands partis, 1995–2015.



Exemple de lecture : parmi les électrices et électeurs de l'UDC, 13% se positionnaient en 1995 à 9 ou 10 sur l'axe gauche-droite où 0 désigne la gauche et 10 la droite ; en 2015, cette part a monté à 28%.

Dans l'ensemble, on ne constate donc au sein du corps électoral, sur les 20 dernières années, ni un fort glissement à droite ni une polarisation marquée, tout au plus de légères tendances en ce sens. Le tableau change si l'on considère le positionnement gauche-droite de l'électorat des différents partis. Le graphique 14 ci-dessous reflète comment les électrices et électeurs des grands partis se sont eux-mêmes positionnés sur l'axe gauche-droite lors des élections de 1995 à 2015.

Les tendances suivantes apparaissent :

- On remarque en premier lieu le fort glissement à droite de l'électorat de l'UDC, ce qui signifie que l'UDC a surtout élargi son électorat sur sa droite. En 1995, les électrices et électeurs de l'UDC étaient 13% à se situer à 9 ou à 10 sur l'axe gauche-droite, une part qui s'est élevée à 28% en 2015. De même, la part de celles et ceux qui se positionnent à 8 a passé de 16% à 31%. En conséquence, la part des votant-e-s se classant au centre a très fortement diminué.
- Dans les partis de gauche PS et PES, c'est au contraire un glissement à gauche qui est constaté. Pour les deux partis, la part de celles et ceux qui se positionnent de 0 à 3 sur l'axe gauche-droite a nettement augmenté entre 1995 et 2015. Dans l'ensemble, l'électorat des deux partis est clairement positionné à gauche et seule une petite partie se classe au centre. De plus, il n'y a guère de différence entre les deux partis dans le classement gauche-droite.
- L'électorat du PLR a lui aussi légèrement glissé vers la droite et la part de celles et ceux qui se positionnent au centre a plutôt diminué.
- Les électorats respectifs du PDC et du PBD sont restés relativement stables. Aucun grand changement n'est constaté – rappelons que pour les PBD les mesures ne portent en toute logique que sur deux votations. Pour le PDC, la part des électrices et électeurs du centre a plutôt augmenté au fil du temps.
- Par contre, l'électorat du PVL a nettement glissé à gauche en 2015. En 2011 déjà, ses électrices et électeurs étaient plus nombreux qu'avant à se situer à gauche, où ils se classent majoritairement, et cette part a encore nettement augmenté en 2015. La part de l'électorat du PVL qui se classe à gauche du centre atteint 66% au total en 2015, tandis que 24% seulement se classent à droite du centre. La différence entre ce parti et le PS et le PES est avant tout que la part de celles et ceux qui se considèrent très à gauche (0 ou 1 sur l'axe à 11 degrés) est beaucoup plus faible pour le PVL que pour le PS et le PES.

Observons à présent le choix du parti en fonction du positionnement gauche-droite. Les graphiques 15 et 16 montrent les partis choisis par les électrices et électeurs en 1995 et en 2015 selon leur positionnement sur l'axe gauche-droite. Les deux graphiques montrent de manière impressionnante les changements survenus ces 20 dernières années dans le paysage politique suisse.

En 1995, le camp bourgeois se partageait entre trois partis : UDC, PLR et PDC se situaient dans le même segment au centre et à droite du centre. Tous les partis bourgeois avaient une aile plutôt conservatrice et une aile libérale. La part de l'électorat UDC commençait déjà à s'éroder quelque peu vers le centre, là où le PLR et le PDC étaient plus forts. Du côté gauche, le PS dominait clairement par rapport au PES. Le morcellement à droite et à gauche était aussi clairement visible. Les petits partis disposaient à droite et à gauche en 1995 d'une part substantielle de l'électorat.

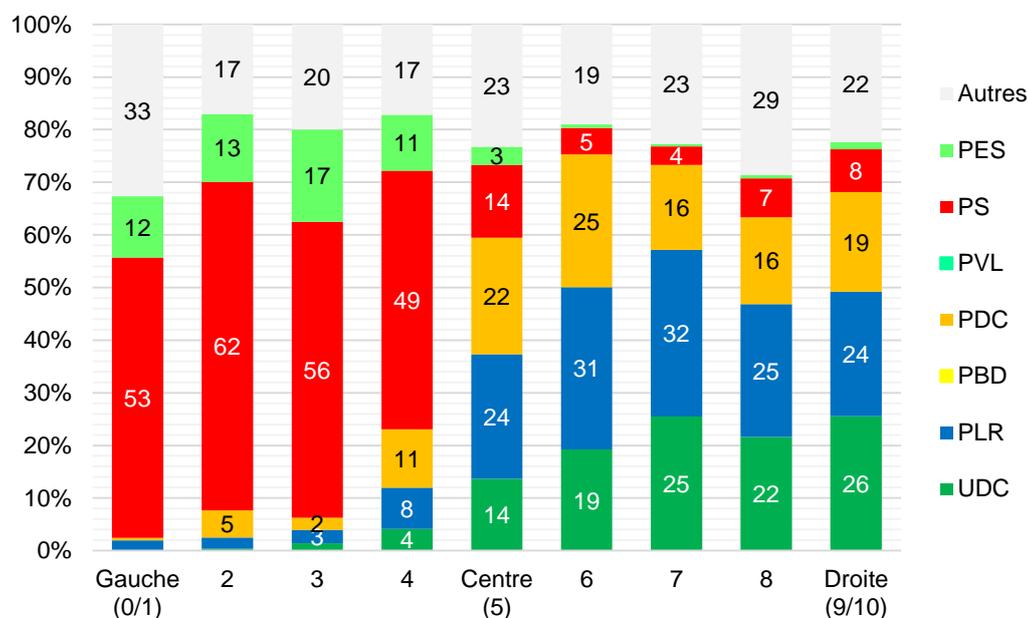
En 2015, soit 20 ans plus tard, l'image a fortement changé. L'UDC domine très nettement la droite du spectre politique ; elle y a marginalisé le PDC et même les petits partis ne rassemblent plus qu'une part minime de l'électorat de droite. L'UDC a donc réussi à si-phonner les petits partis de droite qui existaient encore en 1995, qui sont désormais marginalisés. Le PLR a davantage pu se maintenir tout à droite. Le PLR et le PDC se sont aussi affirmés juste à droite du centre et parmi les votant-e-s qui se positionnent au centre.

Le report au sein du camp de la gauche entre le PS et le PES est également clair. La part des petits partis de gauche a nettement reculé et le PES a gagné beaucoup de terrain sur

son aile gauche. Dans l'ensemble, la gauche a pourtant perdu une partie de son électorat modéré c'est-à-dire des électrices et électeurs qui se classent légèrement à gauche du centre. Ce phénomène est lié en premier lieu au fait que c'est là que se situe une bonne part de l'électorat du PVL.

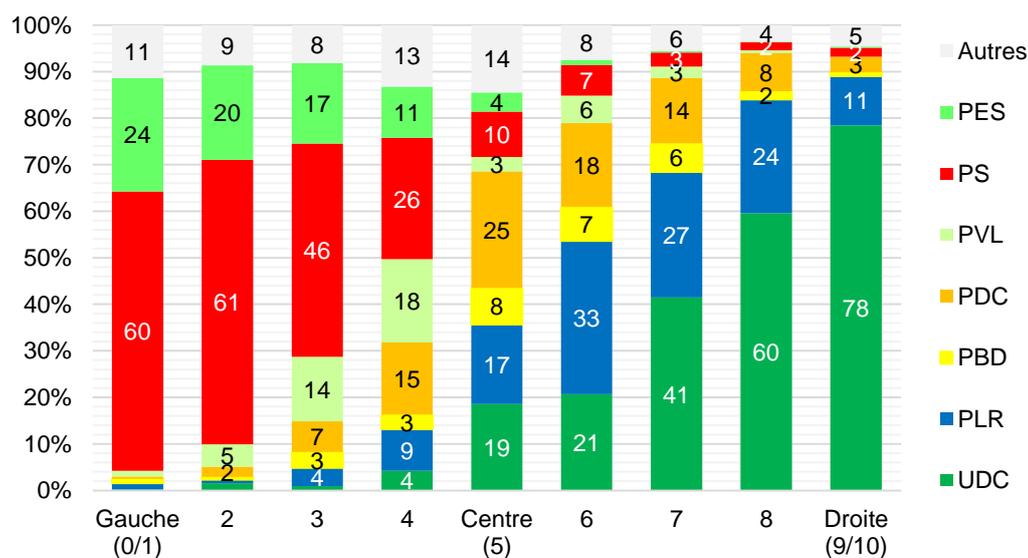
Les deux nouveaux partis, PBD et PVL, ont leur électorat clairement au centre, le PVL avec une tendance plus à gauche et le PBD plus à droite.

Graphique 15 Positionnement gauche-droite et choix électoral en 1995 (en %).



Exemple de lecture : en 1995, parmi ceux qui indiquaient se situer tout à gauche, 53% ont voté pour le PS, 12% pour le PES et 33% pour un autre parti (N 2992).

Graphique 16 Positionnement gauche-droite et choix électoral en 2015 (en %).



Exemple de lecture : en 2015, parmi ceux qui indiquaient se situer tout à gauche, 60% ont voté pour le PS, 24% pour le PES et 11% pour un autre parti (N 3009).

3.5 Perception des problèmes politiques et choix électoral

Les thèmes et les problèmes politiques que les électrices et électeurs estiment prioritaires sont au moins aussi importants pour le succès électoral d'un parti que le positionnement des partis sur ces thèmes. Le fait que de nombreuses personnes se préoccupent de l'environnement profite essentiellement aux partis écologistes, puisque ces partis sont perçus comme étant les plus à même de régler les problèmes environnementaux. Lorsqu'un grand nombre de personnes interrogées trouvent problématique le nombre d'étrangères et d'étrangers ou de requérantes et requérants d'asile, l'UDC se trouve fortement avantagée. En réalité, la prise de conscience et la perception des problèmes ne sont pas simplement présentes dans la population. Les partis contribuent de manière importante à la perception des problèmes et luttent avec véhémence pour imposer leurs propres thèmes durant la campagne électorale. De ce fait, le degré de perception des problèmes est à la fois tout aussi bien un indicateur de l'efficacité de la campagne des partis que des préoccupations de la population.

Les thèmes ont une telle importance pour la campagne et pour le choix électoral qu'ils occupent aussi une place prépondérante dans les enquêtes Selects, où ils font l'objet de différentes questions. Nous avons d'abord demandé aux électrices et électeurs quel était le problème qui leur paraissait le plus important. Dans l'enquête Selects, c'est une question ouverte, que nous recodons postérieurement en fonction d'un schéma à deux niveaux. Pour les problèmes cités, nous ne saisissons pas les positions exprimées mais relevons uniquement les thèmes qui semblent importants aux électrices et électeurs.

En 2015, le problème de loin le plus fréquemment cité (44%) par les électrices et les électeurs comme étant le plus important est celui de la migration, de l'asile et des réfugiés. Ce thème a été plus souvent cité que pour toutes les élections depuis 1995, et deux fois plus qu'en 2011 (voir le tableau 5). Ce constat n'est guère surprenant puisque la crise des réfugiés en Europe a fait les gros titres durant toute l'année électorale 2015.

Les autres thèmes fréquemment mentionnés ont été la question de l'intégration européenne et des relations avec l'Europe (13%) et le système politique, les partis et les politiciens (12%). L'économie ou l'environnement, qui avaient été des thèmes importants lors des élections de 2011 étant donné Fukushima et la crise économique et financière que traversait l'Europe, ont en revanche été beaucoup moins présents en 2015.

Tableau 5 Problème le plus important pour l'électorat de 1995 à 2015 (en %).

	1995	1999	2003	2007	2011	2015
Migration/asile/réfugiés	9	34	20	26	20	44
Intégration européenne	17	15	3	4	4	13
Système politique, partis politiques, politiciens	2	3	4	7	4	12
Travail social, sécurité sociale	0	10	19	17	10	9
Économie	5	2	1	1	17	5
Environnement, énergie, climat	10	3	3	15	19	5
Marché du travail	25	13	16	6	7	3
Relations avec l'étranger	0	1	1	2	2	2
Politique de santé	3	6	16	3	5	1
Criminalité, sécurité	1	1	2	8	3	1
Finances et impôts	16	8	9	3	4	1
Autres	13	6	7	9	6	4
Total	100	100	100	100	100	100
N	3204	1364	2425	2049	2037	3581

Exemple de lecture : en 1995, 9% des votant-e-s indiquaient la migration, l'asile et les réfugiés comme le problème le plus important, en 2015, ils étaient 44%.

La migration n'est pas seulement le thème le plus mentionné en général, elle l'est aussi parmi l'électorat de tous les grands partis (voir le tableau 6). Il y a toutefois de grandes différences entre les partis. Parmi l'électorat de l'UDC, deux tiers des personnes interrogées ont mentionné ce thème comme problème le plus important, contre une petite moitié parmi l'électorat du PBD et celui du PDC, et un tiers ou moins pour le PLR, le PS, le PES et le PVL. La mention de l'intégration européenne est supérieure à la moyenne parmi l'électorat du PLR et du PBD, comme l'environnement, l'énergie et le climat pour le PES et le PVL. Il est à noter que si les électrices et électeurs du PS mentionnent le travail social et la sécurité sociale plus souvent que la moyenne, ils ne sont au total que 13% à le citer comme problème le plus important.

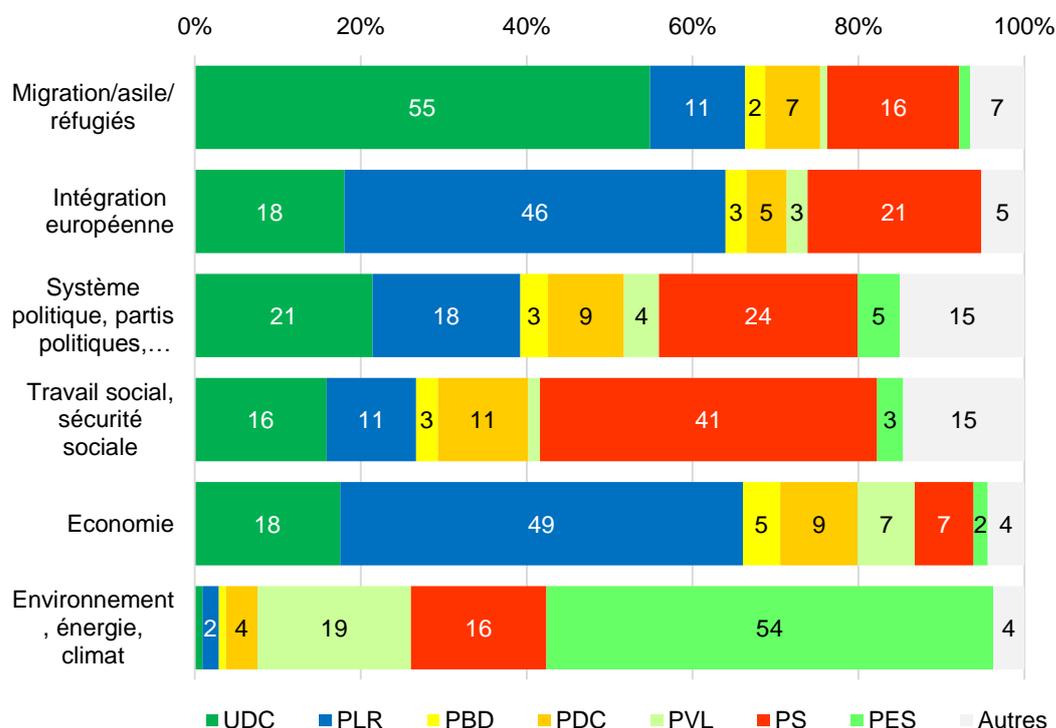
Tableau 6 *Problème le plus important pour l'électorat en 2015 en fonction du parti choisi (en %).*

	Parti choisi en 2015						
	UDC	PLR	PBD	PDC	PVL	PS	PES
Migration/asile/réfugiés	65	36	47	45	23	33	29
Intégration européenne	8	20	21	13	16	16	6
Système politique, partis politiques, politiciens	7	13	11	9	18	14	15
Travail social, sécurité sociale	7	5	6	8	7	13	8
Économie	3	9	4	8	8	5	3
Environnement, énergie, climat	1	2	5	3	16	5	27
Marché du travail	2	5	1	5	2	3	1
Relations avec l'étranger	3	1	1	0	1	3	2
Politique de santé	1	2	0	2	1	1	2
Autres	5	7	4	7	6	7	8
Total	100	100	100	100	100	100	100
<i>N</i>	1058	563	140	411	160	656	254

Exemple de lecture : en 2015, 65% des électrices et électeurs de l'UDC ont indiqué la migration/asile/réfugiés comme problème le plus important ; ils étaient 36% parmi l'électorat du PLR.

À la suite de la question sur le problème le plus important, nous avons également demandé quel était, du point de vue des personnes interrogées, le parti le plus compétent pour régler ce problème. La mention d'un parti est toujours liée dans ce cas au thème choisi et n'est le fait que des personnes l'ayant cité comme problème le plus important. L'interprétation doit donc tenir compte de l'association étroite qui existe souvent entre les thèmes et les partis. L'UDC utilise depuis de nombreuses années le thème de la migration dans ses campagnes électorales et ses électrices et électeurs citent donc ce problème plus fréquemment que la moyenne, comme nous l'avons vu plus haut. En conséquence, la part de celles et ceux qui citent l'UDC comme parti le plus compétent pour régler les problèmes liés à la migration/l'asile/les réfugiés est donc également élevée.

Graphique 17 *Parti le plus compétent pour résoudre le problème le plus important en fonction du problème cité (en %).*



Exemple de lecture : parmi celles et ceux qui, en 2015, mentionnent la migration/l'asile/les réfugiés comme étant le thème le plus important, 55% sont d'avis que l'UDC est le parti le plus compétent pour résoudre ce problème, 11% citent le PLR, 16% le PS (N migration/asile/réfugiés 1591 ; Intégration européenne 567 ; Système politique, partis politiques, politiciens 418 ; Travail social, sécurité sociale 306 ; Économie 181 ; Environnement, énergie, climat 180).

Dans l'ensemble, on voit sur ce graphique que l'électorat associe clairement certains thèmes à des partis déterminés. Celui ou celle qui cite la migration/asile/réfugiés comme problème le plus important est d'avis, le plus souvent, que l'UDC (55%) est compétente pour résoudre ce problème. Celui ou celle qui cite le travail social et la sécurité sociale considère le plus souvent le PS (41%) comme compétent en la matière. Celles et ceux qui mentionnent l'environnement, l'énergie ou le climat citent fréquemment le PES (54%) ou le PVL (19%) comme partis les plus compétents. Pour l'économie, le PLR est le plus souvent cité, à 49%. Les autres partis sont moins souvent perçus comme compétents que la moyenne proportionnellement à leur part d'électorat. Il est notable que le PLR est le plus souvent mentionné (46%) à propos de la relation avec l'Europe, tandis que l'UDC ne l'est qu'à 18%. En revanche, pour celles et ceux qui voient le système politique, les partis politiques et les politiciens comme le principal problème, aucun classement net ne se dégage.

On remarque aussi par ce graphique que ni le PDC ni le PBD ne sont clairement associés à un thème souvent mentionné. Certes le PDC est cité pour chacun des thèmes par un petit pourcentage des personnes interrogées, mais il n'est fréquemment nommé pour aucun des thèmes importants. Pour tous les thèmes importants, le PBD ne figure que bien loin à la traîne. On constate que le PVL, lui, n'est cité comme parti compétent que dans le domaine de l'environnement, et presque jamais pour les autres thèmes.

Nous analysons ensuite aussi, dans une nouvelle étape, quel parti est vu comme le plus compétent en fonction du parti pour lequel la personne a réellement voté. Le tableau 7 ci-après indique donc quel parti l'électorat de l'UDC, du PLR, etc. considère le plus compétent pour résoudre le problème le plus important.

Parmi l'électorat des trois plus grands partis – UDC, PLR, PS –, c'est clairement le parti choisi qui est aussi le plus souvent nommé comme étant le plus compétent pour le problème le plus important. L'électorat de l'UDC est celui qui présente la plus forte concordance avec 78% des personnes interrogées donnant l'UDC comme parti le plus compétent pour résoudre le problème qu'elles considèrent le plus important. Ce taux est de 63% pour le PLR et de 62% pour le PS. L'électorat de l'UDC cite également quelques fois le PLR et celui du PLR à l'inverse l'UDC. Les autres partis ne sont cités que de manière ponctuelle. L'électorat du PS mentionne lui aussi, outre son propre parti, l'UDC et le PLR.

Pour la compétence à régler le problème principal, les électrices et électeurs des autres partis font bien moins confiance au parti qu'ils ont choisi. Pour tous ces partis, moins de 50% mentionnent le parti pour lequel ils ont voté. La part des personnes considérant leur propre parti comme le plus compétent atteint 40% pour le PDC et le PES, 34% pour le PVL et encore moins pour le PBD. Quand on demande quel parti est le plus compétent pour résoudre le problème que les votant-e-s du PBD interrogés considèrent comme étant le plus important, à peine plus de 30% de l'électorat du PBD citent ce parti.

L'électorat du PBD et celui du PDC citent fréquemment l'UDC, le PLR et aussi le PS. Comme parti compétent pour régler le problème le plus important, outre son propre parti, l'électorat du PVL cite le PLR et le PS, celui du PES surtout le PS.

Pour l'UDC, il est notable également que seulement 7% des personnes interrogées ont dit ne pas savoir quel parti était pour elles le plus compétent. Ce chiffre est nettement plus élevé pour tous les autres partis. Pour le PVL et le PBD, presque 20% des votant-e-s disent ne pas savoir quel parti est le plus compétent pour résoudre leur problème le plus important.

Tableau 7 *Parti le plus compétent pour résoudre le problème le plus important, en 2015, en fonction du parti choisi (en %), pour tous les problèmes mentionnés.*

		Parti le plus compétent pour résoudre le problème le plus important										
		UDC	PLR	PBD	PDC	PVL	PS	PES	Autres partis / autre réponse	Ne sait pas	Total	N
Parti choisi	UDC	78	6	1	1	0	1	0	5	7	100	1058
	PLR	11	63	0	2	1	3	1	5	15	100	567
	PBD	18	14	31	3	3	8	0	3	19	100	142
	PDC	15	13	2	40	0	7	1	6	18	100	413
	PVL	6	14	4	3	34	12	4	5	19	100	161
	PS	5	7	1	3	1	62	3	5	13	100	656
	PES	2	1	0	3	3	31	40	6	12	100	254

Exemple de lecture : Parmi l'électorat UDC, 78% sont d'avis que l'UDC est le parti le plus compétent pour résoudre le problème perçu comme le plus important et 6% pensent qu'il s'agit du PLR. Parmi l'électorat du PLR, 11% mentionnent l'UDC comme étant le parti le plus compétent et 63% le PLR.

En complément à la question sur le problème le plus important, nous avons demandé à l'ensemble des électrices et des électeurs, à propos de cinq domaines politiques, quel parti s'occupait le plus du thème, puis quel parti était le *plus compétent* dans ce domaine. Les domaines thématiques en question étaient la politique migratoire, la politique européenne, la politique sociale, la politique environnementale et la politique économique. Ces cinq thèmes étaient les thèmes les plus importants pour les élections de 2015 du point de vue des personnes interrogées elles-mêmes. Outre la distinction entre l'identification au thème et la compétence à traiter un thème, la différence avec la représentation du graphique 17

ci-dessus est que la question sur le parti se souciant le plus d'un thème et sur le parti le plus compétent pour le traiter était posée dans chaque cas à tous les électrices et électeurs interrogés et non uniquement à celles et ceux qui avaient cité le problème considéré comme étant le plus important. Ces questions ne faisaient pas partie de l'enquête post-électorale, mais étaient incluses dans l'enquête menée avant le scrutin.

Les résultats sont présentés dans le graphique 18. Comme dans les enquêtes précédentes, il apparaît que les votant-e-s identifient les partis à des thématiques précises de manière prononcée en affirmant qu'un parti est celui qui se soucie le plus fortement d'un thème. Toutefois, il y a ensuite une nette différenciation, pour plusieurs thèmes, quant au parti qui est aussi perçu comme le plus compétent sur une thématique. En outre, on voit que la part de celles et ceux qui choisissent l'option « Ne sait pas » est toujours beaucoup plus élevée pour la question du parti le plus compétent, où elle va de 19% à 28%, que sur celle du parti qui s'occupe d'un thème.

L'UDC est perçue comme le parti qui s'occupe le plus de la politique migratoire, avec 64% des votant-e-s de cet avis. Le PS réunit 18% des avis exprimés sur ce point et 9% ont choisi l'option « Ne sait pas ». Les autres partis sont ici à peine représentés.

À la question de la compétence, l'UDC reste toujours le parti le plus fréquemment cité, mais par seulement 29% des personnes interrogées. Le PS, le PDC et le PLR sont en revanche plus souvent cités. Enfin, 23% des personnes interrogées ont choisi « Ne sait pas ».

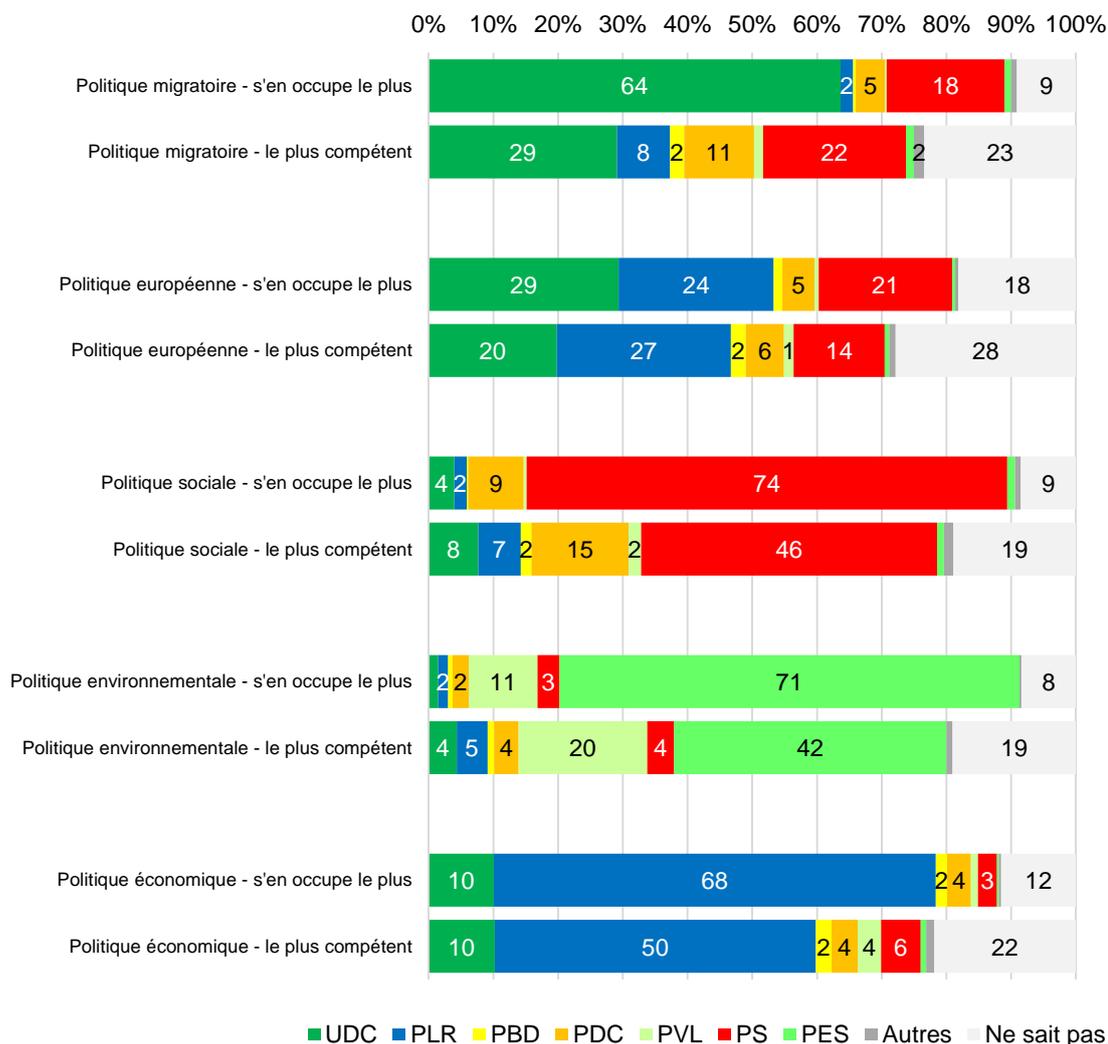
Les différences sont un peu moins marquées sur la politique européenne. Ici, les personnes interrogées indiquent toujours l'UDC comme étant le parti qui s'en occupe le plus (29%), mais le PLR (24%) et le PS (21%) sont également fréquemment cités. De plus, le PLR est nommé plus fréquemment que la moyenne (27%) comme parti compétent pour la politique européenne, tandis que 20% des personnes interrogées seulement considèrent l'UDC comme le parti le plus compétent dans ce domaine. Il est notable en outre que près d'un tiers des personnes interrogées ont coché la case « Ne sait pas ».

La politique sociale est un domaine clairement attribué au PS, avec près des trois quarts des personnes interrogées qui pensent qu'il s'en occupe le plus. Parmi les autres partis, le deuxième à être le plus souvent mentionné est le PDC, les autres partis n'étant que rarement nommés. C'est également le PS qui est le plus fréquemment cité comme étant le parti qui propose les meilleures solutions en politique sociale.

La politique environnementale et énergétique est clairement perçue comme le domaine du PES et du PVL. En matière de politique environnementale, le PES est identifié clairement comme le parti qui s'en soucie le plus, à l'instar du PS en matière de politique sociale. Le PVL arrive en seconde position. Concernant les solutions, le PES est là encore le parti le plus souvent mentionné, mais le PVL n'est plus loin derrière. Il importe de noter également que le PS est rarement cité comme le parti s'occupant le plus de politique environnementale, et guère non plus comme étant le plus compétent sur cette question.

Dans l'ensemble, il apparaît que les partis des deux extrêmes sur l'échiquier politique, l'UDC, le PS et le PES, sont très clairement associés à des questions spécifiques sur lesquelles ils mènent aussi principalement campagne. Le PLR peut marquer des points en matière de politique européenne et de politique économique, le PDC se voit créditer de compétences en politique sociale et le PVL en politique environnementale, quoique à un faible niveau. Le PBD n'est nommé fréquemment pour aucune thématique, ni comme parti s'en occupant le plus, ni comme parti offrant les meilleures solutions.

Graphique 18 *Parti s'occupant le plus de certaines thématiques et parti offrant les meilleures solutions, en 2015 (votant-e-s uniquement).*



Exemple de lecture : les personnes interrogées sur le parti qui à leurs yeux s'occupe le plus de la politique migratoire sont 64% à répondre l'UDC et 18% le PS. Sur celui qui est le plus compétent pour la politique migratoire, 29% nomment l'UDC, 8 % le PLR, 11% le PDC et 22% le PS. N = 5216 – 5307.

3.6 Choix des candidat-e-s et apparentements de listes

L'élection au Conseil national est ainsi faite que l'on ne vote pas uniquement pour des partis mais également pour des personnes. Les électrices et électeurs de tous les cantons reçoivent à domicile des bulletins de vote sur lesquels sont imprimées les listes de tous les candidat-e-s qui se présentent à l'élection. Ils peuvent soit déposer dans l'urne la liste de leur choix telle quelle, soit la modifier en cumulant ou biffant des candidat-e-s, soit encore inscrire sur leur liste des personnes figurant sur d'autres listes (panachage).

Les électrices et électeurs faisant usage de ces possibilités sont nombreux. Lors des dernières élections nationales, ils ont été 40 à 45% à déposer dans l'urne un bulletin non modifié contre 55 à 60% qui ont modifié les listes imprimées ou utilisé un bulletin vierge. Le nombre d'électrices et électeurs qui modifient leur liste varie fortement selon les cantons et les listes.

Les candidat-e-s accordent beaucoup d'attention aux électrices et électeurs qui modifient leur bulletin de vote. Pour être élus, ils doivent d'abord appartenir à une liste qui obtiendra un ou plusieurs sièges. Vu l'intensité de la concurrence – plus de 3800 candidat-e-s au Conseil national pour 200 sièges à pourvoir en 2015 – ce qui compte pour chaque candidate ou candidat en particulier, c'est que son nom soit plus souvent panaché et cumulé et moins souvent biffé que celui de ses colistiers.

Il est relativement facile d'analyser ces mouvements à l'aide des données de l'Office fédéral de la statistique. S'agissant de Selects, nous avons toutefois cherché à savoir dans quelle mesure les électrices et électeurs ont modifié les listes et si c'était pour y mettre un plus grand nombre de femmes ou d'hommes. Cette question est intéressante en ce qu'elle pourrait éclairer la raison de la sous-représentation parlementaire des femmes. Bien que plus de la moitié de l'électorat soit constitué de femmes et que celles-ci représentent près de 49% des votant-e-s, elles ne représentent que 34,5% des candidat-e-s et 32% des élu-e-s, soit un pourcentage nettement plus faible.

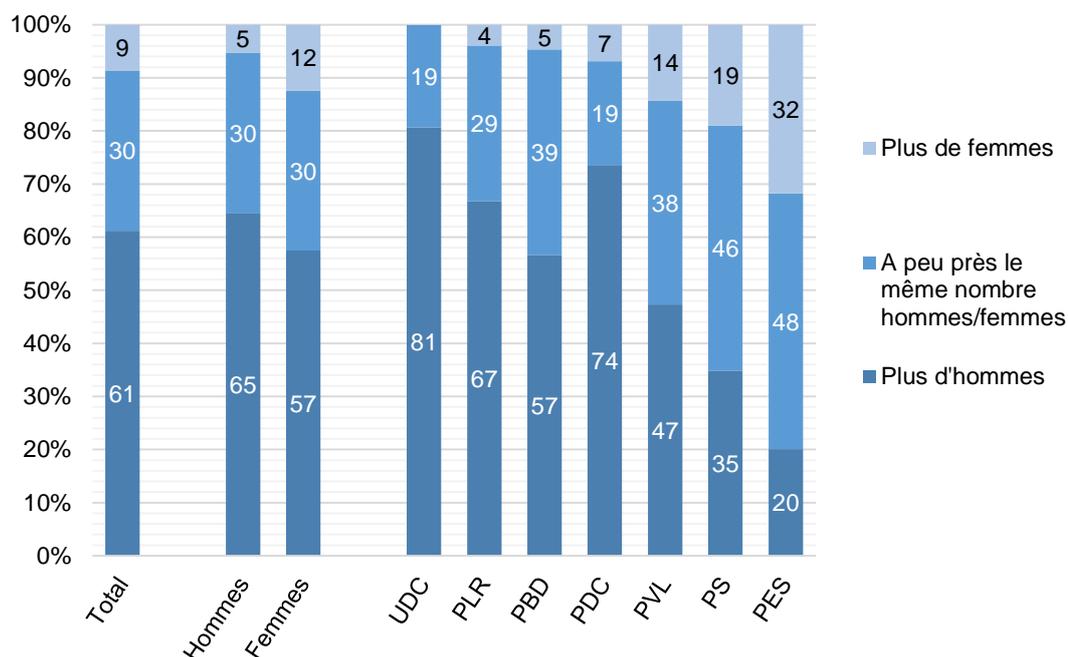
Aux électrices et électeurs qui disaient avoir modifié leur bulletin de vote – près de 60% lors de l'enquête de 2015 – nous avons demandé si leur liste, une fois modifiée, comptait davantage d'hommes ou de femmes ou un nombre à peu près égal des uns et des autres.

Le graphique 19 répond à cette question. Au total, 60% des personnes interrogées ont dit que leur bulletin, une fois modifié, contenait plus d'hommes que de femmes et seulement 9% que les femmes étaient plus nombreuses que les hommes. Non que les votant-e-s aient systématiquement discriminé les femmes. S'agissant plus particulièrement des partis bourgeois, on note que la plupart des listes comptent d'entrée de jeu davantage d'hommes que de femmes et que cet état de chose est rarement corrigé par les votant-e-s. Mais on observe également que les listes donnant systématiquement la préférence aux femmes sont rares.

Analysée sous l'angle du sexe des votant-e-s, la question fait apparaître des différences. Les femmes sont environ 12% à dire que leur liste comptait plus de femmes que d'hommes, alors que les hommes ne sont que 5%. Mais femmes et hommes sont beaucoup plus nombreux à dire que la liste qu'ils ont finalement déposée dans l'urne comptait davantage d'hommes que de femmes.

Les écarts se creusent lorsqu'il s'agit des partis. Il n'y a aucun électeur de l'UDC pour dire que son bulletin de vote, une fois modifié, comptait plus de femmes que d'hommes. Cela pour la bonne raison que l'UDC était le parti présentant le moins de femmes. La part des listes comptant une majorité de femmes est également faible au PLR, au PBD et au PDC. La part des votant-e-s disant qu'il y avait finalement plus de femmes que d'hommes sur leur liste est de 14% au PVL, de 19% au PS et de 32% au PES. Plus faible est aussi pour ces formations la part des votant-e-s disant que leur liste comptait plus d'hommes que de femmes, à savoir 47% au PVL, 35% au PS et 20% aux PES. Le PES reste le seul parti dont les votant-e-s disent qu'il y avait plus de femmes que d'hommes sur leur liste.

Graphique 19 Hommes/femmes en % sur les listes de ceux qui ont modifié leur liste (votant-e-s uniquement)



Exemple de lecture : Après avoir modifié leur liste, 61% des personnes interrogées ont dit qu'il y avait plus d'hommes que de femmes sur leur liste, 30% qu'il y avait le même nombre d'hommes que de femmes, 9% qu'il y avait plus de femmes que d'hommes. (N Total 1794 ; hommes 950 ; femmes 844 ; UDC 524 ; PLR 299 ; PBD 76 ; PDC 245 ; PVL 74 ; PS 317 ; PES 112).

Une deuxième particularité de la pratique électorale suisse est la possibilité offerte aux partis de former des apparentements. L'apparement est un instrument permettant aux formations politiques d'optimiser leurs perspectives de gains de sièges. À la veille des élections, tous les partis comptent leurs chances et négocient de manière à mettre le plus d'atouts possible dans leur jeu. Étant donné qu'ils leur permettent de présenter plusieurs listes – par exemple des listes régionales ou des partis de jeunes – n'entrant pas en concurrence les unes avec les autres, les apparements constituent la première des raisons pour lesquelles tant de listes et de candidat-e-s se disputent en Suisse les sièges du Conseil national.

Cet instrument suscite cependant des controverses récurrentes : non seulement, il ne représente que des optimisations de caractère purement mathématique et stratégique, mais il comporte le risque que des votant-e-s d'un parti x offrent, en l'utilisant, un siège à un parti y. Il ne laisse donc pas indifférents les milieux qui s'intéressent à la politique. On imagine difficilement qu'un parti de droite puisse par exemple former des apparements de listes avec une formation de gauche, ce qui, effectivement, ne s'est jamais vu. Lorsque apparement il y a, cela se produit donc presque toujours au sein d'un même bloc politique et non entre des blocs opposés.

On ignore dans quelle mesure les électrices et électeurs savent ce qu'est un apparement de listes et s'ils ont conscience de leurs effets. La question n'est pas sans importance. Il est arrivé, en effet, que des observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe exigent que les apparements de listes soient signalés et que les votant-e-s soient mieux informés de leurs conséquences. Connaître la mesure dans laquelle les électrices et électeurs sont conscients des apparements est également important pour les partis, que cela peut encourager ou, au contraire, dissuader de former des apparements politiquement sensibles.

Pour éclaircir ce point, nous avons profité des élections de 2015 et posé, pour la première fois, des questions sur les apparentements de listes. Au total, 77% des personnes interrogées, soit une proportion étonnamment élevée, ont dit en avoir entendu parler. À ces personnes nous avons demandé si elles pouvaient indiquer avec quelles autres formations le parti de leur choix avait conclu des apparentements. Les réponses à cette question témoignent d'un niveau d'information plutôt modeste. Le tableau 8 ci-dessous indique pour tous les grands partis si leurs électrices et électeurs ont su nommer des apparentements de listes. Étant donné que ces apparentements varient selon les cantons, nous avons vérifié séparément, pour chacun d'entre eux, s'il existait ou non un apparentement et, dans l'affirmative, s'il avait été nommé ou non. Il y avait en l'occurrence deux possibilités de dénomination juste ou fautive :

- Il y avait un apparentement et il a été nommé ou pas nommé
- Il n'y avait pas d'apparentement mais il en a néanmoins été nommé ou non nommé un

La première partie du tableau montre combien d'électrices et électeurs des partis et des cantons dans lesquels existaient des apparentements ont su nommer ceux-ci. Étant donné que la question a uniquement été posée à des personnes qui avaient déjà nommé des apparentements et que les cantons où il en existait étaient rares, le nombre de cas est quelquefois très réduit, et les résultats n'ont de ce fait qu'une valeur indicative. Les résultats des groupes contenant moins de 40 personnes n'ont pas été retenus.

38% des électrices et électeurs de l'UDC ont cité un apparentement de liste avec le PLR dans les trois cantons où tel était effectivement le cas. Rares sont en revanche ceux qui, dans le canton d'Argovie, ont mentionné l'apparentement conclu avec le PDC. Les électrices et électeurs du PLR ont souvent mentionné des apparentements avec l'UDC (43%), mais beaucoup moins nombreux ont été celles et ceux qui ont cité les apparentements effectivement conclus avec d'autres partis. Relativement nombreux ont été en outre les électrices et électeurs qui ont cité les apparentements avec le PDC (25%). Seuls 15% des électrices et électeurs du PBD étaient au courant de l'apparentement de leur parti avec le PDC, qui avait tout de même été conclu dans 13 cantons. Même constat pour celui passé dans 10 cantons avec le PVL, qui n'a pratiquement jamais été mentionné. On peut en dire autant de l'électorat du PVL. Seules 16% des personnes interrogées ont cité l'apparentement avec le PBD, et 12% l'apparentement avec le PDC. Les électrices et électeurs du PDC étaient nombreux à connaître l'apparentement avec le PLR mais beaucoup plus rares à être au fait de ceux passés avec le PVL et le PBD. Bon nombre des électrices et électeurs du PS et du PES étaient au courant de l'apparentement passé entre les listes de leurs partis respectifs (50% et 56%). Seuls 11% des électrices et électeurs du PS interrogés avaient en revanche connaissance de ceux que le PS et le PVL avaient conclus entre eux dans trois cantons.

La deuxième partie du tableau, qui montre le nombre de fois où des apparentements de listes ont été mentionnés dans des cantons où il n'y en avait pas, fait apparaître l'existence de diverses sources d'erreur. 26% d'électrices et électeurs UDC croyaient savoir que leur parti avait conclu un apparentement avec le PLR alors que ce n'était pas le cas. De leur côté, 9% d'électrices et électeurs du PLR ont mentionné des apparentements avec l'UDC dans des cantons où il n'y en avait pas. 7% d'électrices et électeurs du PLR croyaient à des apparentements avec le PDC dans des cantons où n'existait rien de tel. On relève beaucoup d'erreurs parmi les votants du PVL en ce qui concerne les apparentements avec le PS et le PVL. Les apparentements de listes entre le PVL et le PS ainsi que le PES se limitent à quelques rares cantons.

Des données ci-dessus il est permis de conclure que les votant-e-s ne sont pas capables de nommer systématiquement, et pour l'ensemble du territoire, les apparentements qui existent ou n'existent pas. Les plus connus sont ceux passés entre les grands partis, par exemple ceux conclus entre les grands partis bourgeois ou entre le PS et le PES. Encore a-t-on parfois l'impression que certains électrices et électeurs répondent au hasard plutôt qu'en réelle connaissance de cause. C'est en tout cas ce que semble suggérer la mention assez fréquente d'apparentements non-existants entre grands partis.

Le nombre restreint d'électrices et électeurs capables de nommer correctement les apparentements de listes pourrait tenir en partie au fait que beaucoup d'entre eux ont été interrogés alors que le vote remontait déjà à quelques semaines. De là à conclure que la connaissance du sujet aurait été substantiellement supérieure au moment même du vote, il y a toutefois un pas qu'il serait exagérément optimiste de franchir.

Tableau 8 *Dénomination des apparentements de listes selon le parti choisi et en fonction de l'existence ou de l'absence d'apparement (votant-e-s uniquement)*

		Il existait un apparement de listes. Les sondés ont nommé des apparements avec les partis suivants...																							
		UDC			PLR			PBD			PDC			PVL			PS			PES					
		nommé	pas nommé	N	nommé	pas nommé	N	nommé	pas nommé	N	nommé	pas nommé	N	nommé	pas nommé	N	nommé	pas nommé	N	nommé	pas nommé	N			
Parti choisi	UDC				38	62	147				8	92	93												
	PLR	43	57	47				12	88	94	25	75	121	12	88	56									
	PBD										15	85	119	9	91	92									
	PDC				41	59	124	22	78	183				15	85	151									
	PVL							16	84	112	12	88	98												
	PS														11	89	49					50	50	506	
	PES																	56	44	202					

		Il n'existait pas d'apparement de listes. Les personnes interrogées ont nommé des apparements avec les partis suivants...																							
		UDC			PLR			PBD			PDC			PVL			PS			PES					
		nommé	pas nommé	N	nommé	pas nommé	N	nommé	pas nommé	N	nommé	pas nommé	N	nommé	pas nommé	N	nommé	pas nommé	N	nommé	pas nommé	N			
Parti choisi	UDC				26	74	635	1	99	782	4	96	689	0	100	782	1	99	782	1	99	782			
	PLR	9	91	417				3	97	371	7	93	344	2	98	408	2	98	465	0	100	465			
	PBD	1	99	134	4	96	103							15	85	42	1	99	134	0	100	134			
	PDC	1	99	302	8	92	204	5	95	146				6	94	178	4	96	329	2	98	329			
	PVL	0	100	149	6	94	141	5	95	37	3	97	51				12	88	131	12	88	139			
	PS	0	100	535	1	99	535	0	100	535	1	99	535	9	91	486									
	PES	0	100	207	1	99	207	1	99	207	0	100	207	11	89	199									

Exemple de lecture : 38% des électrices et électeurs UDC interrogés ont indiqué que leur parti avait conclu un apparement avec le PLR dans les cantons où tel était effectivement le cas. Pour les cantons dans lesquels l'UDC n'avait pas conclu d'apparement, 26% de ses électrices et électeurs ont néanmoins cité l'existence d'un apparement de listes avec le PLR..

À la fin de ce bloc de questions concernant les apparements, nous avons cherché à savoir ce que les électrices et électeurs pensaient de ceux-ci et à déterminer dans quelle mesure ils étaient d'accord avec les affirmations suivantes :

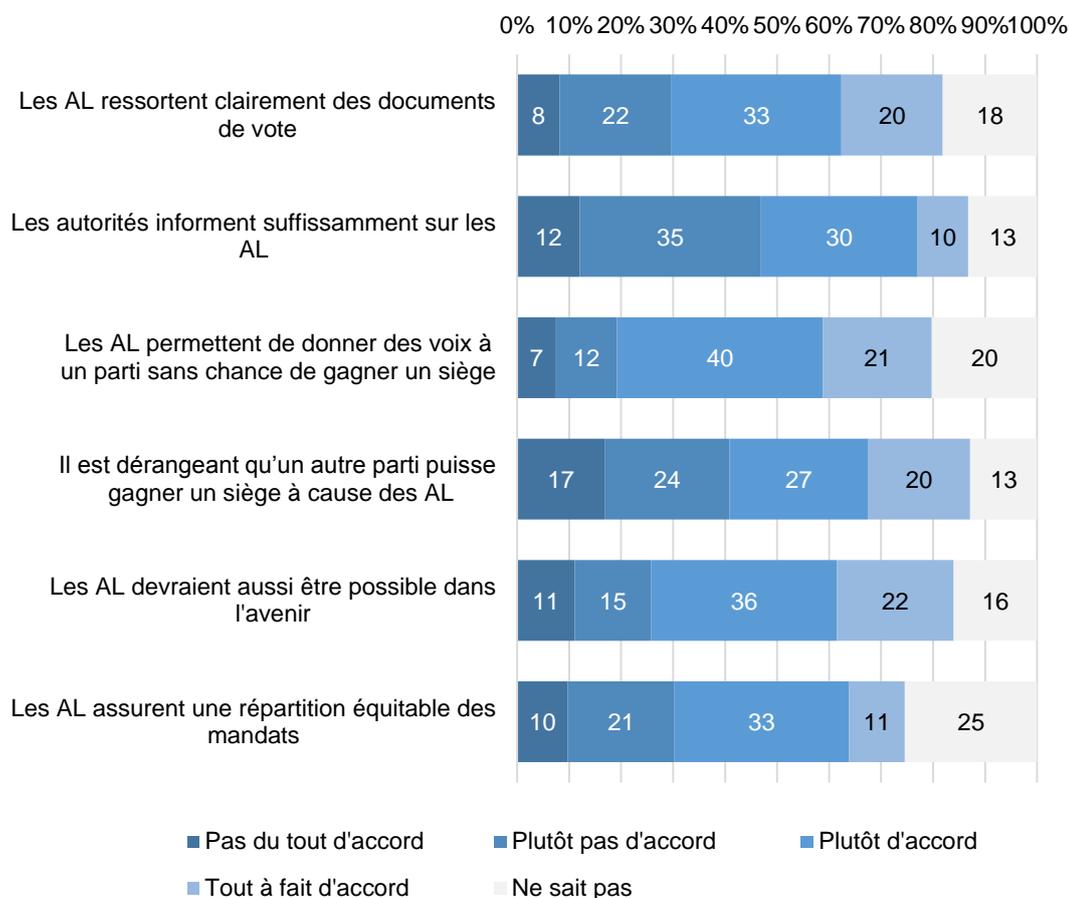
- « Il était évident sur le matériel de vote quels apparements existaient entre les différentes listes. »
- « Les autorités informent suffisamment sur le fonctionnement et les effets des apparements de listes . »
- « Les apparements de listes me permettent de donner une voix à un parti même si ce parti n'a aucune chance de gagner un siège. »

- « Cela me dérange qu'à cause des apparentements de listes ma voix peut aider un parti pour qui je n'ai pas voté à gagner un siège. »
- « Les apparentements de listes/les sous-apparentements de listes devraient également être possibles dans le futur. »
- « Les apparentements de listes assurent une répartition plus équitable de sièges entre les partis. »

Le graphique 20 reflète la mesure dans laquelle les électrices et électeurs adhèrent à ces affirmations. Il montre que celles et ceux estimant que les apparentements existants ressortaient clairement des documents électoraux sont majoritaires (53% d'opinions très ou plutôt favorables). L'affirmation selon laquelle les apparentements permettent de voter pour un parti n'ayant aucune chance de remporter un siège a été, elle aussi, fortement approuvée (61% d'opinions très ou plutôt favorables). L'argument d'une répartition des mandats plus équitable entre les partis a également recueilli une majorité de suffrages (44% d'opinions très ou plutôt favorables contre 31% d'opinions plutôt défavorables ou très défavorables). Ce point est celui auquel le plus de personnes n'ont pas répondu ou dit ne pas avoir d'opinion sur le sujet.

La plus grande partie des personnes interrogées a dit ne pas vouloir la suppression des apparentements. 58% d'entre elles se sont prononcés pour leur maintien. L'information fournie par les autorités suscite quelque critique. 40% seulement l'ont estimée suffisante, contre 47% pour qui ce n'est pas le cas. Le fait que les apparentements puissent permettre de gagner un mandat à un parti autre que celui de leur choix a également recueilli plus d'opinions défavorables que favorables. 47% trouvent cela contrariant contre 41% qui n'y voient pas d'inconvénient.

Graphique 20 Opinions concernant les apparentements de listes (AL, votant-e-s uniquement)



Exemple de lecture : À l'affirmation selon laquelle les apparentements de listes existants ressortaient clairement des documents de vote, 8% des votant-e-s ont répondu que tel n'était absolument pas le cas et 22% que tel n'était plutôt pas le cas. 33% ont plutôt approuvé cette affirmation et 20% l'ont clairement approuvée. (N = 2955).

3.7 Vote par tradition

La socialisation de la jeunesse a, entre autres choses, une incidence sur ses orientations politiques. Les parents n'éveillent pas seulement en elle l'intérêt pour la politique, ils lui transmettent aussi des valeurs essentielles. Nous avons cherché à déterminer par une post-enquête de Selects quel impact la socialisation politique avait sur le choix d'un parti. Nous avons demandé à tous les participants quel était le parti pour lequel votait leur père ou leur mère alors qu'eux avaient environ 14 ans.

Ils n'ont pas tous été capables de fournir des indications. Questionnés sur le choix électoral du père, 63% des participant-e-s ont nommé un parti, 5% ont dit que leur père n'avait pas alors le droit de vote, 4% qu'il ne votait pas et 26% qu'ils ne savaient pas. Questionnés sur le choix électoral de la mère, 46% seulement des participant-e-s ont nommé un parti, 15% ont dit que leur mère n'avait pas le droit de vote, 9% qu'elle ne votait pas et 27% qu'ils ne savaient pas. Malgré ces incertitudes, les réponses donnent une indication sur la mesure dans laquelle le choix électoral est, lui aussi, « hérité ».

Le tableau 9 montre pour qui votaient le père et la mère des électrices et électeurs de toutes les grandes formations politiques. Seules ont été retenues les personnes ayant nommé un parti. Comme on peut le constater, les réponses varient fortement selon les partis.

Parmi les électrices et électeurs de l'UDC, 39% seulement ont dit que leur père votait déjà UDC. Ce chiffre relativement bas était mécaniquement prévisible : en effet, l'électorat UDC a plus que doublé au cours des vingt dernières années. En revanche, 25% ont indiqué que leur père votait PLR et 21% qu'il votait PDC. Seuls 11% ont répondu que leur père votait PS. On voit par là que l'électorat de l'UDC proviennent en grande partie de milieux bourgeois où l'on votait autrefois PLR ou PDC. Les gains réalisés par l'UDC au cours des vingt dernières années sont donc à mettre en premier lieu au compte des mouvements qui se sont produits au sein même des partis bourgeois.

Pour ce qui est du PLR, 52% ont indiqué que leur père votait déjà PLR, 14% qu'il votait UDC et 18% qu'il votait PDC. Quant au PBD, une partie assez importante de son électorat vient de foyers UDC. 43% des électrices et électeurs du PBD interrogés ont dit que leur père votait UDC, les autres citant à parts à peu près égales le PLR, le PDC et le PS. Vu le nombre restreint d'électrices et électeurs du PBD compris dans l'échantillon, ces données ne reflètent toutefois que des tendances.

Le PDC arrive largement en tête pour ce qui est des pères qui votaient déjà pour ce parti. 73% de ses électrices et électeurs ont dit que leur père votait déjà PDC. En termes positifs, cela veut dire que l'électorat du PDC est encore constitué pour une grande partie de personnes votant par tradition. Ce qui, en termes négatifs, signifie qu'il présente peu d'attrait pour les électrices et électeurs ne venant pas d'un milieu PDC.

Le PVL est constitué d'électrices et électeurs dont le père votait selon les circonstances et n'avait pas de préférence marquée pour telle ou telle formation. Pour ce qui est du PS et du PES, il est frappant de constater que la plupart des personnes interrogées ont répondu que leur père votait pour un parti bourgeois, cela avec une part plus petite de pères votant UDC que de pères votant PDC et PLR. Étant donné que l'UDC était encore, il y a vingt ans, le plus petit des partis bourgeois, il est dans l'ordre des choses qu'elle ait été moins souvent citée que le PDC ou le PLR. Un tiers seulement des électrices et électeurs du PS et du PES ont répondu que leur père votait déjà PS. Tandis que seule une petite partie de l'électorat votant pour des partis bourgeois vient de foyers de gauche, on constate, au contraire, qu'une grande partie de l'électorat de gauche provient de foyers bourgeois.

La réponse à la question sur le vote des mères est très proche de la réponse à la question sur le vote des pères. Ce qui n'est pas étonnant vu que 81% des personnes interrogées qui ont indiqué à la fois le choix électoral du père et celui de la mère ont cité les deux fois le même parti, et ce pour toutes les formations prises en considération. La différence provient surtout du fait qu'ils ont moins souvent indiqué le choix de la mère que celui du père.

Tableau 9 Choix électoral du père et de la mère alors que les votants avaient 14 ans

		Parti pour lequel votait le père							Total	N
		UDC	PLR	PDC	PS	PES	autres			
Parti choisi en 2015	UDC	39	25	21	11	0	4	100	674	
	PLR	14	52	18	11	0	5	100	419	
	PBD	43	19	12	17	0	9	100	87	
	PDC	5	13	73	6	0	3	100	299	
	PVL	21	28	23	18	5	5	100	101	
	PS	11	21	23	35	1	9	100	441	
	PES	15	26	16	32	3	8	100	172	

		Parti pour lequel votait la mère							Total	N
		UDC	PLR	FDP	PS	Verts	autres			
Parti choisi en 2015	UDC	37	22	25	12	1	4	100	487	
	PLR	11	43	25	18	1	3	100	298	
	PBD	34	17	13	26	0	9	100	57	
	PDC	2	10	70	12	0	5	100	218	
	PVL	13	17	19	37	4	10	100	89	
	PS	6	15	26	47	2	4	100	323	
	PES	10	20	20	36	9	4	100	133	

Exemple de lecture : 39% des personnes interrogées qui ont voté UDC en 2015 ont dit que leur père avait voté UDC alors qu'ils avaient 14 ans, 25% qu'elle avait voté PLR, 21% qu'elle avait voté PDC et 11% PS.

4 Dynamique de la campagne

Outre l'enquête post-électorale, nous avons utilisé un instrument combinant l'enquête *Rolling Cross-Section* et une enquête panel (RCS/panel) pour étudier la dynamique de la campagne et les changements de comportement politique à court terme. Au total, les mêmes électeurs et électrices ont été interrogés quatre fois par web pour cette étude.

La première vague, comportant quelque 11 000 interviews, a commencé aussitôt après les votations fédérales du 15 juin 2015. Le deuxième a commencé mi-août 2015. Ensuite, durant 61 jours avant l'élection, samedis et dimanches inclus, 120 personnes ont été interrogées par jour en moyenne. Ce deuxième sondage pré-électoral a totalisé 7463 interviews. Tous celles et ceux qui ont été interrogés avant l'élection et qui n'avaient pas encore voté ont en outre été une nouvelle fois interrogés après les élections sur leur comportement électoral réel et un quatrième sondage a eu lieu également après l'élection du Conseil fédéral. Ces enquêtes pré- et post-électorales combinées fournissent différents indices sur le moment de la prise de décision et du vote, sur les changements au cours de la phase finale de la campagne et sur l'évaluation des partis et des thématiques au fil du temps.

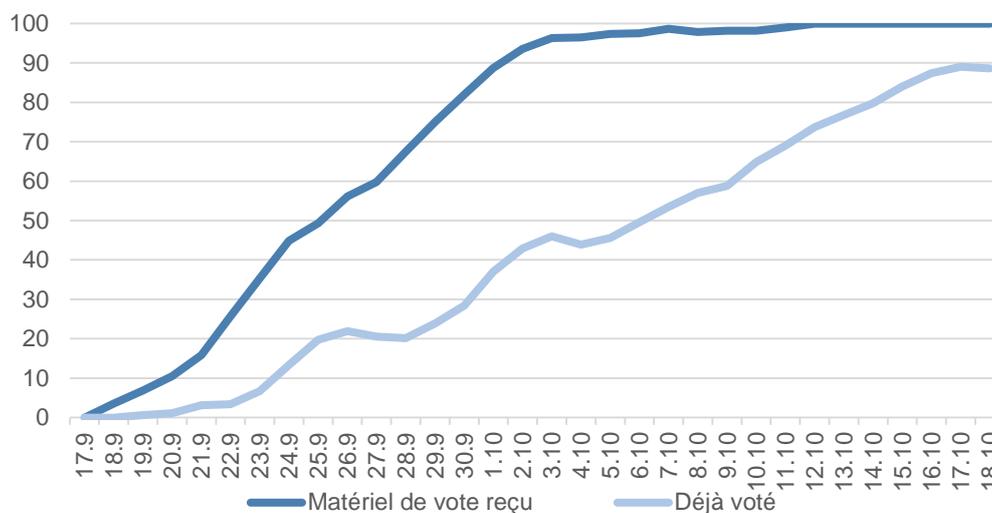
4.1 Le moment de la prise de décision et du vote

Quand les personnes reçoivent-elles le matériel de vote et quand votent-elles effectivement ? Les partis et les candidat-e-s attachent beaucoup d'importance pour la planification de leur campagne. La loi fédérale sur les droits politiques exige que le matériel de vote parvienne aux électrices et électeurs au plus tard dix jours avant le vote. Cependant, nombreux sont les cantons et les communes qui envoient le matériel de vote plus tôt.

Le graphique 21 montre quand les personnes ont reçu le matériel de vote et quand elles ont voté. La part de celles qui ont indiqué avoir reçu le matériel de vote augmente de façon presque linéaire à partir du milieu de la 5^e semaine précédant le vote. Deux semaines avant le vote, presque 100% des électrices et électeurs ont reçu le matériel de vote. Le vote par correspondance commence avec un délai de quelques jours, mais progresse également de manière presque linéaire jusqu'à près de 90%, valeur totale du vote par correspondance.

En résumé : la livraison du matériel de vote s'échelonne de manière linéaire et sans écarts sur une période d'environ 2 semaines et demie, le vote par correspondance sur une période de quatre semaines.

Graphique 21 Proportion des personnes ayant indiqué avoir déjà reçu le matériel de vote et avoir déjà voté (en%).

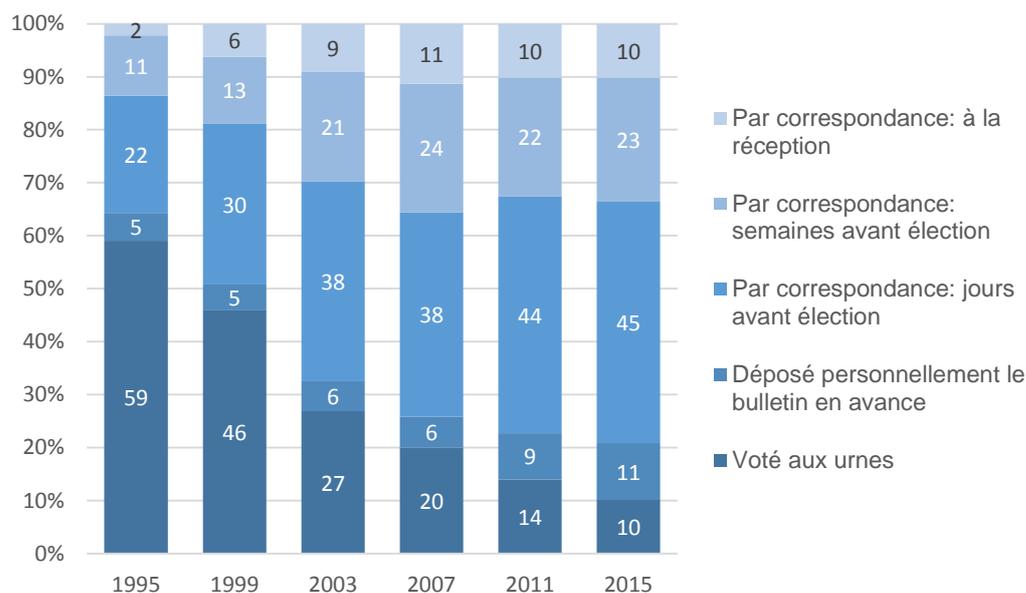


N = 2551. Moyenne mobile sur 3 jours pour compenser les variations dues au petit échantillon quotidien. Début des mesures : dès la mi-septembre 2015.

Comment évolue le mode de vote au fil du temps ? C'est ce que l'on peut analyser grâce à la question posée dans l'enquête post-électorale, demandant aux répondants de se rappeler comment ils avaient voté. Nous avons demandé à toutes les personnes interrogées quand et comment elles avaient déposé leur vote.

La tendance au vote par correspondance s'est de nouveau légèrement renforcée en 2015 (voir graphique 22). En 2015, environ 90% des électrices et électeurs ont mis à profit la possibilité de voter par correspondance, seuls 10% se sont rendus aux urnes. La proportion des personnes votant par correspondance ne cesse d'augmenter depuis 1995 et a encore augmenté par rapport à 2011. Parmi ceux qui votent par correspondance, seule une petite partie vote dès réception du matériel de vote, la majorité le fait dans les semaines précédant le week-end électoral. 11% utilisent la possibilité offerte par de nombreuses communes de déposer personnellement leur bulletin. Dans les petites communes surtout, ce mode de vote est souvent utilisé.

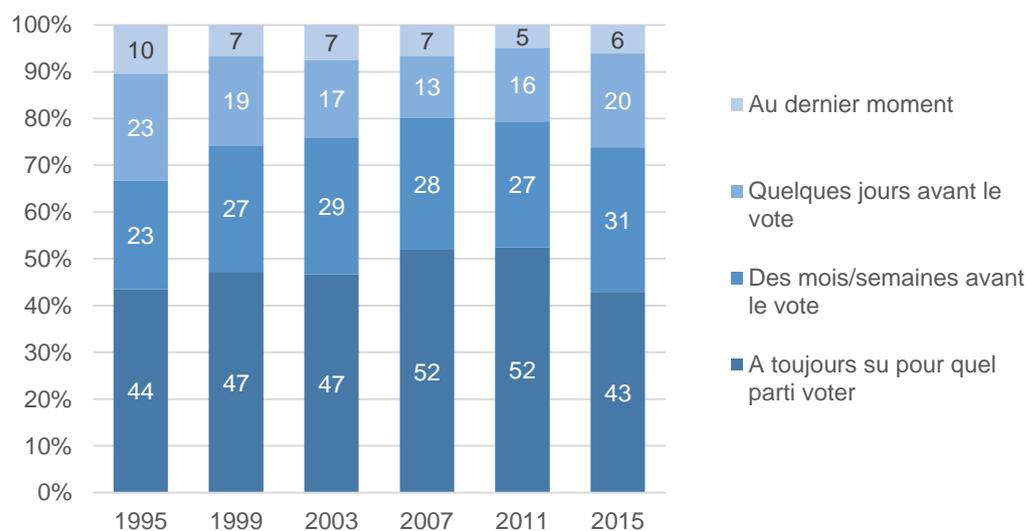
Graphique 22 Mode de vote 1995–2015 (en %).



Exemple de lecture : en 1995, 59% des électrices et électeurs ont indiqué s'être rendus aux urnes pour voter, 5% avoir déposé personnellement leur bulletin en avance, 2% immédiatement après avoir reçu le matériel de vote, 11% des semaines avant les élections et 22% quelques jours avant les élections. N 1995=3135 ; 1999=1391 ; 2003=2723 ; 2007=2108 ; 2011=2146, 2015=3756.

Le moment et le mode du vote ne signifient pas cependant que les électrices et électeurs ne se décident qu'au moment de voter. Au contraire : la part de ceux qui disent avoir toujours su pour qui ils voteraient oscille entre 44% et 54%. Seule une petite partie des électrices et électeurs indique s'être décidée au dernier moment (voir graphique 23).

Graphique 23 Moment de la décision pour le choix électoral 1995–2015.



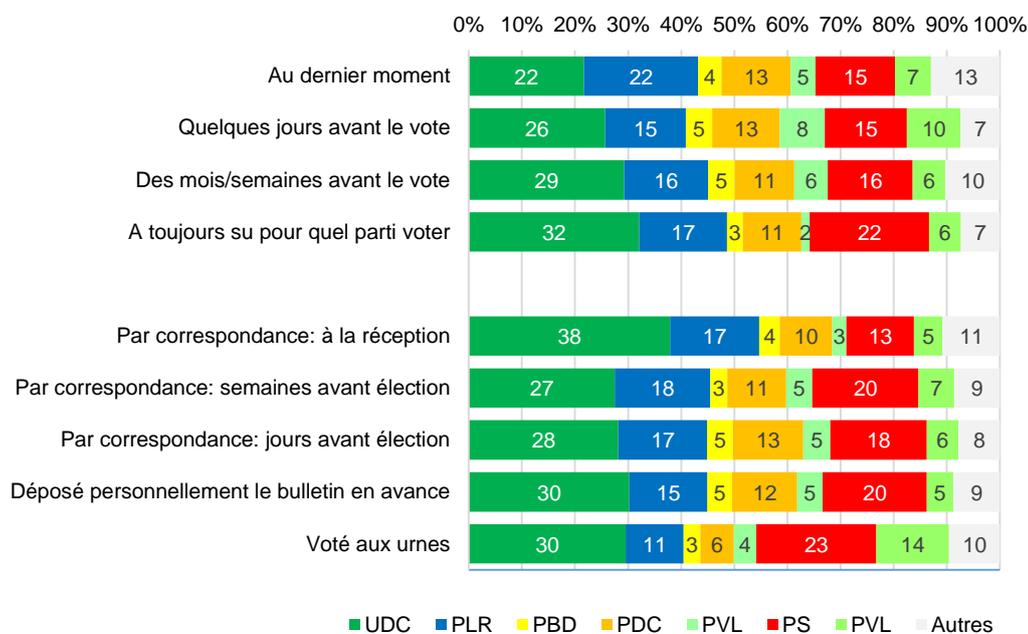
Exemple de lecture : en 1995 44% indiquaient qu'ils avaient toujours su pour quel parti ils voteraient, 23% s'étaient décidés des semaines avant le vote, 23% des jours avant le vote et 10% au dernier moment. N 1995=3166 ; 1999=1345 ; 2003=2504 ; 2007=1996 ; 2011=3030 ; 2015=3734.

Les électrices et électeurs qui se décident tard ou qui se rendent aux urnes votent-ils différemment que celles et ceux qui se sont décidés tôt ? Le graphique 24 montre pour quels partis les personnes interrogées se sont décidées en fonction de leur mode de vote et du moment de la décision. Cette analyse permet d'estimer si, durant la phase finale, certains partis ont gagné ou perdu des voix.

Dans l'ensemble, les différences entre les partis sont faibles. Les électeurs et électrices indiquant avoir toujours su pour quel parti ils voteraient, ont une tendance légèrement supérieure à la moyenne de voter pour l'UDC et le PS, beaucoup moins souvent pour les partis plus petits. En ce qui concerne le très petit groupe qui se décide au dernier moment, la tendance est plus forte de voter PLR, l'UDC étant moins souvent choisie.

Le tableau diffère légèrement lorsqu'on évalue les résultats en fonction du mode de vote. L'UDC obtient de bons résultats auprès de ceux qui remplissent leur bulletin dès réception du matériel de vote, le PS et le PES auprès de ceux qui se rendent aux urnes. Cependant ce sont des groupes de personnes relativement petits et donc qui ne pèsent pas sur le résultat du vote. En ce qui concerne ceux qui, entre ces deux moments, votent par correspondance, tous les partis sont plus ou moins au même niveau.

Graphique 24 Moment de la décision, mode de vote et choix électoral en %.



Exemple de lecture : en 2015, parmi ceux ayant indiqué qu'ils avaient toujours su pour quel parti ils voteraient, 29% ont voté UDC, 18% PLR, 4% PBD, 11% PDC, 3% PVL, 22% PS et 8% PES. (N aux urnes 368 ; déposé personnellement en avance 395 ; par correspondance : quelques jours avant le vote 1667 ; par correspondance : des semaines avant le vote 862 ; par correspondance : immédiatement après réception du matériel de vote 377 ; ont toujours su 1604 ; des mois/des semaines avant le vote 1153 ; des jours avant le vote 750 ; au dernier moment 227).

En résumé, on peut affirmer que juste avant les élections 2015, aucun transfert d'importance n'a eu lieu, c'est-à-dire que les élections n'ont guère été gagnées ou perdues dans les derniers jours ou heures. Le vote s'étale sur une période de plusieurs semaines et même parmi ceux qui votent tard, la grande majorité savait en avance à qui elle donnerait sa voix. Il reste qu'il est décisif pour les partis de faire campagne jusqu'à la dernière minute. Le paysage politique de la Suisse demeure très stable et même de très faibles reports peuvent avoir un impact important sur la dynamique politique à la suite des élections.

4.2 Changement de préférence à court terme

L'enquête panel/RCS permet également de déterminer l'ampleur des changements de préférences de parti dans la phase finale de la campagne. Avant les vacances d'été, nous avons demandé à tous les participantes et participants de l'enquête pour quel parti ils comptaient voter à l'automne. Contrairement aux enquêtes habituelles menées avant les élections, nous ne leur avons pas demandé pour quel parti ils voteraient si les élections se déroulaient le dimanche suivant. Après les élections, nous avons demandé aux même personnes au cours d'une nouvelle interview pour quel parti elles avaient effectivement voté. Le graphique 25 reflète ces changements à court terme. Le tableau montre le parti qu'ont effectivement choisi ces personnes qui, en juin, déclaraient avoir une certaine préférence pour un parti.

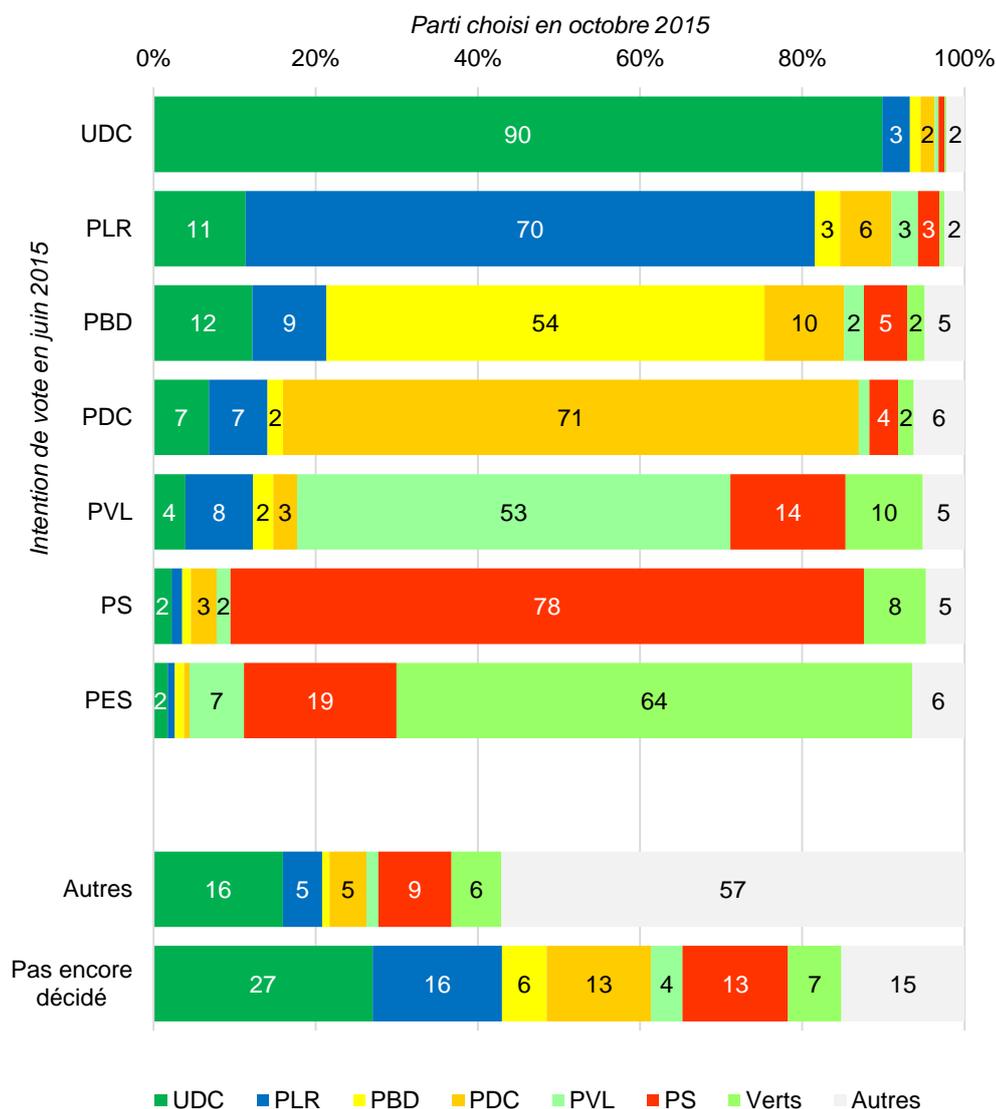
L'UDC a le mieux réussi à fidéliser son électorat. 90% de ceux qui avaient exprimé une préférence pour l'UDC avant le vote, ont effectivement voté UDC. Les personnes interrogées qui avaient une préférence pour l'UDC et qui, dans la phase finale, se sont décidées pour un autre parti, se sont réparties entre divers partis sans dominante claire.

Pour ce qui est des autres partis, la part de ceux qui ont voté pour le même parti que celui qu'ils avaient mentionné avant les élections, est passablement plus faible. Pour le PLR, le PDC et le PS, elle oscille entre 70% et 78%, pour le PES elle atteint 64%, pour le PBD 54% et pour le PVL 53%. Autant dire qu'en ce qui concerne les deux nouveaux partis PBD et PVL, seule une moitié environ des personnes ayant déclaré en juin vouloir voter pour eux l'ont effectivement fait en octobre.

Partant, les changements à court terme à l'égard des autres partis sont plus importants que ceux concernant l'UDC. Parmi ceux qui avaient une préférence pour le PLR, 11% ont voté UDC, le reste des transferts se répartissant entre les autres partis. Pour ce qui est du PBD, les électrices et électeurs ont migré vers les autres partis bourgeois, pour ce qui est du PDC, ils ont migré vers le PLR et l'UDC. L'électorat du PVL s'est lui plus massivement reporté vers la gauche (PS et PES) que vers la droite (une toute petite partie vers le PLR). Pour ce qui est du PS, il y a eu une faible migration vers le PES. Mais la tendance inverse est encore plus forte : 19% de ceux qui, en juin/juillet, déclaraient vouloir voter PES, ont voté PS. 7% de ceux qui, avant les élections, voulaient voter PES, ont donné leur voix au PVL.

Ceux qui avaient refusé d'indiquer leur préférence et qui ne s'étaient pas encore décidés – un groupe très petit – se sont distribués entre les différents partis à peu près selon la force électorale de ces derniers.

Graphique 25 Intention de vote en juin/juillet et parti effectivement choisi en % (uniquement les votant-e-s).



Exemple de lecture : parmi ceux qui en juin/juillet 2015 avaient dit vouloir voter UDC, 90% ont effectivement voté UDC, 3% ont voté PLR et 2% PDC. (N UDC 1517 ; PLR 1046 ; PBD 243 ; PDC 661 ; PVL 296 ; PS 1104 ; PES 370).

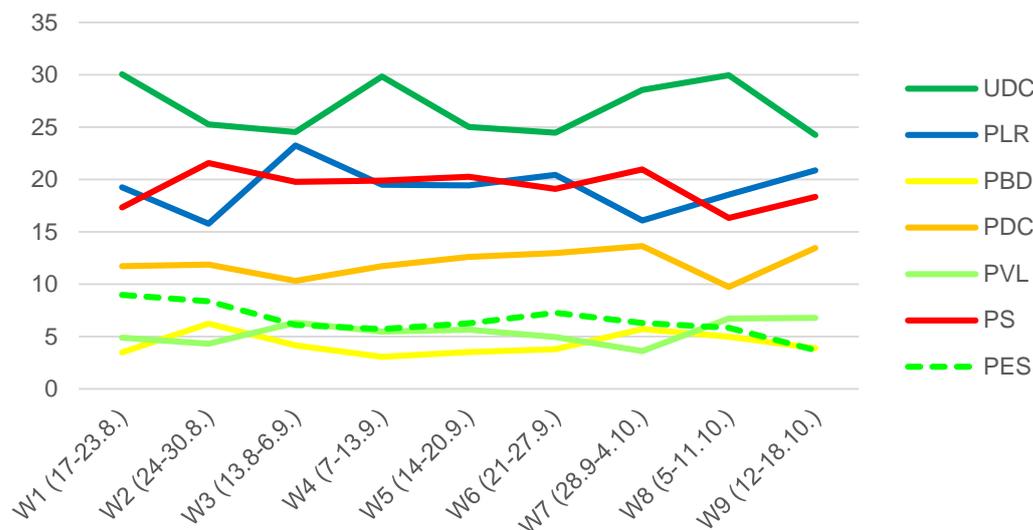
4.3 Conjoncture des partis et des thématiques

Grâce aux interviews effectuées tous les jours, l'enquête panel/RCS permet de retracer l'évolution de l'opinion dans les neuf dernières semaines précédant les élections. Même si en raison du petit nombre de personnes interrogées par jour, il est impossible de restituer précisément les tendances journalières, on peut en revanche se prononcer sur certaines tendances de fond, par exemple sur la façon dont les préférences de parti et la conjoncture des thématiques se sont développées dans les dernières semaines.

Le graphique 26 montre l'évolution des préférences de parti dans les neuf dernières semaines précédant les élections. Les personnes interrogées au cours d'une semaine entière, c'est-à-dire du lundi au dimanche, sont regroupées. Ce que montre clairement ce graphique, c'est surtout qu'il n'y a pas de tendance claire. Les fluctuations se situent à peu

près dans la fourchette à laquelle il fallait s'attendre en raison du nombre de cas et tous les partis se situent à peu près dans le cadre des rapports de force constatés au jour des élections. En d'autres termes, aucun des partis n'a encore fortement augmenté ou diminué son électorat dans les dernières semaines et les rapports de la phase finale sont restés très stables ou dans la marge d'erreur. Cela correspond à l'observation que, durant la phase finale de la campagne électorale, aucun événement marquant n'a eu lieu qui aurait pu avoir une influence substantielle sur les résultats du vote.

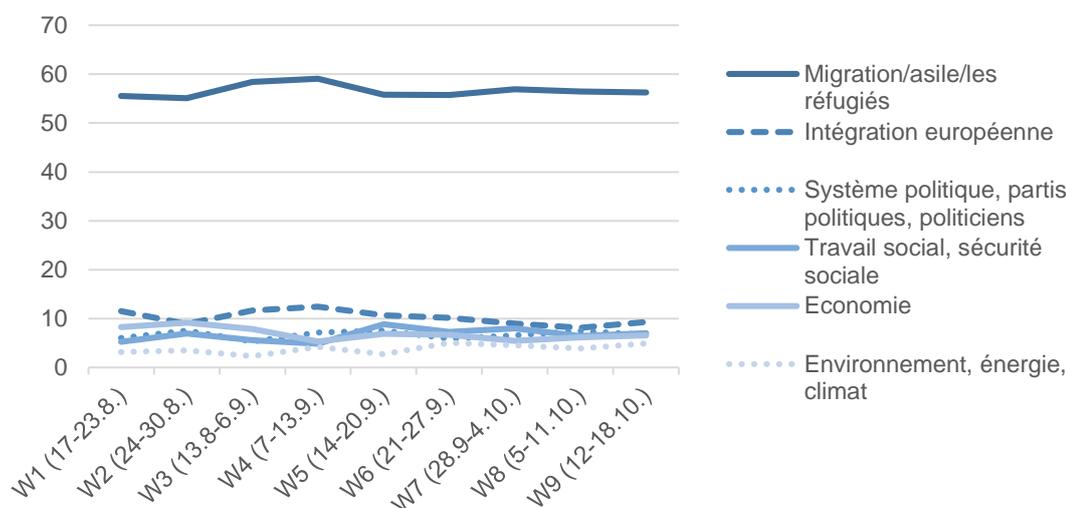
Graphique 26 Intention de vote dans les semaines précédant le vote en % (sans celles et ceux qui avaient déjà voté).



Exemple de lecture : dans la semaine du 17 au 23 août, près de 30% des personnes interrogées déclaraient vouloir voter UDC, près de 29% PLR et 17% PS. N par semaine : W1 535 ; W2 592 ; W3 595 ; W4 524 ; W5 565 ; W6 515 ; W7 397 ; W8 281 ; W9 105.

Les partis ont donc conservé, dans les dernières semaines précédant le vote, un électorat relativement stable. Y a-t-il eu de grands changements en ce qui concerne les thématiques les plus importantes ? Le graphique 27 montre ce que les personnes interrogées considéraient comme le problème le plus important durant les 9 dernières semaines avant le vote. On peut voir que, durant toute la campagne électorale, les électrices et électeurs ont considéré la thématique migratoire comme le problème de loin le plus important et qu'aucune tendance claire ne se dessinait. Durant la campagne électorale, le nombre de personnes interrogées qui exprimaient leur préoccupation face à cette thématique était plus élevé que lors de l'enquête post-électorale (voir le tableau 5).

Graphique 27 *Mention du problème le plus important dans la phase finale de la campagne électorale en % (uniquement les votant-e-s).*

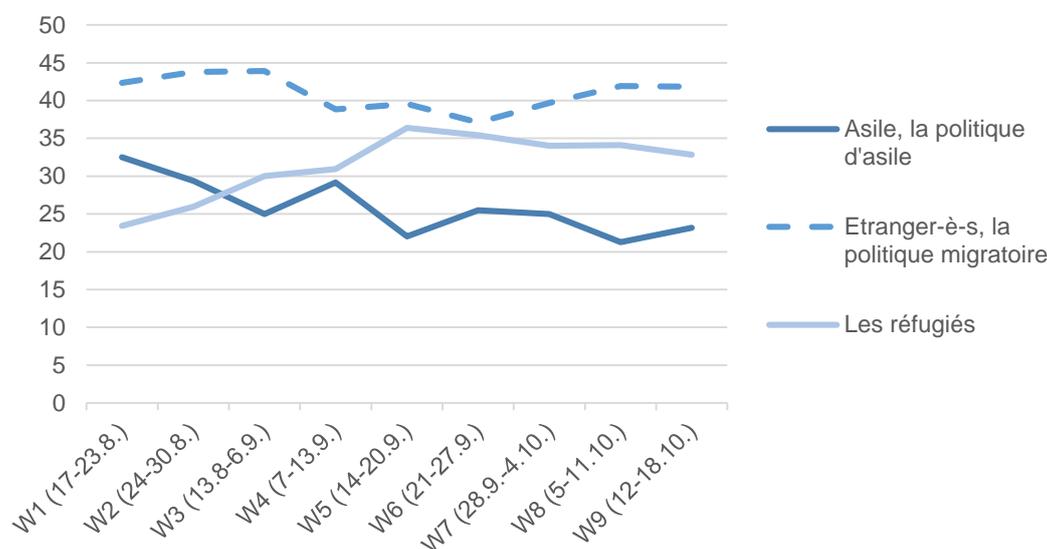


Exemple de lecture : dans la semaine du 17 au 23 août, près de 57% des personnes interrogées ont indiqué que l'immigration, l'asile ou les réfugiés étaient pour eux les thèmes les plus importants. N par semaine 537-616.

Comme la thématique des migrations était tellement dominante, nous avons différencié les mentions à l'intérieur du bloc thématique migration/asile/réfugiés pour voir ce qui était le plus pertinent. Nous avons distingué ici trois sous-catégories : étrangères et étrangers/politique générale de migration, requérant-e-s d'asile/politique d'asile et enfin, réfugié-e-s.

La sous-catégorie la plus fréquemment nommée a été étrangères et étrangers/politique de migration. La proportion varie un peu entre 44% et 37%, mais étant donné le nombre relativement faible de cas, ce résultat ne devrait pas être surévalué. En revanche, il est intéressant de noter que, en ce qui concerne les autres sous-catégories, il y a eu un déplacement qui s'explique aussi de manière plausible. Alors que durant les premières semaines, les questions liées aux demandeurs d'asile et à la politique d'asile semblaient avoir plus d'importance, à partir de septembre, la catégorie réfugiés/crise des réfugiés a été davantage mentionnée et a remplacé la mention politique d'asile/requérant-e-s d'asile en deuxième position. Ici, on peut supposer l'influence des débats publics. Entre juin et août 2015, étant donné le grand nombre de réfugiés qui arrivaient en Europe, l'UDC a réussi à influencer le ton du débat et à imposer le terme « chaos de l'asile ». Début septembre, lorsque la photo d'un jeune garçon syrien qui s'était noyé a rendu manifeste le malheur des réfugiés, une grande vague de solidarité a balayé l'Europe et la Suisse. Cela se reflète également dans la perception publique du problème.

Graphique 28 Mention de certaines thématiques en matière de migration/asile/réfugié-e-s en % (uniquement les votant-e-s ayant indiqué migration/asile/réfugié-e-s).

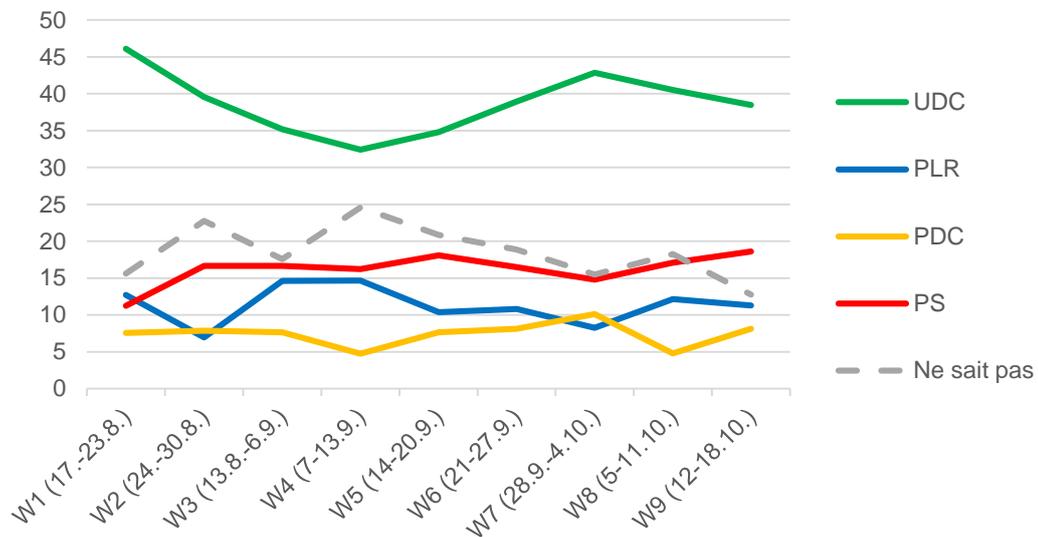


Exemple de lecture : dans la semaine du 17 au 23 août, près de 43% des personnes interrogées ont indiqué que les plus importantes questions pour elles étaient celles concernant les étrangers ou la politique générale de migration. N par semaine 305–352.

Le changement intervenu dans la perception de cette question aurait-il une influence sur le choix du parti qui serait le plus compétent pour régler ce problème ? Dans toutes les enquêtes, après que les personnes interrogées avaient mentionné le problème le plus préoccupant pour elles, nous leur avons systématiquement demandé quel parti serait le plus compétent d'après elles pour régler ce problème.

Le graphique 29 montre quel est le parti le plus compétent pour les personnes qui avaient nommé les questions migration/asile/réfugié-e-s, dans les 9 semaines précédant le vote. Durant toute cette période, c'est l'UDC qui a été le plus fréquemment nommée. Cependant, durant le même temps, il y a eu des fluctuations sensibles. La part de ceux qui nommaient l'UDC s'est réduite, de 46% à la mi-août à 32% dans la semaine du 7 au 13 septembre, puis a de nouveau augmenté, ce qui ne signifie pas que les autres partis aient été plus souvent nommés. On constate plutôt une augmentation de la part de ceux qui ont dit ne pas savoir quel parti serait le plus compétent. Du reste, exception faite de la dernière semaine, cette réponse « Ne sait pas » a été celle qui a été la plus souvent donnée avant le PS et le PLR.

Graphique 29 *Parti le plus compétent pour régler le problème le plus important, seulement ceux qui ont nommé migration/asile/réfugiés en % (uniquement les votant-e-s).*



Exemple de lecture : dans la semaine du 17 au 23 août, parmi ceux qui avaient nommé migration/asile/réfugié-e-s comme problème le plus important, 46% ont indiqué que l'UDC serait le parti le plus compétent pour régler ce problème. N par semaine 317-352.

4.4 Couverture médiatique, image de gagnant et de perdant et sondages

Pour les partis, la façon dont ils sont représentés et perçus dans les médias est importante. Dans l'enquête RCS, nous avons posé la question suivante à propos des sept partis les plus grands :

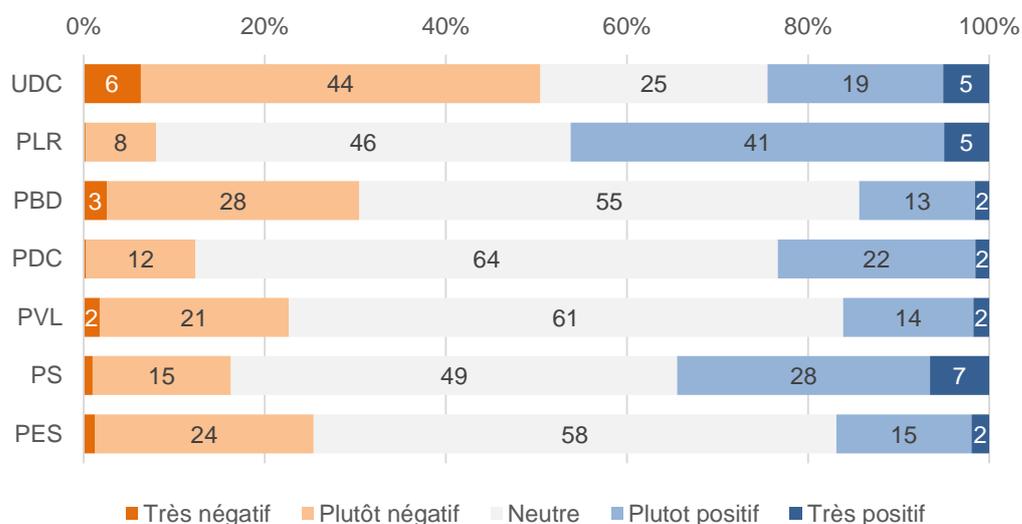
- « Jusqu'à présent, comment trouvez-vous que les médias ont informé sur les partis suivants dans la campagne électorale ? »

Le graphique 30 reflète la répartition des réponses à cette question. Par rapport à l'UDC, plus de 50% des personnes interrogées répondent que leur parti est représenté plutôt ou très négativement dans les informations des médias. 24% trouvent que l'UDC est très ou plutôt positivement représentée. L'UDC est de tous les partis celui où, avec 25%, la part de ceux qui pensent que l'UDC est représentée de façon neutre est la plus petite.

Pour le PLR, en revanche, la part de ceux qui trouvent que la couverture médiatique de leur parti est négative est la plus petite. La couverture médiatique n'est perçue comme très négative par aucune des personnes interrogées et seules 8% pensent que le PLR est plutôt négativement représenté. À l'inverse, la part de ceux qui perçoivent la couverture médiatique du PLR comme très ou plutôt positive est la plus grande.

Dans tous les autres partis, il est frappant que partout, la moitié ou plus des personnes interrogées perçoivent la couverture médiatique comme neutre, avec cependant des nuances entre les partis. C'est au PS que la couverture médiatique est ressentie le plus comme positive relatif à la proportion de couverture perçue comme négative et seuls 16% trouvent que les médias présentent le PS très ou plutôt négativement. Au PDC, la part de ceux qui perçoivent la couverture médiatique comme neutre est la plus élevée, la part de ceux qui l'évaluent positivement légèrement plus élevée que la part de ceux qui l'évaluent négativement. C'est l'inverse dans les trois autres partis : selon les personnes interrogées, la couverture médiatique sur le PBD, le PVL et le PES est souvent neutre, mais plutôt négative et rarement positive.

Graphique 30 Perception de la couverture médiatique sur les partis en % (uniquement les votant-e-s).



Exemple de lecture : parmi les votant-e-s, 6% ont indiqué que la couverture médiatique de la campagne a été très négative vis-à-vis de l'UDC, 44% pensent qu'elle a été plutôt négative. N entre 3570 et 4142.

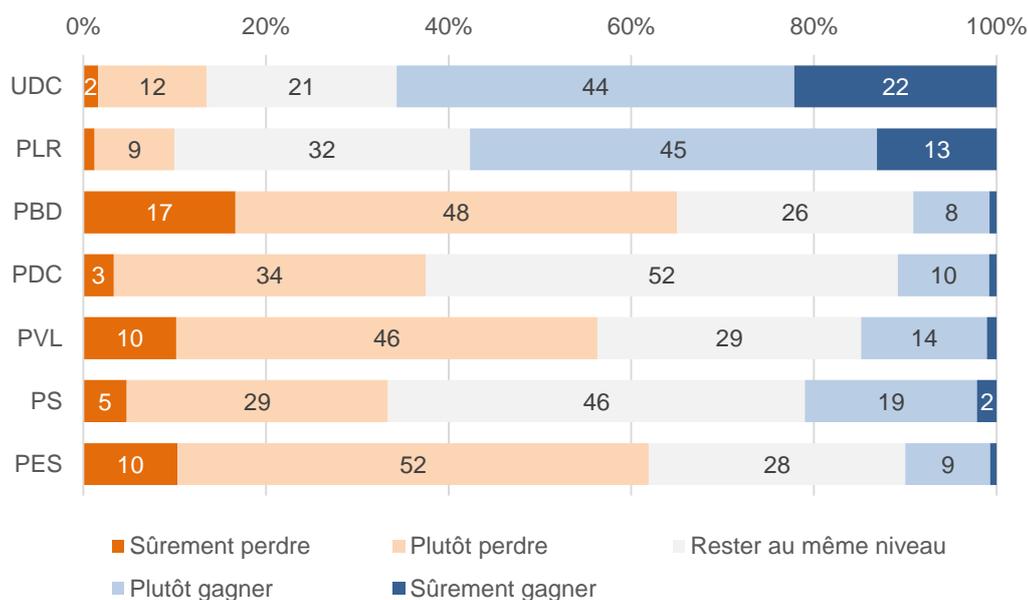
Or les partis n'accordent pas seulement de l'importance à la couverture médiatique et à leur image dans les médias, ils souhaitent volontiers tous également être perçus comme gagnants potentiels dans la campagne. Les partis espèrent qu'une image de gagnant mobilisera des voix supplémentaires et par ailleurs, si le parti a des chances de succès, il est plus facile de mobiliser les candidat-e-s et les membres et de les convaincre de s'investir intensément dans le travail de campagne. Pour les partis qui sont perçus comme des perdants, ce n'est guère gratifiant de s'entendre demander par les médias pourquoi ils se trouvent dans une aussi mauvaise situation.

Nous avons donc, pour la première fois, étudié en détail dans quelle mesure les partis étaient perçus comme de possibles gagnants ou de possibles perdants et, pour les sept partis les plus importants, nous avons posé la question suivante : « D'après vous, les partis suivants vont-ils gagner ou perdre des voix aux prochaines élections du Conseil national? ». En ce qui concerne tous les partis, près de 10% des personnes interrogées ont répondu qu'ils ne pouvaient le dire. Comme il n'y a guère eu de variations, nous avons éliminé ces réponses par la suite.

Le graphique 31 montre des différences nettes entre les partis. En ce qui concerne l'UDC et le PLR, les personnes interrogées étaient clairement d'avis que leurs deux partis gagneraient des voix et une petite partie seulement que ces deux partis en perdraient.

Au sein du PBD, du PVL et du PES, on estimait tout le contraire : la majorité était d'avis que leur parti perdrait certainement ou plutôt des voix et seule une petite partie pensait que le PBD ou le PVL pourrait en gagner. Au sein du PDC et du PS, la plus grande partie des personnes interrogées supposait que leur parti en resterait au même point. Parmi ceux qui croyaient discerner une tendance, les avis étaient beaucoup plus souvent négatifs que positifs.

Graphique 31 Le parti va-t-il gagner ou perdre ? (uniquement les votant-e-s)

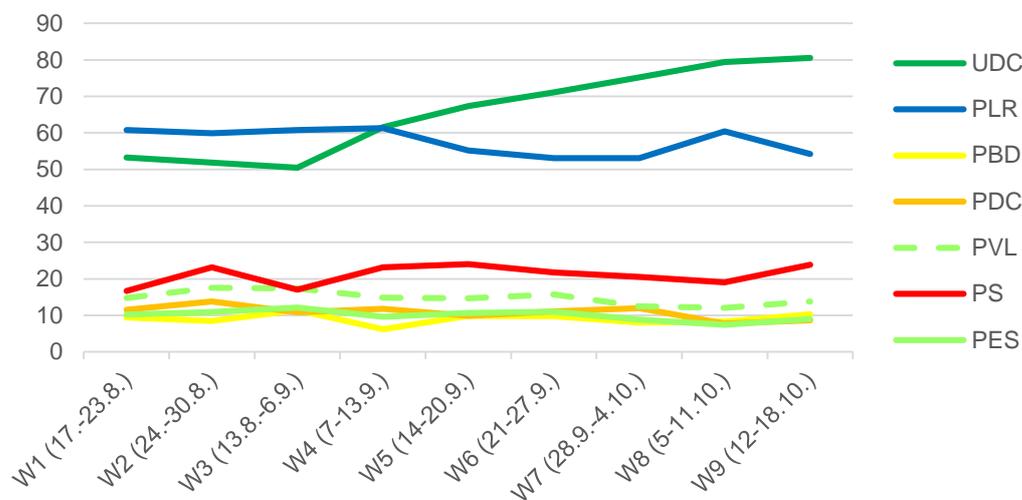


Exemple de lecture : entre la mi-août et le jour du vote, 2% des personnes interrogées ont indiqué qu'elles estimaient que l'UDC perdrait sûrement, 12% ont indiqué que l'UDC perdrait plutôt, 21% pensaient que l'UDC en resterait au même niveau ; (N = 4542-4854. Sans compter les « Ne sait pas ».)

La question se pose aussi de savoir si cette estimation était constante ou si elle se modifiait au fil du temps, c'est-à-dire si elle pouvait être influencée, dans la phase finale, par les médias ou les partis.

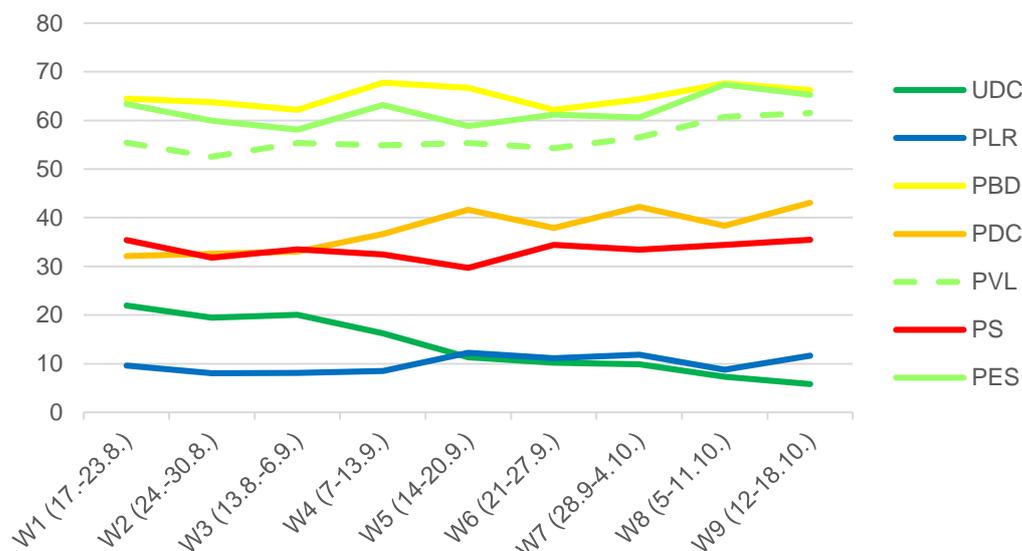
Il est intéressant de constater qu'en ce qui concerne cette estimation, on ne discerne qu'une seule tendance dans le temps (voir graphiques 32 et 33). À la question de savoir si un parti gagnerait des voix, durant les 9 dernières semaines de la campagne, l'UDC a été beaucoup plus souvent mentionnée. À la mi-août, près de 53% des personnes interrogées étaient d'avis que l'UDC gagnerait des voix, dans la dernière semaine précédant le vote, le chiffre s'élevait à 81%. À l'inverse, la part de ceux qui pensaient que l'UDC allait perdre a diminué de 20% en août à moins de 10% en octobre. Pour tous les autres partis, les valeurs sont restées constantes durant toute la campagne, aussi bien en ce qui concerne l'idée que le parti gagnerait (graphique 32) qu'en ce qui concerne l'idée que le parti perdrait (graphique 33), c'est-à-dire que les différents partis étaient vus, de manière quasiment égale, comme des perdants ou des gagnants.

Graphique 32 Part des personnes interrogées qui pensaient que les partis suivants gagneraient des voix, d'août à octobre 2015 (uniquement les votant-e-s)



Exemple de lecture : durant la semaine du 17 au 23 août, presque 61% des personnes interrogées pensaient que le PLR gagnerait un nombre de voix très ou plutôt élevé (N = 469–559).

Graphique 33 Part des personnes interrogées qui pensaient que les partis suivants perdraient des voix, d'août à octobre 2015 (uniquement les votant-e-s)



Exemple de lecture : dans la semaine du 17 au 23 août, presque 64% des personnes interrogées pensaient que le PBD perdrait plutôt ou certainement des voix (N = 469–559)

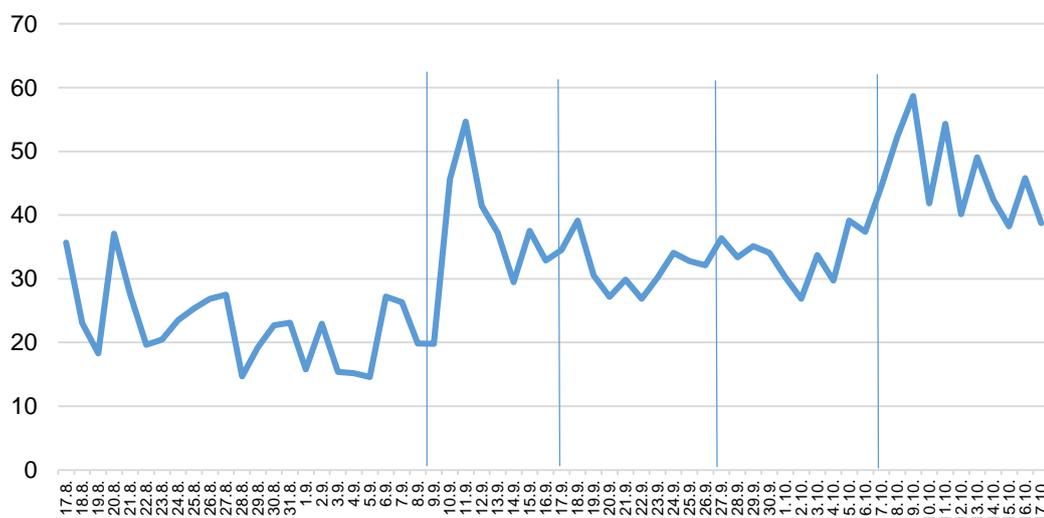
On peut remarquer qu'une grande partie des personnes interrogées formulent des prévisions quasi prophétiques sur les partis censés gagner ou perdre. D'où provient cette estimation ? Elle peut procéder de sources très différentes. Les élections cantonales qui ont eu lieu peu avant les élections nationales représentent probablement l'une des sources d'information importante : les médias et les personnes interrogées y ont vu des tendances nationales. Lors des élections qui ont eu lieu au printemps dans les cantons de Bâle-Cam-

pagne, de Lucerne, du Tessin et de Zurich, le PLR et l'UDC sont effectivement sortis renforcés, le PVL, le PES et le PBD ont perdu des voix dans toutes ces élections tandis que le PS et le PDC stagnaient – ou que même au Tessin, le PDC reculait légèrement.

Par ailleurs, durant les années électorales, divers sondages sont effectués qui peuvent avoir une certaine pertinence sur la façon dont sont perçus gagnants et perdants. Pour étudier ces effets, nous avons demandé aux personnes interrogées, tous les jours entre mi-août et mi-octobre, si elles avaient récemment vu les résultats d'un sondage. Au cours de toute la durée de l'enquête, 32% des personnes interrogées ont dit que c'était effectivement le cas (voir graphique 34). Il en est résulté un tracé aux variations nettes qui, dans une large mesure, suivaient effectivement les sondages publiés. Des sondages importants ont été publiés par la SSR les 9 septembre et 7 octobre. « 20 Minutes » a également publié deux grands sondages, les 17 septembre et 7 octobre. En outre, durant la période d'enquête, le « Sonntags-Blick » a aussi publié un sondage le 27 septembre.

De la mi-août au début septembre, la proportion des personnes ayant eu connaissance d'un sondage oscillait entre 15 et 25%. Durant cette période, aucun sondage n'a été publié. Immédiatement après la publication du baromètre électoral officiel de la SSR le 9 septembre, la part de ceux qui avaient vu un sondage a fortement augmenté et dépassé les 50% pour retomber ensuite à près de 30–35%. Une deuxième pointe, très sensible, apparaît peu avant les élections, lorsqu'avec le baromètre électoral de la SSR et le sondage de « 20 Minutes », deux nouveaux sondages largement diffusés sont publiés le même jour (le 7 octobre). En revanche, aucun mouvement significatif n'a suivi la publication du sondage du « Sonntags-Blick » le 27 septembre.

Graphique 34 Part des personnes interrogées qui ont indiqué avoir récemment eu connaissance d'un sondage sur les élections (uniquement les votant-e-s, moyennes mobiles sur 3 jours)



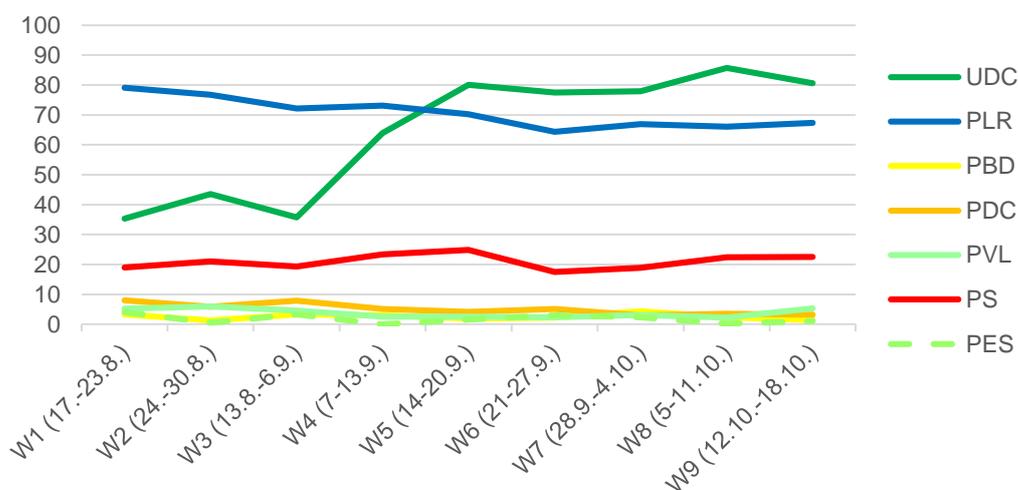
Exemple de lecture : le 17 août, 37% des personnes interrogées ont indiqué avoir eu connaissance d'un sondage (seuls les votants sont inclus, moyennes mobiles sur trois jours après la date spécifiée N = 162-333)

La perception des partis censés gagner ou perdre s'est-elle modifiée au fil du temps ? De même que pour la perception générale des gagnants et des perdants, la tendance la plus sensible est celle qui touche l'UDC (voir graphiques 35 et 36). Dans les trois premières semaines de l'enquête, la part de ceux qui prévoyaient que l'UDC serait gagnante était de près de 40%. À partir de la semaine du 7 septembre, c'est-à-dire lorsque le baromètre électoral de la SSR et ensuite le sondage de « 20 Minutes » (publié le 17 septembre) donnent l'UDC comme gagnante, la part de ceux qui considéraient que l'UDC serait gagnante remonte à plus de 80% : on peut donc dire que le résultat des sondages se reflétait assez exactement dans la perception des personnes interrogées. Durant toute la période, le PLR

a continuellement été désigné comme gagnant, même si cette tendance gagnante déclinait. Les avis concernant le PS étaient ambivalents, et une part constante de 20% des personnes interrogées considérait que le PS gagnerait des voix.

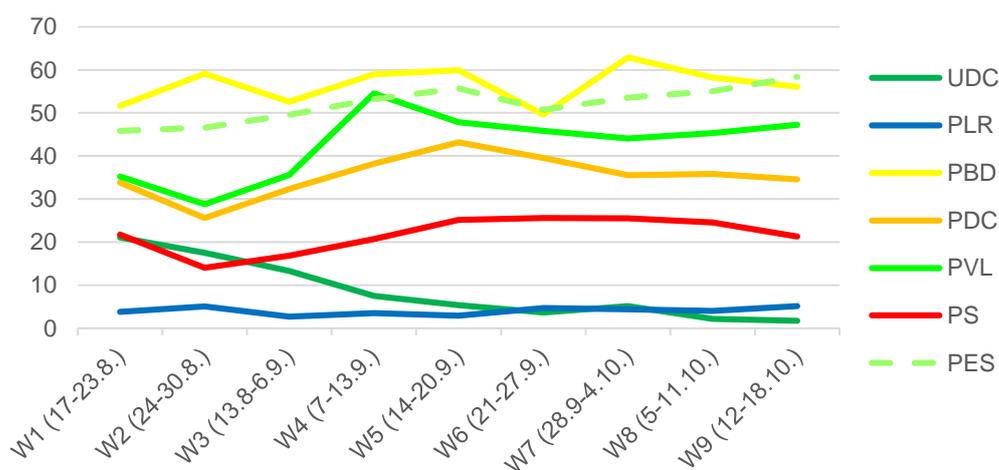
En ce qui concerne les partis qui selon l'enquête devaient perdre, le PBD, le PVL et le PES étaient constamment et très fréquemment mentionnés, avec, pour ces trois partis, des résultats de plus ou moins 50%. Dans l'enquête, même le PDC a souvent été désigné comme perdant, ce qui était également cohérent avec les sondages publiés dans lesquels aucune enquête ne donnait le PDC comme obtenant des résultats supérieurs à ceux de 2011. Il y avait une tendance claire à la baisse pour l'UDC. À partir de la semaine du 14 septembre, presque personne ne nommait plus l'UDC comme un parti qui selon les sondages perdrait.

Graphique 35 Part des personnes interrogées qui ont indiqué que le parti suivant gagnerait selon les sondages (uniquement les votant-e-s)



Exemple de lecture : dans la semaine du 17 au 23 août, 80% des personnes interrogées ont indiqué que le PLR gagnerait selon les sondages (ne sont inclus que ceux qui ont eu connaissance d'un sondage ; N W1 142 ; W2 140 ; W3 122 ; W4 185 ; W5 193 ; W6 190 ; W7 200 ; W8 296 ; W9 239)

Graphique 36 Part des personnes interrogées qui ont indiqué que le parti suivant perdrait selon les sondages (uniquement les votant-e-s)



Exemple de lecture : dans les semaines du 17 au 23 août, 61% des personnes interrogées ont indiqué que le PBD perdrait selon les sondages (seuls sont inclus ceux qui ont eu connaissance d'un sondage ; N voir graphique ci-dessus 35)

5 Les potentiels de voix et leur concrétisation

En plus de connaître les résultats effectifs des élections, les partis s'intéressent à la façon dont l'électorat se positionne par rapport aux différentes formations. Pour éclaircir ce point, l'enquête Selects comporte depuis 2003 une question servant à évaluer la popularité des partis ainsi que leur potentiel de voix.

Pour tous les grands partis il a été demandé aux électrices et électeurs quelle était, sur une échelle de 0 à 10, la probabilité qu'ils votent un jour pour tel ou tel parti, sachant que 0 signifie que tel parti n'entre en aucun cas en ligne de compte et 10 que la probabilité qu'ils votent pour ce parti est très grande. Les réponses à ces questions sont à considérer comme un indicateur de la popularité des partis et en aucun cas comme une probabilité effective de vote. La valeur de 5 sur l'échelle de 10 ne signifie pas que la probabilité soit de 50%. Moins de 5% de celles et ceux qui ont crédité un parti d'une probabilité de vote de 5 ont effectivement voté pour ce parti. Ce n'est qu'à partir d'une valeur de 8 sur l'échelle que 30% des votant-e-s donnent réellement leur voix au parti en question.

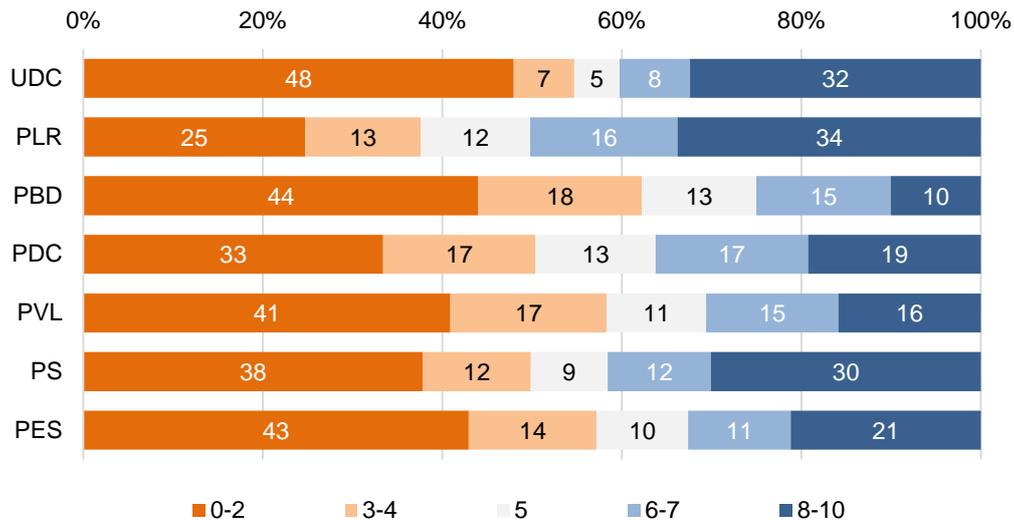
Le graphique 37 reflète la façon dont les réponses se répartissent entre ces probabilités. Le fait le plus frappant est la polarisation de l'électorat que l'on observe pour l'UDC par rapport aux autres formations. N'imaginant pas pouvoir voter pour l'UDC, 48% des électrices et électeurs créditent ce parti d'une probabilité de vote très faible et 7% d'une probabilité faible (3–4). À l'inverse, l'UDC jouit d'une très grande popularité auprès de 32% de l'électorat, qui estiment très forte la probabilité qu'ils votent pour elle (8–10). L'UDC est donc le parti de loin le plus polarisant et celui pour lequel une majorité du corps électoral n'a aucune sympathie. Cette polarisation est aussi la raison pour laquelle le système majoritaire constitue pour lui une telle difficulté. Il est tout à la fois le plus grand des partis et celui pour lequel le plus de gens n'imaginent pas pouvoir voter.

Le parti pour lequel le moins de personnes excluent de voter un jour ou l'autre est le PLR. Seuls 25% des personnes interrogées ont fait état d'une très faible probabilité (0–2) et 13% d'une faible probabilité (3–5). Il compte en outre la proportion la plus élevée d'électrices et électeurs pensant pouvoir voter pour lui.

Avec 30% d'électrices et électeurs disant très forte la probabilité qu'ils votent pour lui (8–12) et 12% qui l'estiment forte (6–7), le PS fait quasiment jeu égal avec le PLR et l'UDC. La catégorie du milieu, en revanche, est, là encore, inférieure à la moyenne, ce qui le situe parmi les partis qui polarisent assez fortement l'électorat.

Le PBD, le PVL et le PES comptent un pourcentage comparativement élevé de personnes ne pensant pas voter un jour pour eux (0–2 et 3–4). Une majorité de personnes interrogées donne pour tous les trois une probabilité de vote inférieure à 5. À quoi s'ajoute pour le PBD que la proportion d'électrices et électeurs le créditant d'une probabilité d'élection élevée (8–10) ou modérée (6–7) est la plus faible de tous les partis pris en considération. Le PVL et le PES se situent légèrement au-dessus.

Graphique 37 Probabilité de vote des sept plus grands partis en 2015



Exemple de lecture : 48% des votant-e-s ont indiqué qu'il était très improbable qu'ils votent UDC (0-2 sur une échelle de 0-10), 7% qu'ils n'imaginaient pas pouvoir voter UDC (3-4) et 32% que la probabilité de voter UDC était pour eux très élevée (8-10). Votant-e-s uniquement, N=3495-3694.

Posée à l'occasion des quatre dernières études Selects, la question de la probabilité de vote donne par ailleurs matière à d'intéressantes comparaisons sur la durée. Le graphique 38, ci-dessous, montre pour toutes les formations quelle a été, de 2003 à 2015, la répartition des probabilités de vote.

L'UDC n'a pas enregistré de variations notables. Elle polarisait déjà fortement en 2003 et cela n'a pas changé avec le temps. La proportion de sympathisants et de non sympathisants est restée sensiblement la même.

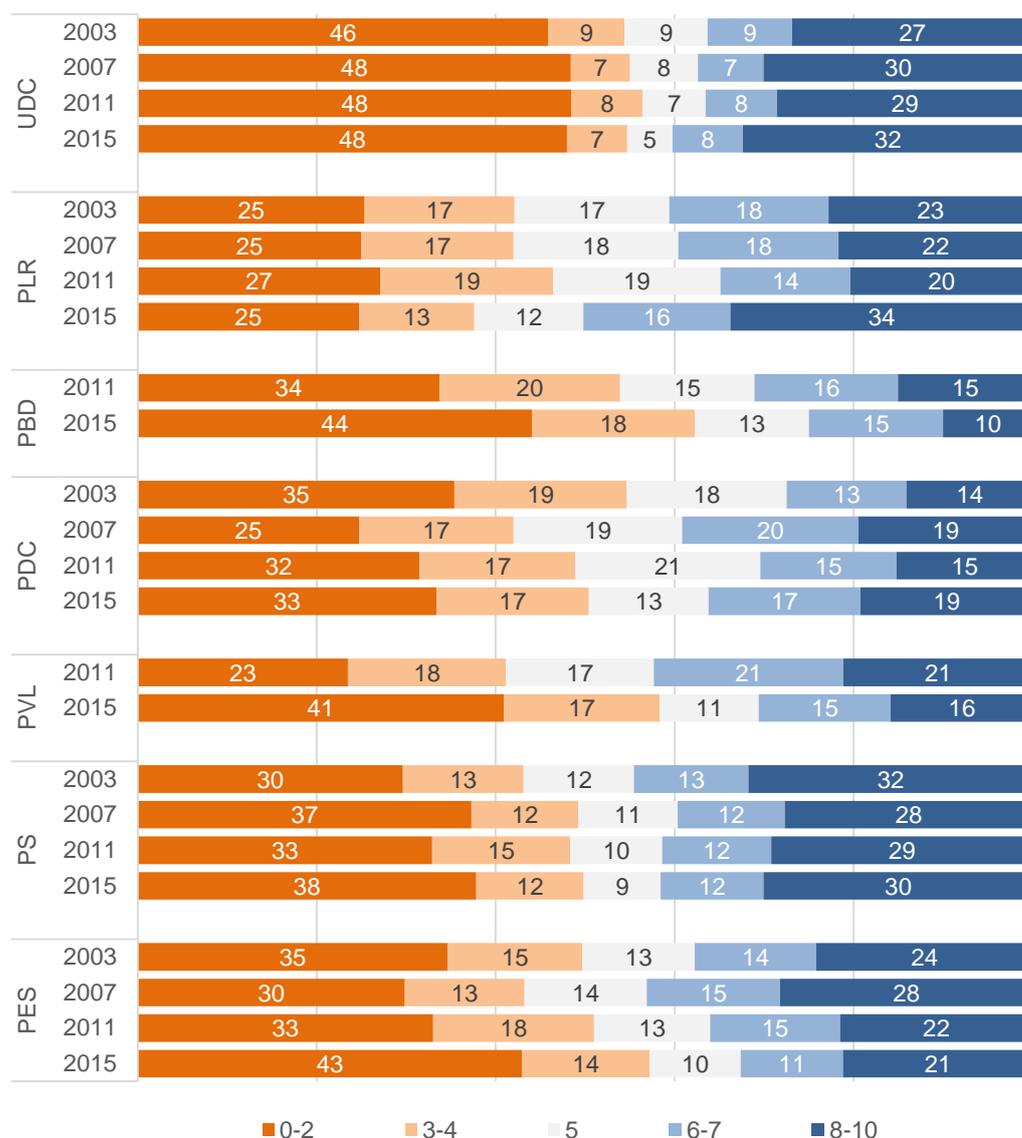
Pour le PLR, en revanche, 2015 a été l'occasion de grands changements. La part de ceux qui se verraient voter pour lui a nettement augmenté. Par rapport à 2011 a en outre diminué le nombre de ceux qui disaient ne jamais vouloir voter PLR. La position qu'il occupe dans le paysage des partis est donc beaucoup plus favorable aujourd'hui qu'elle ne l'était encore en 2011.

Pour le PBD et le PVL, les deux grands gagnants de 2011, s'est produit le phénomène inverse. La probabilité que l'on vote pour eux s'est fortement amenuisée. Le recul est particulièrement marqué pour le PVL, dont l'assise était pourtant très large en 2011. En 2015, la part de ceux qui excluaient la possibilité de voter pour lui (0-4) est passée de 43% à 58%. Seul le PBD a enregistré en 2015 un recul légèrement supérieur.

Le PES a, lui aussi, vu sa cote baisser. Par rapport à 2007 et 2011, la part des personnes interrogées qui disent ne pas vouloir voter pour lui (0-4) est passée de 51% à 57%, alors que, dans le même temps, le nombre de ceux qui le créditaient d'une forte probabilité (4-10) baissait de 37% à 32%.

Le PDC et le PS ont été plutôt stables et ce, pendant toute la période de référence. Les électrices et électeurs qui jugent le vote PDC fortement improbable ont augmenté alors que le nombre de ceux qui n'imaginent pas voter PDC est en progression. Un peu plus nombreuses sont également les personnes ne voulant pas voter PS (38% lors des élections de 2015), le pourcentage de celles qui se verraient volontiers le faire restant néanmoins constant tout au long des trois dernières élections.

Graphique 38 Probabilité de vote des sept plus grands partis pour la période 2003–2015.



Exemple de lecture : En 2003, 46% des votants ont indiqué qu'il était très improbable qu'ils votent UDC (0–2 sur une échelle de 0–10), 9% qu'ils n'imaginaient pas pouvoir voter UDC (3–4) et 27% que la probabilité de voter UDC était pour eux très élevée (8–10). Votant-e-s uniquement ; (N 2003=2651–2672 ; 2007 2063–2072 ; 2011 2058–2172 ; 2015 3495–3694).

La question de la probabilité de vote permet d'estimer le potentiel de voix dont disposent les différents partis et de mesurer à quel point ceux-ci ont concrétisé leur potentiel, c'est-à-dire de savoir combien d'électrices et électeurs potentiels ont effectivement voté pour le parti. Pour évaluer ce potentiel ont été définis trois groupes de votant-e-s. Ceux qui ont indiqué une probabilité de 0 à 4 pour un parti ont été rares à voter pour le parti en question, mais lorsque la probabilité est de 5 à 7, la moyenne est déjà de 10% et de 8 à 10 ils sont plus de 50% à avoir voté pour le parti qu'ils avaient désigné. Sur la base de ces valeurs de référence ont été calculés les indicateurs suivants :

- *Potentiel de voix fiable* : Part d'électrices et d'électeurs ayant indiqué vouloir voter avec une probabilité de 8 à 10 pour un parti déterminé. L'hypothèse de travail est que le parti en question saura gagner l'ensemble de ces votant-e-s à sa cause.

- *Concrétisation I* : Part des électrices et électeurs du potentiel fiable ayant effectivement voté pour le parti qu'ils avaient désigné.
- *Potentiel de voix maximal* : Part de l'ensemble des électrices et électeurs ayant indiqué vouloir voter avec une probabilité de 8-10 pour un parti déterminé (potentiel de voix fiable) plus la moitié des électrices et électeurs ayant indiqué vouloir voter avec une probabilité de 5 à 7 pour un parti déterminé.
- *Concrétisation II* : Part des électrices et électeurs du potentiel maximal ayant effectivement voté pour le parti qu'ils avaient désigné.

Le tableau 10 montre ce qu'il en était des différents indicateurs en 2015 et 2011. À voir pour les élections de 2015 la deuxième colonne, avec les potentiels fiables, on constate que l'UDC, le PS et le PLR disposent du plus gros potentiel. Les trois partis ont un potentiel de voix fiable de 30% ou plus. Viennent ensuite, à un niveau nettement plus bas, le PDC et le PES, dont le potentiel fiable est de l'ordre de 20%. Et, encore plus loin derrière, le PVL (16%) et, surtout, le PBD avec 10% seulement de potentiel fiable.

Par rapport à 2011, on observe une forte progression du PLR, dont le potentiel fiable est passé de 22% à 34%, et une légère progression de l'UDC (de 28% à 33%). Le potentiel fiable du PS et du PES est resté stable, alors qu'il a nettement baissé pour le PVL et davantage encore pour le PBD.

On note également pour 2015 d'énormes écarts en ce qui concerne la concrétisation du potentiel. Comme dans toutes les élections, l'UDC arrive largement en tête : 81% des électrices et électeurs ayant un net penchant pour l'UDC ont effectivement voté pour elle. L'UDC est de tous les partis celui qui, beaucoup plus fortement que les autres, a de nouveau réussi à amener les personnes qui lui sont favorables à voter pour lui. Cette performance n'a pas changé par rapport à 2011. Ont également concrétisé plus de 50% de leur potentiel le PDC et le PS, avec peu de différence par rapport à 2011. Le PLR a eu plus de mal à rallier ses troupes potentielles en 2015 qu'en 2011, ce qui s'explique essentiellement par le fait qu'il a considérablement agrandi son réservoir potentiel de voix.

Pour le PVL, le PBD et le PES, le niveau de concrétisation est de l'ordre de 30%. Ces formations n'ont mobilisé qu'une petite partie des électrices et électeurs qui sont pourtant attirés par elles. Pour ce qui est des deux partis verts, le PES et le PVL, cela tient surtout au fait qu'ils ont un fort taux de chevauchement avec d'autres formations.

Tableau 10 Potentiel fiable et potentiel maximal d'électorales et électeurs ainsi que leur taux de concrétisation en 2015 et 2011 (en %).

2015	Potentiel fiable	Concrétisation I	Potentiel maximal	Concrétisation II	N
UDC	33	81	39	64	3627
PLR	34	44	48	26	3564
PBD	10	35	24	11	3441
PDC	19	52	34	24	3537
PVL	16	28	29	28	3515
PS	30	59	40	38	3566
PES	21	31	32	17	3542

2011	Potentiel fiable	Concrétisation I	Potentiel maximal	Concrétisation II	N
UDC	28	81	35	74	3010
PLR	22	56	39	37	2990
PBD	15	27	31	18	2918
PDC	16	58	34	35	2995
PVL	21	24	40	14	2958
PS	30	54	41	45	3001
PESS	21	37	35	24	3003

Exemple de lecture : L'UDC disposait en 2015 d'un potentiel fiable d'électorales et électeurs de 33%, dont 81% ont effectivement voté UDC. Le potentiel maximal était de 39% et il a été concrétisé à 64%, ce qui signifie que 64% d'entre eux ont effectivement voté UDC.

S'agissant du potentiel maximal, le PLR remporte la palme de la popularité. Près de 50% des votant-e-s lui donneraient volontiers leur voix. Et c'est effectivement lui qui a le plus fortement progressé en 2015. Il est suivi du PS et de l'UDC, avec 40% chacun. Viennent ensuite, avec une part de l'ordre de 30%, le PDC, le PES, et le PVL. Le recul est particulièrement marqué pour le PVL, pour lequel la part des électorales et électeurs qui voteraient volontiers pour lui est tombée de 40% à 29%. Ferme, là encore, la marche, le PBD, qui doit se contenter d'un potentiel de voix maximal de 24%.

Pour ce qui est des taux de concrétisation, les données ressemblent fort à celles du potentiel fiable, mais à un niveau plus bas. L'UDC a récolté 64% des voix de ceux qui étaient susceptibles de voter pour elle. Une performance qui reste inégalée. Le taux de concrétisation est encore de 38% pour le PS et de 24 à 28% pour le PDC, le PLR et le PVL. Le taux de concrétisation du potentiel maximal est encore bien plus faible pour le PES (17%). Cela s'explique par le fort chevauchement du potentiel de voix qui existe avec le PS. Le taux le plus bas est celui du PBD, choisi par seulement 11% des votant-e-s qui se disaient susceptibles de voter pour lui.

Que peut-on en déduire quant à la situation des différents partis ? Celui qui a le plus de raisons de se féliciter est sans doute le PLR. Après des décennies de baisse, il a non seulement réussi à reconquérir des voix mais également à élargir très sérieusement sa base d'électorales et électeurs potentiels. Un potentiel qu'il devra transformer au cours des années à venir en votant-e-s effectifs.

Comme lors des élections précédentes, l'UDC a brillé par sa magistrale capacité à mobiliser son électorat potentiel, qu'elle a encore trouvé le moyen d'agrandir légèrement. Mais elle est vulnérable. Si elle ne parvenait plus à mobiliser ses électorales et électeurs comme elle l'a fait lors de toutes les dernières élections, la chute serait brutale. Ce qui, il est vrai, lui donne de la stabilité est qu'elle dispose aujourd'hui d'une clientèle relativement fidèle et constante, moins prompte à la lâcher que celle d'autres partis.

Pour ce qui est du PS, on est surtout frappé de sa stabilité par rapport à 2011. Son potentiel d'électorales et électeurs tout comme sa capacité à concrétiser ce potentiel sont restés relativement stables. Il en va de même pour le PES, qui accuse toutefois une légère baisse de son rayonnement et un fléchissement plus marqué de son pouvoir de mobilisation.

Le PDC souffre toujours par rapport aux autres partis traditionnels d'un problème structurel. S'il est vrai qu'il peut toujours compter sur un assez bon électorat de base, son potentiel

de croissance, par contre, est moins grand que celui de l'UDC et du PLR, les deux autres formations bourgeoises. Bien que positionné au centre, là où les électrices et électeurs sont en somme le plus nombreux, le PDC possède un potentiel de voix nettement plus petit que le PLR.

La situation du PBD et du PVL n'est pas des plus confortables. Bien que les deux soient encore en voie de maturation, leur potentiel de voix a baissé en 2015. Ni l'un ni l'autre n'a réussi à affermir son ancrage électoral au cours des quatre dernières années. Le fait que leur concrétisation se soit plutôt améliorée ne constitue pour eux qu'une maigre consolation.

6 Les candidates et les candidats

Depuis 2007, dans le cadre d'un projet comparatif international et en complément du sondage des électrices et des électeurs, l'ensemble des candidat-e-s aux élections du Conseil national et du Conseil des États est invité à participer à une enquête.

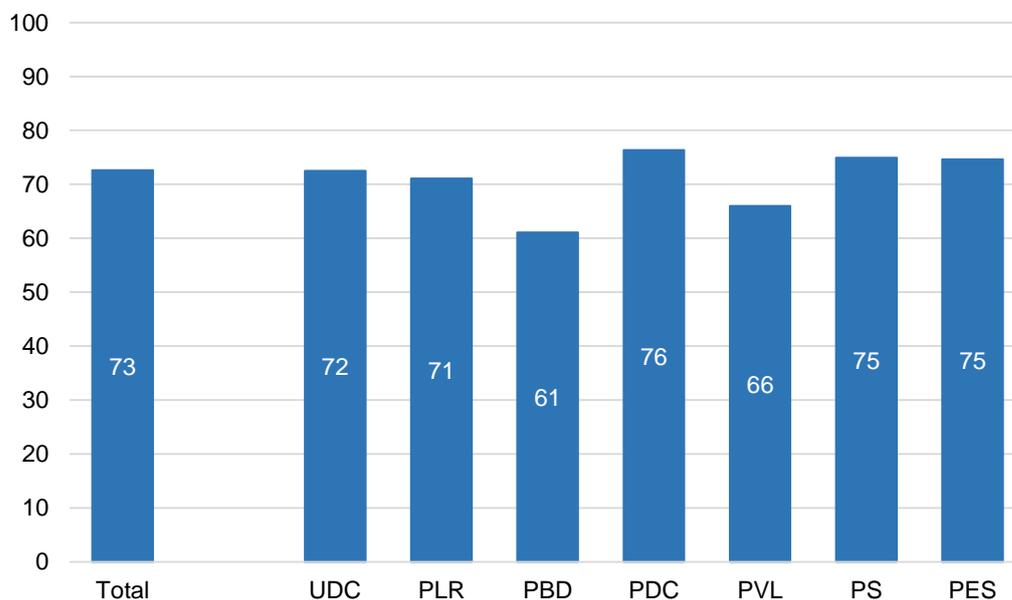
La démarche permet de compléter les données récoltées dans l'enquête électorale et de gagner quelques aperçus des activités de campagne déployées en Suisse par les candidat-e-s ainsi que de leurs positions politiques. Parmi les 3802 candidat-e-s pour le Conseil national, près de la moitié ont répondu à l'enquête (45%) dont une partie (3,2%) n'a pas complètement rempli le questionnaire. Nous leur avons posé des questions sur leurs activités de campagne, leur attitude envers la démocratie et divers sujets politiques.

6.1 Le chemin vers la candidature

Alors qu'au niveau local, on se plaint régulièrement qu'il est difficile de trouver des candidat-e-s appropriés pour les fonctions politiques, ce n'est pas le cas au niveau national. 2015 a enregistré un nouveau record, avec plus de 3800 candidatures à l'un des 200 sièges au Conseil national.

Étant donné les maigres chances d'être élu-e-s, on peut se demander ce qui les pousse à se porter candidat-e-s. Nous leur avons donc demandé s'ils avaient été encouragés par certaines personnes ou certains groupes à présenter leur candidature ou si celle-ci ne relevait que de leur seule décision. La plupart des candidat-e-s ont répondu, dans tous les partis, qu'on les avait encouragés à présenter leur candidature (voir graphique 39). C'est uniquement au sein du PVL et du PBD que cette proportion est plus faible que dans les grands partis.

Graphique 39 Part des candidat-e-s qui ont indiqué avoir été encouragés à présenter leur candidature (en %).

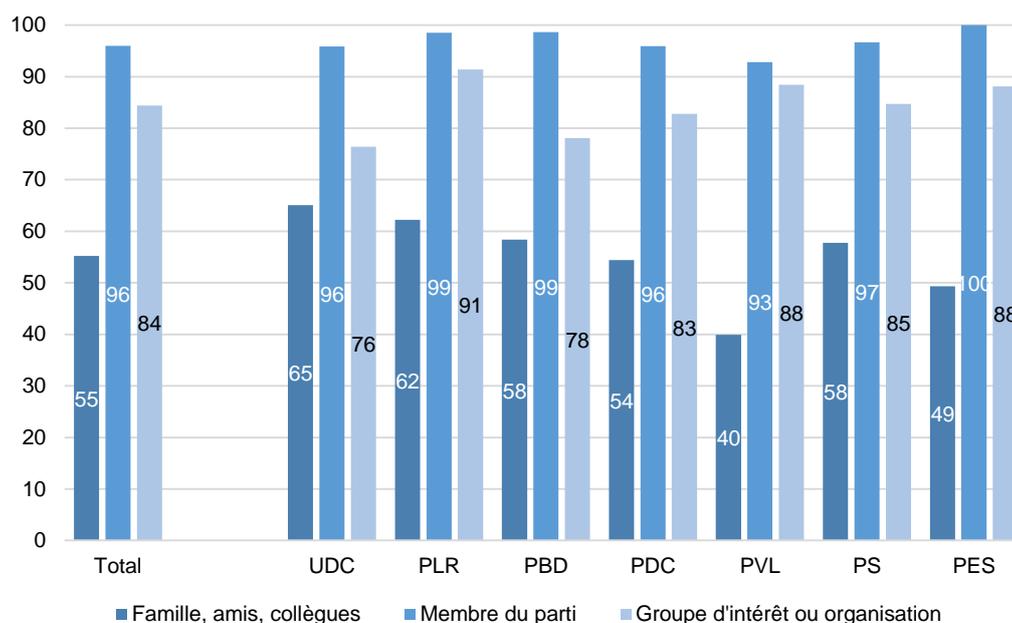


Exemple de lecture : 73% des candidat-e-s ont indiqué avoir été encouragés à présenter une candidature. Chez les candidat-e-s de l'UDC, c'était 72% (N Total 1669 ; UDC 191 ; PLR 196 ; PBD 101 ; PDC 196 ; PVL 158 ; PS 214 ; PES 167)

Dans la foulée, nous avons demandé à tous ceux qui avaient répondu avoir été encouragés, par qui ils avaient été encouragés. Plusieurs réponses étaient possibles. Presque tous les candidat-e-s de tous les partis (96%) ont déclaré qu'un membre de leur parti les avait

encouragés à présenter leur candidature. Ainsi, en ce qui concerne le recrutement des candidat-e-s, les partis jouent un rôle important. La deuxième réponse la plus fréquente était les groupes d'intérêts. 84% de tous les candidat-e-s ont indiqué qu'ils avaient été encouragés par un groupe d'intérêt ou une organisation. Les candidats de tous les partis considéraient cela comme un encouragement décisif à présenter une candidature. Les réponses les moins fréquentes étaient la famille, les amis ou les collègues, bien que 55% de tous les candidat-e-s aient dit avoir été encouragés par leur entourage privé.

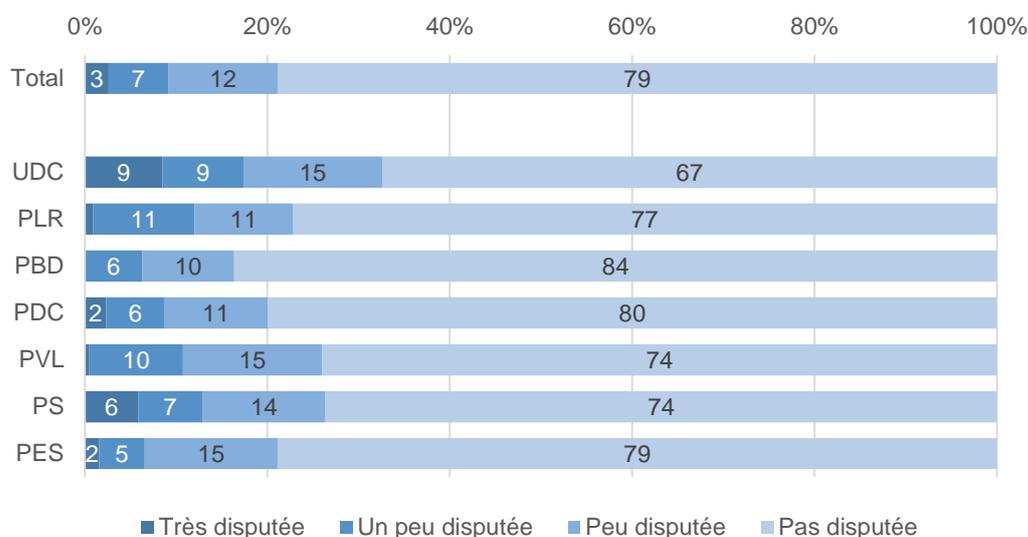
Graphique 40 Groupes, personnes ayant motivé une candidature (en %).



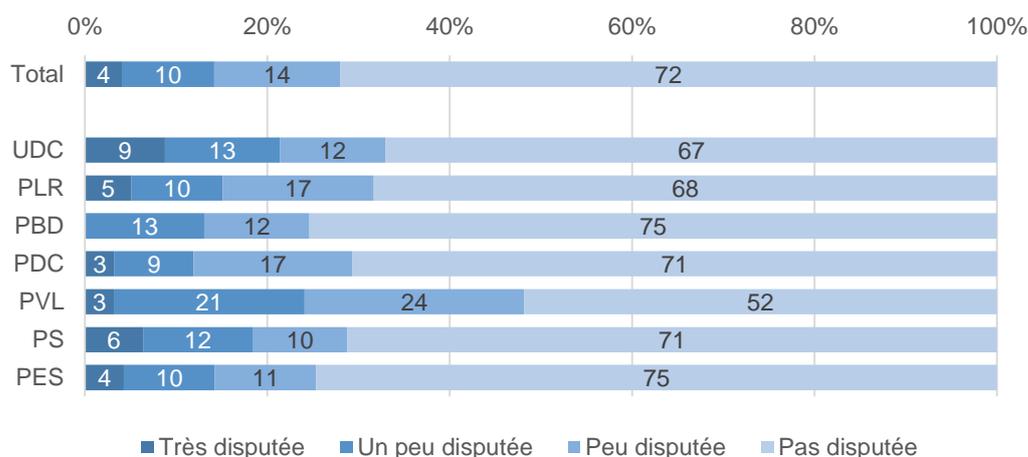
Exemple de lecture : 96% des candidat-e-s ont indiqué qu'ils avaient été encouragés à présenter leur candidature par un membre de leur parti. 84% ont indiqué avoir été encouragés par un groupe d'intérêt ou une organisation, 55% ont indiqué qu'ils avaient été encouragés par quelqu'un de leur entourage privé (famille, amis, collègues). (N Total 1212 ; UDC 138 ; PLR 139 ; PBD 62 ; PDC 150 ; PVL 104 ; PS 161 ; PES 125).

Dans quelle mesure les candidat-e-s avaient-ils l'impression que leurs candidatures étaient disputées ? Nous avons demandé à tous les candidat-e-s dans quelle mesure cela était le cas. De plus, nous leur avons demandé si leur place sur la liste était disputée. Dans certains cantons et partis, les listes sont établies par ordre alphabétique, dans d'autres, l'ordre de la liste fait l'objet de discussion, de procédures compliquées et de conflits de pouvoir internes car les candidat-e-s sont d'avis qu'une bonne place sur la liste leur assure un bon résultat.

Les deux graphiques suivants reflètent les réponses des candidat-e-s. On s'aperçoit qu'en majorité, ni les candidatures elles-mêmes ni les places sur la liste ne sont particulièrement disputées. 79% des candidat-e-s disent que leur candidature n'a pas été contestée, 72% pensent que les places sur les listes n'ont pas été disputées. Il n'existe pas, à cet égard, de grandes différences entre les partis. Dans l'UDC, on constate une légère tendance à discuter des candidatures, mais même là, deux tiers des personnes interrogées ont indiqué que leur candidature n'avait pas été contestée. En revanche, dans le PVL, la tendance aux conflits pour obtenir de bonnes places sur la liste semblent plutôt supérieure à la moyenne.

Graphique 41 Dans quelle mesure les candidatures ont-elle été disputées ?

Exemple de lecture : 3% des candidat-e-s ont indiqué que leur candidature avait été très disputée, 7% qu'elle avait été un peu disputée, 79% qu'elle n'avait pas été disputée (N Total 1643 ; UDC 187 ; PLR 195 ; PBD 99 ; PDC 194 ; PVL 158 ; PS 213 ; PES 166).

Graphique 42 Dans quelle mesure la place sur la liste était-elle disputée ?

Exemple de lecture : 4% des candidat-e-s ont indiqué que leur place sur la liste avait été très disputée, 10% qu'elle avait été un peu disputée, 72% qu'elle n'avait pas été disputées (N Total 1643 ; UDC 187 ; PLR 195 ; PBD 99 ; PDC 194 ; PVL 158 ; PS 213 ; PES 166).

6.2 La campagne électorale : les coûts

L'argent est une ressource importante dans une campagne électorale. En Suisse, de grosses sommes sont investies dans la politique, non seulement pour les votations, mais aussi pour les élections. Une partie des dépenses consenties pour leur campagne électorale individuelle est supportée par les candidat-e-s. Les chiffres suivants se fondent exclusivement sur la déclaration volontaire des candidat-e-s. Nous leur avons demandé quelle était l'importance de leurs dépenses totales et quel pourcentage de cette somme provenait de contributions des partis, de dons et de fonds propres. On ne sait pas exactement dans quelle mesure leurs indications sont fiables. Mais rien ne permet de penser non plus que

les candidat-e-s ont systématiquement fourni de fausses informations, car autant la participation à l'enquête que la réponse aux différentes questions étaient volontaires.

Au total, les dépenses consenties par les candidat-e-s pour leur campagne électorale se montent à 29 millions de francs. Près de 7,0 millions sont à mettre au compte du PLR, 5,7 millions à celui du PDC, 5,2 millions à celui de l'UDC, 3,3 millions à celui du PS, 2,1 millions à celui du PES, 1,3 million à celui du PVL et 1 million à celui du PBD. Près de 3,3 millions des dépenses de campagne électorale sont à mettre au compte des petits partis.

Cela signifie que les candidat-e-s au Conseil national ont dépensé en moyenne près de 5.50 francs par personne ayant le droit de vote ou, pour une participation aux élections de 49%, près de 11.35 francs par votant-e. Si on y ajoute les dépenses de campagne des partis nationaux, cantonaux et locaux ainsi que des associations, on arrive à une somme nettement plus élevée et il faut compter au total des dépenses de campagne au moins deux fois plus élevées. Le montant par personne est tout à fait comparable avec celui des élections aux États-Unis et plus élevé qu'en Allemagne. Aux États-Unis, en 2012, tous les candidat-e-s aux élections présidentielles et parlementaires ont dépensé un total de 2,8 milliards de dollars, ce qui faisait environ 12 dollars par personne enregistrée ayant le droit de vote ou 22 dollars par votant-e. Aux États-Unis, une part substantielle de ces fonds passe dans la publicité télévisuelle qui, en Suisse, n'est pas autorisée. En Allemagne, les partis ont dépensé, en 2013, 151 millions d'euros pour les élections fédérales et pour les trois élections régionales. Cela fait 2 euros par personne ayant le droit de vote ou 3 euros par votant-e, c'est-à-dire nettement moins qu'en Suisse.

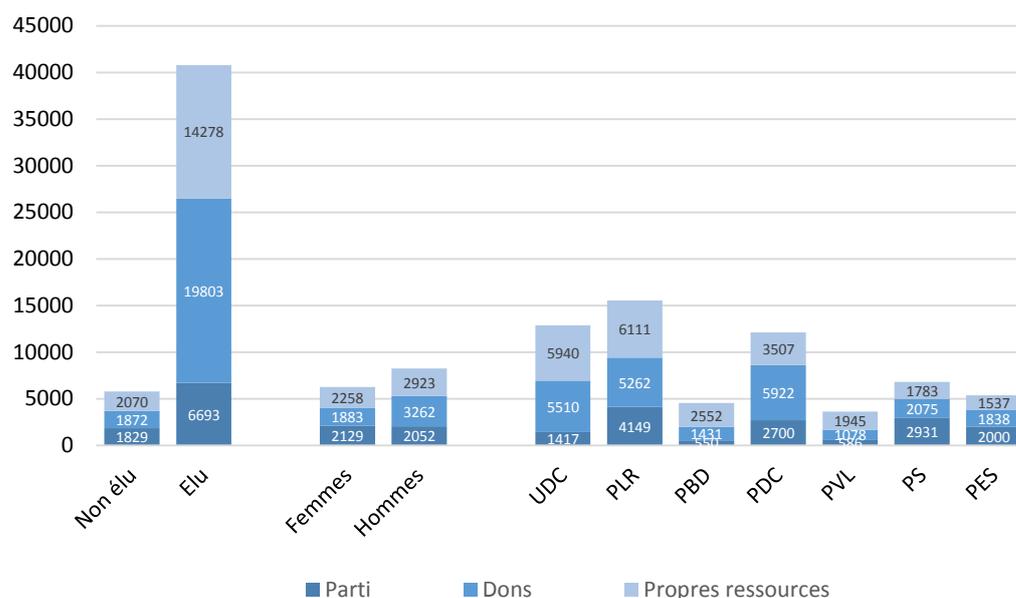
En 2015, les candidat-e-s ont dépensé en moyenne 7500 francs pour la campagne électorale. C'est un peu moins qu'en 2011 : la raison en est qu'il y avait nettement plus de candidat-e-s, mais que dans l'ensemble, ils n'ont pas investi davantage dans la campagne électorale.

Ce fait est confirmé si l'on compare les dépenses des élu-e-s et des non élu-e-s. Ceux qui n'ont pas été élus ont investi en moyenne près de 5800 francs dans leur campagne électorale personnelle, à savoir nettement moins qu'en 2011, quand leurs dépenses s'élevaient encore à 7000 francs ; en revanche, ceux qui ont été élus ont dépensé presque 40 000 francs, c'est-à-dire à peu près autant qu'en 2011.

On remarque des différences significatives entre les femmes et les hommes : les hommes ont dépensé presque 2000 francs de plus que les femmes. Les différences entre les partis étaient également sensibles. Les candidat-e-s de l'UDC ont investi en moyenne 12 800 francs. Pour ce qui est des candidat-e-s du PLR, la moyenne se montait à 15 500 francs, elle était ainsi nettement plus haute que pour les candidat-e-s de l'UDC. En 2011, le rapport entre les candidat-e-s de l'UDC et du PLR était encore inversé. Les dépenses des candidat-e-s du PDC se sont montées à près de 12 100 francs par personne, celles des candidat-e-s du PS à près de 6800 francs. Les dépenses sont plus faibles pour le PES (5400), le PBD (4500) et elles sont les plus faibles pour le PVL (3600).

Que ces rapports soient aussi différents s'explique par le fait que dans les petits partis, le nombre des candidat-e-s ayant des chances de succès est – par définition – plus petit que dans les grands partis. Et les candidat-e-s ayant peu de chance de succès n'ont guère envie d'investir dans la campagne électorale. À cela s'ajoute que les candidat-e-s des petits partis ont sans doute plus de difficulté que ceux des grands partis à réunir des fonds.

Graphique 43 Importance et origine des fonds de campagne des candidat-e-s



Exemple de lecture : en 2015 les candidat-e-s non élus ont dépensé pour leur campagne 1829 francs provenant des ressources du parti, 1872 francs provenant de dons et 2070 francs provenant de leurs propres ressources. N Non élu-e-s 1422 ; Élu-e-s 74 ; Femmes 520 ; Hommes 977 ; UDC 172 ; PLR 178 ; PBD 96 ; PDC 171 ; PVL 156 ; PS 194 ; PES 151).

Pour tous les partis, les dépenses des candidat-e-s ont été inférieures à celles de 2011. On pourrait en voir l'une des raisons essentielles dans l'augmentation des listes de jeunes en 2015. Dans presque tous les cantons, presque tous les partis ont présenté une liste de jeunes en 2015. C'est une catégorie de liste en nette progression. Mais comme les chances d'être élu lorsqu'on se présente sur une liste de jeunes sont minimales, en 2015 aucune de ces listes de jeunes n'a obtenu de siège, les candidat-e-s ne sont guère motivés à dépenser beaucoup d'argent.

Si l'on ne tient pas compte des listes de jeunes, on s'aperçoit que les dépenses des candidat-e-s de tous les partis ont augmenté. Ceux des listes principales ont dépensé en moyenne à l'UDC 18 500 francs, au PLR 25 900 francs, au PDC 18 000 francs, au PS 9600 francs, au PVL 8200 francs, au PBD 5400 francs et au PES 4700 francs.

Nous nous sommes non seulement intéressés à l'importance des montants dépensés, mais aussi à leur origine. L'argent des candidat-e-s provient en principe de trois sources : le parti, qui leur donne les moyens de faire leur campagne personnelle, les dons de particuliers et d'institutions et, pour finir, leurs propres moyens financiers. Les candidat-e-s déclarent qu'un peu plus d'un tiers de leurs fonds de campagne provient de leur fortune personnelle. Par rapport aux élu-e-s, cette part est un peu plus élevée pour les non élu-e-s, même si en valeur absolue, les élu-e-s finissent malgré tout par déboursier davantage de leur propre poche (près de 14 300 francs des frais de campagne). Il existe des différences entre les hommes et les femmes : les hommes dépensent près de 700 francs de plus que les femmes. Entre les partis aussi, les différences en valeur absolue sont très importantes. Les candidat-e-s du PLR investissent chacun près de 6100 francs de leurs fonds propres dans la campagne électorale, au PS, ils dépensent moins de la moitié et la part de la contribution personnelle représente à peine 30%. Au PBD, les fonds propres représentent la plus grande partie des dépenses car les autres sources financières sont comparativement modestes.

Les candidat-e-s élus peuvent se prévaloir d'un volume de dons élevé. Ils ont indiqué que près de 20 000 francs de leur budget de campagne provenaient de dons. En ce qui concerne les partis, ce sont les candidat-e-s de l'UDC qui, en chiffres absolus, réussissent le mieux à collecter des dons, avec en moyenne 5500 francs par personnes, bien qu'ils ne fassent pas la distinction entre dons privés et dons institutionnels (entreprises, organisations). Chaque candidate ou candidat du PLR collecte également presque 5300 francs de dons pour sa campagne. Les dons se font rares pour les deux partis verts PVL et PES ainsi que pour les candidat-e-s du PBD.

On note aussi de grandes différences pour ce qui est des indemnités payées par le parti. Celles du PLR et du PS sont les plus élevées. Au PS, les fonds du parti représentent la part la plus élevée des dépenses, ce qui n'est pas le cas des autres partis. D'où proviennent les moyens financiers des partis n'est en revanche pas explicité. On suppose que les différences tiennent aux divers règlements et habitudes concernant le financement au sein des partis.

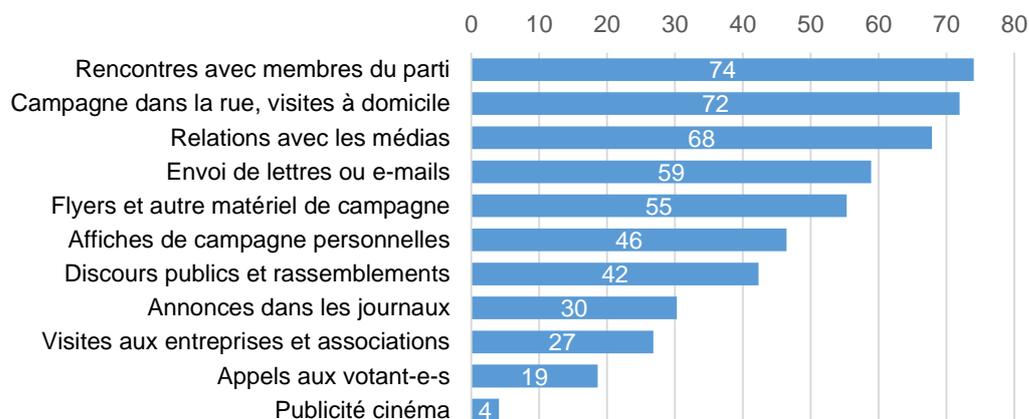
6.3 Campagne électorale : les activités de campagne

Comme, pour être élu-e-s, les candidat-e-s doivent s'attirer de nombreuses voix, il va de soi qu'ils ont envie de mener une campagne active. Nombreux sont ceux qui recourent à de multiples instruments de mobilisation électorale.

Le graphique 44 montre quels instruments sont utilisés. Ceux qui ont été le plus souvent employés sont les meetings de parti et les rencontres avec les membres du parti, suivis des campagnes de rue. 72% des personnes interrogées ont indiqué avoir cherché le contact personnel avec leurs électeurs et électrices. De nombreux candidat-e-s ont eux-mêmes réalisé le travail médiatique. De même, l'envoi de lettres et/ou d'e-mails personnelle a leurs faveurs, ce qui n'empêche pas 46% des candidat-e-s de recourir aux affiches personnelles. Près de 30% ont publié des annonces personnelles. Peu ont utilisé les appels téléphoniques ou les spots de publicité personnels. Ce dernier point est à mettre en relation avec le fait que la publicité politique dans les médias électroniques n'est pas autorisée : ainsi, pour cette forme de publicité politique, seuls sont utilisables les cinémas ou les médias sociaux comme YouTube ou Facebook.

On ne perçoit pas de grandes différences entre les partis en ce qui concerne l'utilisation des instruments de mobilisation électorale traditionnels. C'est pourquoi, nous renonçons à développer ce point ici. Cependant, une différence est très marquée : alors que, dans la plupart des partis, les appels téléphoniques jouent un rôle très anecdotique, 85% des candidat-e-s du PS déclarent qu'ils ont passé des appels téléphoniques. Le parti a fortement misé sur cet instrument dans la campagne électorale, un instrument qui jusqu'à présent était peu répandu en Suisse et peu utilisé pour mobiliser les électrices et électeurs ; par ailleurs, une grande partie des candidat-e-s étaient apparemment disposés à y participer.

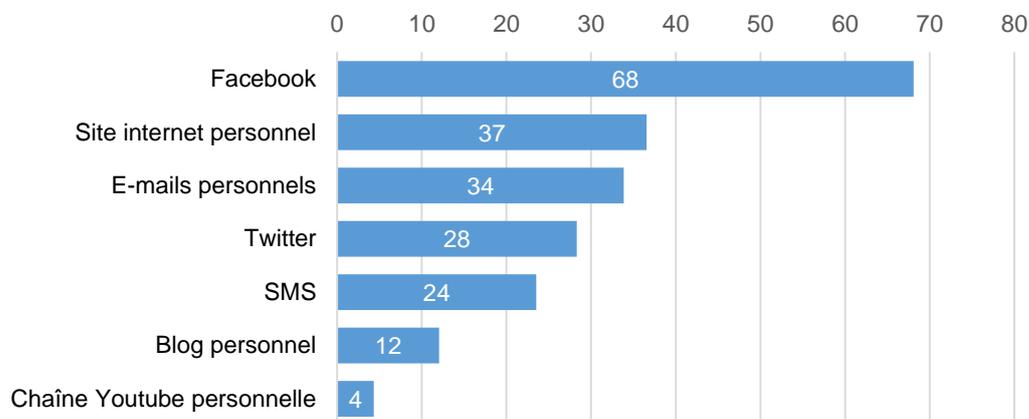
Graphique 44 Recours aux divers instruments de campagne par les candidat-e-s en 2015 en%



Exemple de lecture : en 2015, 74% des candidat-e-s ont indiqué avoir rencontré les membres de leur parti durant la campagne électorale. (N = 1648).

Outre les instruments traditionnels, l'activité dans les médias sociaux et électroniques prend de plus en plus d'importance pour les candidat-e-s. Nous leur avons donc demandé si et comment ils utilisaient Internet pour leurs activités. Le graphique 45 montre la fréquence de cette utilisation. L'outil de loin le plus populaire est Facebook. 68% des candidat-e-s en 2015 disent avoir utilisé Facebook pour leur campagne. 37% avaient un site Internet personnel, 34% ont envoyé des e-mails. En revanche, Twitter arrive loin derrière Facebook. Seuls 28% des candidat-e-s ont dit avoir recouru à Twitter. 12% avaient leur propre blog et seuls 4% une chaîne YouTube.

Graphique 45 Recours à diverses activités Internet des candidat-e-s en 2015 en%



Exemple de lecture : en 2015, 68% des candidat-e-s ont indiqué avoir utilisé Facebook pour leur campagne électorale. (N = 1648).

6.4 Candidats et votants en comparaison

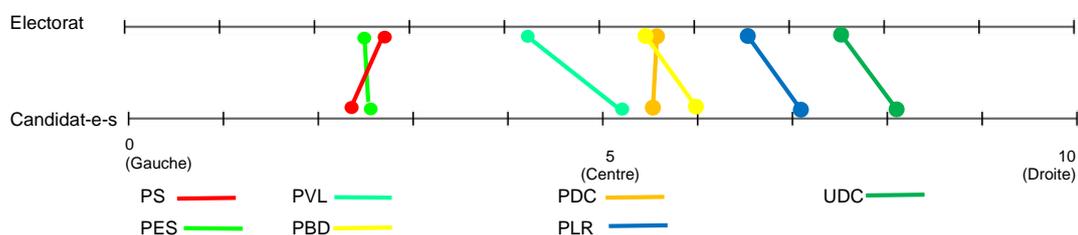
Une démocratie représentative exige que les élu-e-s représentent la population. C'est une question qui a son importance, en Suisse également, malgré la démocratie directe. Les partis participent et influencent fortement la politique au Parlement. C'est pourquoi, il est intéressant de savoir dans quelle mesure les politiciens et les partis reflètent les positions politiques de leurs électrices et électeurs.

Dans le cadre de l'enquête Selects, nous avons posé diverses questions au libellé identique aux électrices et électeurs d'un côté et aux candidat-e-s de l'autre. Cela nous a permis de faire des comparaisons entre ces deux groupes.

Pour une première comparaison, nous avons situé les candidat-e-s et leurs électrices et électeurs sur un axe gauche-droite. Le graphique 46 montre la moyenne des électeurs et des candidat-e-s des sept partis les plus importants sur cet axe gauche-droite.

Pour ce qui est des deux partis de gauche, le PS et le PES, le positionnement des deux groupes est très semblable, aussi bien des deux partis entre eux que dans la comparaison entre leurs électrices et électeurs et leurs candidat-e-s. On note des écarts importants pour ce qui est du PVL, où les électrices et électeurs sont nettement plus à gauche que leurs candidat-e-s qui, en moyenne, se placent plutôt au centre. Au PDC, les candidat-e-s sont en très forte adéquation avec leur électorat. En moyenne, les deux groupes se rangent légèrement à droite du centre. En ce qui concerne les trois autres partis bourgeois, on observe que, dans chaque cas, les candidat-e-s sont plus à droite que leur électorat, ceux de l'UDC étant le plus à droite, ceux du PBD légèrement à droite du centre et ceux du PLR entre les deux.

Graphique 46 Classement des candidat-e-s et de leur électorat sur un axe gauche-droite en 2015 en%



(Moyenne de tous les candidates et candidat-e-s et de leur électorat qui ont choisi un parti ; N et valeurs, voir tableau 11).

Nous n'avons pas seulement demandé aux électrices et électeurs d'évaluer leur propre position, mais également de placer chaque parti principal sur l'axe gauche-droite. À l'inverse, nous avons demandé aux candidat-e-s de positionner l'électorat de leur propre parti. Le tableau 11 montre les moyennes de l'autoévaluation des candidat-e-s et de leur électorat – que le graphique ci-dessus représentait aussi – ainsi que la façon dont, en moyenne, les électrices et électeurs classent leurs candidat-e-s et dont les candidat-e-s classent l'électorat de leur parti.

On note quelques différences intéressantes dans ce tableau. Ainsi, l'électorat du PVL positionne son propre parti de façon à peu près identique à lui-même, l'électorat du PS en revanche situe son propre parti nettement plus à gauche que lui-même. L'électorat du PS voit le PS comme étant plus à gauche que le PES. On note une concordance relativement grande dans l'électorat du PVL et du PDC. En ce qui concerne le PBD, le PLR et l'UDC, leur électorat se place lui-même beaucoup moins à droite qu'il ne place le parti pour lequel ils ont voté. Pour ce qui est de l'UDC surtout, le parti est classé par ses électrices et électeurs beaucoup plus à droite qu'ils ne se jugent eux-mêmes.

Pour ce qui est des candidat-e-s, on remarque qu'ils évaluent leur position comme étant assez similaire à celle de leur électorat. Il n'y a que dans les partis de gauche que les candidat-e-s évaluent leur électorat beaucoup plus au centre qu'eux-mêmes, un écart plus sensible au PS qu'au PES. La concordance est très grande dans tous les autres partis, les écarts dans l'autoévaluation des candidat-e-s et dans l'évaluation du parti sont si minimes qu'ils ne sont pas significatifs.

Le plus marquant dans ces comparaisons, c'est finalement que les évaluations des candidat-e-s et de l'électorat du PVL diffèrent autant. L'électorat du PVL se voit lui-même et voit son parti à gauche du centre alors que les candidat-e-s du PVL se jugent eux-mêmes et jugent leur électorat au centre.

Tableau 11 Positionnement gauche-droite selon les évaluations des électrices/électeurs et des candidat-e-s en 2015

		PES	PS	PVL	PDC	PBD	PLR	UDC
Électorat	Autoévaluation	2,4	2,7	4,2	5,7	5,6	6,6	7,7
	Évaluation de son propre parti	2,2	1,9	4,4	5,7	6,0	7,0	8,8
	<i>N</i>	247	683	166	408	141	575	1029
		PES	PS	PVL	PDC	PBD	PLR	UDC
Candidates et candidat-e-s	Autoévaluation	2,5	2,3	5,2	5,6	6,0	7,1	8,1
	Évaluation de l'électorat	2,8	3,0	5,1	5,7	6,1	7,1	8,3
	<i>N</i>	110	139	108	125	77	112	113

Exemple de lecture : l'électorat du PES se voit à 2,4 sur l'axe gauche-droite qui va de 0 à 10, alors qu'il estime que son propre parti se situe à 2,2 en moyenne.

Nous n'avons pas seulement posé des questions sur le positionnement gauche-droite des candidat-e-s et des électeurs et électrices, mais également sur leurs positions vis-à-vis de diverses thématiques actuelles. Pour cela, nous avons procédé comme suit : nous avons posé aux électeurs et électrices un choix de questions auxquelles les candidat-e-s avaient répondu sur smartvote. Il n'a pas été possible de poser aux électeurs et électrices toutes les questions que smartvote avait posées aux candidat-e-s, Selects s'est limitée aux huit questions suivantes auxquelles on pouvait répondre « oui », « plutôt oui », « plutôt non » ou « non » :

- « Êtes-vous favorable à une hausse de l'âge de la retraite pour les femmes et les hommes (p. ex. à 67 ans) ? »
- « Pensez-vous qu'il soit justifié que la Confédération soutienne financièrement la garde extra-familiale des enfants ? »
- « Les décisions de la Cour européenne des droits de l'homme (CourEDH) sont contraignantes pour la Suisse. Trouvez-vous cela juste ? »
- « En vue de la réfection du tunnel routier du Gothard, le Parlement a décidé de construire un second tube. Êtes-vous favorable à cette décision ? »
- « Une initiative populaire demande la sortie de l'énergie nucléaire d'ici à 2029. Y êtes-vous favorable ? »
- « La naturalisation devrait-elle être facilitée aux étrangers de la troisième génération ? »
- « La Suisse devrait-elle accueillir plus de groupes de réfugiés (contingents de réfugiés), provenant directement de zone de crise, et pour lesquels le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) recherche des pays d'accueil ? »

- « Le secret bancaire devrait-il être levé à l'intérieur du pays à l'égard des autorités fiscales suisses ? »

Les réponses des électrices et électeurs des sept partis les plus importants ainsi que celles des candidat-e-s de ces partis sont présentées dans le tableau 12. Les valeurs reproduisent la part de ces deux groupes qui a répondu oui ou plutôt oui aux différentes déclarations. Dans la troisième colonne est indiquée la différence entre candidat-e-s et électorat.

En ce qui concerne plusieurs questions, on note des différences considérables entre les candidat-e-s et leur électorat.

67% des candidat-e-s de l'UDC approuvent le relèvement de l'âge de la retraite alors que 30% seulement des électrices et électeurs de l'UDC l'approuvent : cela signifie donc qu'une nette majorité le refuse. On perçoit de grandes différences aussi à la question de savoir si les décisions de la Cour européenne des droits de l'homme devraient être contraignantes pour la Suisse. Seuls 7% des candidat-e-s, mais 31% de l'électorat de l'UDC trouvent cela juste. Les différences sont tout aussi importantes à propos de la question sur la sortie du nucléaire. Seuls 7% des candidat-e-s contre une courte majorité de l'électorat de l'UDC y souscrivent. En ce qui concerne les questions de la naturalisation ou du secret bancaire aussi, les candidat-e-s de l'UDC sont beaucoup plus conservateurs que leur électorat. Au sein de l'UDC, l'adéquation entre candidat-e-s et électeurs est la plus forte sur la question du deuxième tunnel du Saint-Gothard et sur celle du refus d'accepter des groupes de réfugiés directement des régions de crise.

Au sein du PLR, on note également des différences nettes sur la question du relèvement de l'âge de la retraite. 92% des candidat-e-s approuvent ce relèvement contre seulement 45% des électrices et électeurs. Par ailleurs, il y a surtout des différences sur les questions de la sortie du nucléaire d'ici à 2029 et du secret bancaire pour lesquelles les électrices et électeurs se déclarent plus fortement en faveur de ces deux questions que leurs candidat-e-s. En ce qui concerne les autres questions, les différences sont un peu plus faibles, c'est-à-dire que les déclarations des candidat-e-s et des électeurs se recoupent mieux. Il est cependant intéressant de voir qu'une majorité des candidat-e-s PLR est contre l'accueil des réfugiés alors qu'une courte majorité de son électorat s'y déclare favorable. De même, une courte majorité des candidat-e-s du PLR s'oppose au soutien de la prise en charge extrafamiliale des enfants alors que, dans l'électorat du PLR, une majorité est pour.

Au PBD, la question du relèvement de l'âge de la retraite donne lieu à des différences entre les candidat-e-s, qui sont majoritairement pour, et les électrices et électeurs qui sont majoritairement contre. Les avis divergent également pour ce qui est de la prise en charge extrafamiliale des enfants. Une majorité claire des candidat-e-s est pour alors qu'une majorité des électrices et électeurs est contre. On voit aussi des majorités contradictoires sur le secret bancaire en Suisse. Deux tiers des candidat-e-s souhaitent le conserver tandis qu'une courte majorité des électrices et électeurs approuve sa levée.

Au PDC, la différence la plus notable apparaît à propos de la prise en charge extrafamiliale des enfants : presque tous les candidat-e-s approuvent le soutien financier alors que seule une courte majorité de son électorat est pour. Comme au PLR, au PDC, les avis des électeurs et des candidat-e-s divergent sur la question de la sortie du nucléaire d'ici 2029. 29% des candidat-e-s sont pour, mais le chiffre est de 68% pour les électrices et électeurs. En ce qui concerne le secret bancaire aussi, l'électorat du PDC se montre beaucoup plus ouvert que les candidat-e-s : il rejette la levée du secret bancaire en Suisse de justesse.

Au PVL, on remarque des différences sur le relèvement de l'âge de la retraite. 89% des candidat-e-s sont pour, mais seulement 49% de l'électorat. On note des majorités contradictoires sur la question du deuxième tunnel du Gothard : 13% des candidat-e-s du PVL étaient pour, mais seulement 51% des électrices et électeurs. Au PVL, deux tiers des électrices et électeurs sont pour l'abolition du secret bancaire en Suisse, mais seulement 31% des candidat-e-s.

Au sein des autres partis, la concordance entre électorat et candidat-e-s est plus grande dans les partis de gauche, le PES et le PS. On ne voit de majorités divergentes qu'en un

seul cas. Une courte majorité de l'électorat du PS est pour le deuxième tunnel du Saint-Gothard alors que la presque totalité des candidat-e-s est contre. Avec plus de 30%, la part des électrices et électeurs du PS et du PES acceptant le relèvement de l'âge de la retraite est nettement plus élevée que celle des candidat-e-s, qui le refusent en majorité. En revanche, la levée du secret bancaire en Suisse est moins bien ancrée auprès de l'électorat du PS et du PES qu'auprès des candidat-e-s des deux partis.

Tableau 12 *Approbation de diverses questions politiques par les électrice/électeurs et les candidat-e-s en 2015*

	UDC			PLR			PBD			PDC		
	Cand.	Élect.	Diff.	Cand.	Élect.	Diff.	Cand.	Élect.	Diff.	Cand.	Élect.	Diff.
Relèvement de l'âge de la retraite pour les femmes et les hommes (par exemple, à 67 ans)	67	30	37	92	45	47	65	39	26	45	41	4
Soutien financier de la prise en charge extrafamiliale des enfants	17	35	-18	44	57	-13	85	46	39	91	55	36
Décisions de la CrEDH contraignantes pour la Suisse	7	31	-24	76	62	14	86	66	20	89	62	27
Construction du deuxième tunnel du Saint-Gothard	95	79	16	94	83	11	91	82	9	89	79	10
Sortie du nucléaire d'ici à 2029	5	51	-46	14	58	-44	52	76	-24	29	68	-39
Naturalisation facilitée pour les étrangères/étrangers de la troisième génération	19	43	-24	60	78	-17	71	71	0	82	72	10
Accueil de groupes de réfugiés directement des régions en crise	6	18	-12	39	53	-14	53	57	-4	74	58	16
Levée du secret bancaire en Suisse	2	29	-27	8	32	-25	33	55	-22	18	41	-23
<i>N</i>	265	1007-1079		234	560-601		139	143-152		218	367-421	

	PVL			PS			PES		
	Cand.	Élect.	Diff.	Cand.	Élect.	Diff.	Cand.	Élect.	Diff.
Relèvement de l'âge de la retraite pour les femmes et les hommes (par exemple, à 67 ans)	89	49	40	7	31	-24	15	33	-18
Soutien financier de la prise en charge extrafamiliale des enfants	86	70	16	99	81	18	98	80	18
Décisions de la CrEDH contraignantes pour la Suisse	94	91	4	99	84	15	99	88	11
Construction du deuxième tunnel du Saint-Gothard	13	51	-37	9	53	-44	1	26	-25
Sortie du nucléaire d'ici à 2029	95	90	5	99	90	9	100	98	2
Naturalisation facilitée pour les étrangères/étrangers de la troisième génération	95	87	8	99	94	5	100	95	5
Accueil de groupes de réfugiés directement des régions en crise	89	69	20	99	84	15	99	86	13
Levée du secret bancaire en Suisse	31	66	-35	95	72	23	94	77	17
<i>N</i>	208	156-169		236	632-686		178	226-253	

Exemple de lecture : à l'UDC, 67% des candidat-e-s ont répondu oui ou plutôt oui à la question sur le relèvement de l'âge de la retraite. En revanche, seuls 30% des électrices et électeurs ont répondu oui ou plutôt oui à la question sur le relèvement de l'âge de la retraite.

7 Annexe

7.1 Le projet Selects

Selects est un projet de recherche électorale qui a débuté en 1995. Il est soutenu par les instituts de science politique de plusieurs universités suisses et affilié au FORS de Lausanne depuis 2008. Selects a non seulement permis, à partir de 1995, de maintenir la continuité de la recherche électorale en suisse, mais également d'introduire des outils de recherche novateurs et d'assurer sa mise en réseau avec la recherche internationale.

Cette mise en réseau se fait entre autres à travers la participation à deux études comparatives internationales. Il s'agit d'une part de l'étude comparative des systèmes électoraux – *Comparative Study of Electoral Systems* (CSES) –, qui a débuté dans les années 1990. Depuis 2007, Selects participe également à un nouveau projet comparatif international intitulé *Comparative Candidate Survey* (CCS). Dans le cadre de cette dernière et pour la troisième fois, la totalité des candidates et candidats au Conseil national et au Conseil des États a été contactée pour une enquête après les élections de 2015.

À Selects, la mise en place de nouvelles questions innovantes s'effectue selon un processus structuré. Des chercheuses et chercheurs de Suisse et de l'étranger ont eu, durant l'année précédant les élections, la possibilité de proposer des modules de nouvelles questions. 11 des 18 modules déposés ont été acceptés à la suite d'une procédure de sélection en plusieurs étapes et entièrement ou partiellement intégrés dans un ou plusieurs des instruments. La commission Selects a pour finir statué sur tous les questionnaires.

En 2015, l'enquête a été financée pour la plus grande part par le Fonds national suisse de la recherche scientifique FNS (Projet no 10F114_150999). Les cantons de Genève, du Tessin et de Zurich ont financé l'augmentation de leur échantillon à plus de 800 personnes pour leurs cantons, afin de pouvoir réaliser des analyses cantonales.

Georg Lutz, auteur de cette étude, est le directeur de projet de Selects depuis le 1^{er} janvier 2008 ainsi que, depuis 2011, professeur associé ad personam à l'Université de Lausanne.

La responsabilité scientifique du projet Selects incombe à la commission, présidée de 2008 à 2015 par Pascal Sciarini (Université de Genève). De 2012 à 2015, elle se composait par ailleurs de Peter Farago (FORS), Romain Lacaht (Université Pompeu Fabra, Barcelone), Andreas Ladner (IDHEAP, Lausanne) Lionel Marquis (Université de Lausanne), Peter Moser (Office de la statistique du canton de Zurich), Peter Selb (Université de Constance), Madeleine Schneider (Office fédéral de la statistique), Marco R. Steenbergen (Université de Zurich), Isabelle Steffen-Stadelmann (Université de Berne) et Barbara Perriard (Chancellerie fédérale).

Diverses personnes ont participé à la mise en œuvre du projet lui-même. La responsabilité opérationnelle du projet Selects incombait à Nicolas Pekari (FORS). En outre, durant les différentes phases du projet, les personnes suivantes ont participé aux vastes collectes de données : Alessandro Giardini, Ursina Kuhn, Annika Lindholm, Patricia Milbert, Fiona Müller, Michael Ochsner, Riccardo Primavesi, Flurina Schmid et Marina Shkapina. Toutes ces enquêtes n'auraient pas été possibles sans leur soutien et leur énorme engagement.

7.2 Interprétation des résultats

Même les sondages dits représentatifs ne le sont pas au sens d'un reflet parfaitement fidèle de la réalité. Toutes les réponses des personnes sélectionnées au hasard comportent une erreur d'échantillonnage et parmi les personnes sélectionnées, toutes ne peuvent être interrogées car elles ne sont pas joignables ou ne souhaitent pas participer à l'enquête. Ainsi les personnes interrogées ne sont pas forcément représentatives de l'ensemble de la population. Ainsi par exemple, lors de notre sondage, 72% ont indiqué avoir voté, alors que la participation n'était en réalité que de 49%. À l'aide d'une pondération, nous avons corrigé ces biais concernant la participation, ainsi que celles concernant le choix du parti (voir paragraphe sur les pondérations). Toutes ces sources d'erreur rappellent que la prudence est de mise dans l'interprétation et la présentation des résultats.

Nous appliquons différents critères afin de parvenir, dans la mesure du possible, à interpréter uniquement des résultats fiables. En premier lieu, les différences doivent être statistiquement significatives, c'est-à-dire qu'elles ne doivent pas être dues au hasard, pour pouvoir être interprétées comme différences réelles. Par ailleurs, les séries chronologiques concernant plusieurs enquêtes doivent présenter une tendance clairement reconnaissable.

Mais même si, entre deux valeurs, un résultat est significatif, il faut être prudent dans les interprétations. Les résultats se situent dans une marge d'erreur, qui nous renseigne sur l'intervalle dans lequel la valeur réelle se situe, selon une certaine probabilité. Cette marge d'erreur dépend du nombre de cas étudiés, ainsi que de la distribution des résultats. Moins les cas étudiés sont nombreux et plus l'on se rapproche d'une distribution 50–50, plus le risque d'erreur est élevé. Si nous incluons l'ensemble des 5300 personnes interrogées dans une analyse, la marge d'erreur se situe, avec une probabilité de 95%, dans des valeurs limites de +/- 1,5% pour une distribution de 50–50. Si l'étude porte uniquement sur les 176 électrices et électeurs du PES interrogés, la marge d'erreur augmente à +/- 7,5%. Il n'est donc pas judicieux d'indiquer une marge d'erreur globale, puisque celle-ci varie selon le nombre de cas étudiés et est en général plus élevée que la marge d'erreur globale. Comme cette marge est presque toujours supérieure à 1% dans notre échantillonnage de plus de 5000 personnes interrogées, nous renonçons à indiquer des résultats comportant des virgules, afin de ne pas donner une fausse impression d'exactitude.

Un autre critère important permettant de garantir la qualité scientifique d'une recherche est d'assurer l'accès public aux données. L'unique manière de vérifier – ou de falsifier – des résultats et de les rendre compréhensibles est de garantir l'accès aux données brutes et de décrire les méthodes d'analyse de manière compréhensible. Nous nous engageons à appliquer ce principe. Les données du sondage 2015, ainsi que celles de tous les sondages antérieurs, sont documentées de manière détaillée et sont accessibles au public sur le site du service de données DARIS du Centre de compétences suisse en sciences sociales (FORS – www.fors.unil.ch).

7.3 L'origine des données

Dans le cadre de Selects 2015, plusieurs sondages différents ont été effectués, que nous présentons dans les pages qui suivent.

7.3.1 Enquête post-électorale

Dans le cadre de l'enquête post-électorale menée auprès des électrices et électeurs au cours des six semaines suivant les élections, nous avons réalisé 5337 interviews de presque 30 minutes. Pour cette étude, le travail de terrain a été effectué par l'institut de sondage DemoSCOPE.

Pour cette enquête post-électorale, l'échantillon a été stratifié selon les cantons, c'est-à-dire que les personnes n'ont pas été tirées au hasard dans toute la Suisse, mais tirées au hasard dans chacun des 26 cantons. L'échantillon a été constitué selon les critères suivants : un échantillon de base de presque 2600 interviews était conçu de manière à rendre la variance en matière de participation et de choix de parti le plus petite possible chaque canton. Dans un second temps, en ce qui concerne les petits cantons, l'échantillon a été augmenté pour qu'il soit possible d'interroger dans chacun d'entre eux 80 personnes environ. En outre, dans trois cantons (Zurich, Genève et le Tessin), les échantillons ont également été augmentés à 800–1000 entretiens. Le coût additionnel de ces entretiens supplémentaires a été financé par les cantons respectifs.

En 2015, nous disposions du cadre d'échantillonnage pour les enquêtes auprès de la population (SRPH) de l'Office fédéral de la statistique. L'OFS utilise ce qui représente pour ainsi dire un sous-produit du recensement de la population fondée sur les registres – les données provenant de l'harmonisation des registres officiels des personnes –, comme base d'échantillonnage de ses propres enquêtes. En se basant sur l'Art. 13 de l'Ordonnance concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux, l'OFS met cette base

d'échantillonnage à la disposition « des projets de recherche réguliers, financés et considérés comme étant d'importance nationale au sens de l'art. 3, al. 2, let. c, LSF par le Fonds national suisse de la recherche scientifique », ainsi que « des projets de recherche internationaux, cofinancés par le Fonds national suisse de la recherche scientifique. »¹ Selects remplit ces critères et a donc pu bénéficier de cette nouvelle base d'échantillonnage. Les échantillons livrés par l'OFS comprennent, outre les noms et les adresses, diverses autres informations telles que l'âge, l'état civil et le lieu de naissance. Les mêmes données ont été livrées pour les autres membres de chaque ménage.

Après avoir toujours effectué les interviews par téléphone en 1995 et en 2011, en 2015 nous sommes passés à un mode d'enquête mixte (en ligne/CATI). Les enquêtes uniquement téléphoniques pâtissent de plus en plus du fait que de nombreux ménages ne possèdent plus de poste fixe ou ne sont pas joignables sur ce poste fixe car le numéro de téléphone n'est pas enregistré ou que la connexion n'est utilisée que pour la télévision ou Internet. Une grande majorité des personnes interrogées ont recouru à la possibilité de participer à l'enquête en ligne. Sur les 5337 interviews complètes, 4683 étaient des interviews en ligne (82%) et 951 des interviews téléphoniques (CATI, 18%). Les interviews ont été effectuées en allemand, en français et en italien.

Les participantes et participants à l'enquête ont reçu, environ une semaine avant les élections, une lettre d'annonce les informant du projet. Le lundi suivant les élections, ils ont ensuite reçu une lettre de participation qui leur donnait l'adresse d'un site spécifique et un mot de passe personnel, en les priant de participer à l'enquête en ligne. À partir de la troisième semaine suivant les élections, le volet CATI a commencé et ceux qui n'avaient pas encore participé ont été appelés par l'institut de sondage DemoSCOPE. L'enquête s'est close six semaines après les élections.

Le tableau A.1 montre la couverture de l'échantillon. En tout, 12 239 personnes ont été tirées au hasard. 5337 interviews ont été réalisées avec elles, ce qui donne une couverture de l'échantillon brut de 44%. Les défections s'expliquent par le fait que les personnes ne possédaient pas de numéro de téléphone (20%) ou qu'elles n'étaient pas joignables (14%). Rappelons que ces personnes auraient pu malgré tout participer en ligne. 12% ont refusé de participer à l'enquête, 10% avaient d'autres raisons de ne pas participer (santé, rendez-vous qui n'ont pu être tenus, etc.).

Tableau A.1 Couverture de l'échantillon d'adresses dans l'enquête post-électorale

	Nombre	en %	en % Interviews
Échantillon de départ : personnes tirées au hasard	12 239	100	
Pas de numéro de téléphone	2501	20	
Personne non joignable	1762	14	
Refus actif	1471	12	
Autres raisons (santé, rendez-vous, etc.)	1168	10	
Interviews	5337	44	100
Dont Internet	4386		82
Dont CATI	951		18

7.3.2 Enquête de panel RCS

En supplément à l'enquête post-électorale, une enquête combinée appelée *Rolling Cross-Section/Panel (RCS/Panel)* a été menée dans le cadre de Selects. Cette enquête a été exclusivement menée en ligne. La base d'échantillonnage de cette enquête post-électorale était également le SRPH de l'Office fédéral de la statistique. L'enquête comprenait quatre vagues, c'est-à-dire que les mêmes personnes ont été interrogées quatre fois :

- Au cours de la première vague, en juin/juillet 2015, 11 009 interviews ont été réalisées. Pour cette première vague, 29 548 personnes avaient été tirées au hasard pour former un échantillon national (taux de réponses 37%). Les personnes ciblées ont été priées par lettre de participer à l'enquête, ensuite elles ont encore reçu deux courriers de

¹ <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19930224/index.html>

rappel. À la fin de l'interview, les personnes interrogées étaient priées de donner leur adresse courriel afin de pouvoir être contactées par e-mail pour les interviews suivantes. 90% d'entre elles ont fourni une adresse e-mail valide.

- Au cours de la deuxième vague, la vague RCS, qui a duré du 17 août au 18 octobre, 7295 personnes ont été interrogées pour la deuxième fois (taux de réponse 74%). Durant ces 61 jours, près de 120 interviews ont été réalisées en moyenne, bien qu'il y ait eu des fluctuations considérables. L'important dans ce genre d'enquête est que chaque échantillon journalier forme son propre échantillon aléatoire. Afin de l'obtenir, les adresses e-mail de la première vague ont été réparties au hasard. Chaque jour, près de 160 nouveaux e-mails ont été envoyés invitant les personnes à participer à l'enquête, suivis par des e-mails de rappel 4 à 7 jours plus tard.
- La troisième vague a suivi après les élections fédérales d'octobre 2015. Au cours de cette vague, tous ceux qui avaient participé durant la première vague ont été priés par e-mail ou par lettre de participer à l'enquête. Sur les 10 937 personnes contactées, 7601 ont participé à la troisième vague (69%). En tout, 6500 personnes ont participé aux trois vagues.
- Pour finir, la quatrième vague a été effectuée après les élections du Conseil fédéral du 9 décembre. Tous ceux qui avaient participé à la troisième vague ont été rappelés. Sur ces 7220 personnes, 5411 ont pu être interviewées (taux de réponse 75%).

Tableau A.2 *Exploitation des adresses dans les diverses vagues de l'enquête RCS/Panel*

	Vague 1 (juin/juillet)		Vague 2 (août à octobre)		Vague 3 (octobre/novembre)		Vague 4 (décembre)	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Nombre d'adresse	29 548	100						
Pas de contact	16 446	56						
Lettre retournée	354	1						
Refus/santé	1 181	4						
Interviews incomplètes	558	2						
Interviews complètes	11 009	37						
Adresse de départ			9863	100	10 937	100	7220	100
Pas d'interview			2366	24	3088	28	1637	23
Interviews incomplètes			202	2	248	2	172	2
Interviews complètes			7295	74	7601	69	5411	75

7.3.3 Enquête auprès des candidates et candidats

Comme pour les élections précédentes, tous les candidat-e-s ont été interrogés en 2015. Cette enquête a été effectuée au moyen de questionnaires en ligne ainsi qu'au moyen d'un questionnaire sur papier envoyé en guise de rappel à ceux qui n'avaient pas réagi en ligne : la même équipe qui était responsable de la plateforme en ligne smartvote a effectué ce dernier envoi.

Sur les 3873 candidat-e-s au Conseil national et au Conseil des États, 1744 ont participé, ce qui correspond à un retour de 45%.

7.4 Pondération

7.4.1 Enquête post-électorale

Les personnes effectivement interrogées ne sont pas représentatives de l'électorat dans son ensemble, tant en raison des échantillons utilisés par canton que par suite des pertes sélectives. Ces biais sont corrigés au moyen de pondérations. Le problème est que la pondération d'une caractéristique peut produire de nouvelles distorsions. La question de savoir s'il faut pondérer et, dans l'affirmative, sur la base de quelles caractéristiques, est controversée dans la littérature. Jusqu'à présent, dans toutes nos enquêtes, nous avons appliqué le principe de corriger par l'application d'une pondération (1) les distorsions dues aux échantillons ainsi que (2) les caractéristiques pertinentes au niveau de l'étude.

- Poids de sondage : biais d'échantillonnage causé par le suréchantillonnage des cantons.
- Distorsions de l'enquête : au niveau de l'étude, deux caractéristiques sont principalement pertinentes pour nos questions : la participation et le choix électoral. Nous avons donc également appliqué une pondération pour corriger ces deux types de distorsions.

Le tableau A.3 présente la répartition par canton des personnes interrogées en 2015, la part des personnes possédant effectivement le droit de vote dans les cantons selon l'Office fédéral de la statistique, et la pondération cantonale qui y est liée. Cette pondération est obtenue en calculant le quotient de la part des personnes possédant le droit de vote dans un canton k divisée par la part de personnes de ce même canton interrogées dans l'enquête, soit $w_k = GG_k / \text{échantillon}_k$. Cette pondération assure a posteriori que les citoyens de chaque canton aient la même probabilité d'être sélectionnés

Tableau A.3 Pondération cantonale (w_k) des données de l'enquête sur la base de la part des personnes ayant le droit de vote dans chaque canton par rapport à l'ensemble de l'électorat suisse (GG) selon l'Office fédéral de la statistique, et de la part des personnes interrogées dans chaque canton en 2015 (en %)

Canton	GG	Sample	w_k	Canton	GG	Sample	w_k
ZH	17.2	16.9	1.02	SH	1.0	1.2	0.79
BE	13.8	7.7	1.79	AR	0.7	1.4	0.51
LU	5.1	2.6	1.96	AI	0.2	1.2	0.18
UR	0.5	1.5	0.33	SG	6.0	3.0	2.02
SZ	1.9	1.6	1.23	GR	2.6	1.9	1.37
OW	0.5	1.3	0.37	AG	7.8	3.8	2.08
NW	0.6	1.6	0.37	TG	3.2	1.5	2.09
GL	0.5	1.2	0.43	TI	4.1	15.2	0.27
ZG	1.4	1.4	0.99	VD	8.1	3.7	2.18
FR	3.7	1.6	2.36	VS	4.1	2.1	1.97
SO	3.4	1.6	2.13	NE	2.1	1.6	1.35
BS	2.2	1.3	1.64	GE	4.7	19.9	0.24
BL	3.6	1.9	1.90	JU	1.0	1.5	0.66

Alors que la pondération cantonale assure la proportionnalité de l'échantillon par rapport aux populations cantonales, il convient de pondérer selon la participation et le score électoral des partis, afin de corriger les différences existant entre les résultats réels et ceux observés dans le sondage. Dans le cas de la participation, le biais peut être systématiquement lié à certaines caractéristiques des membres de l'échantillon de base. On voit ainsi dans le tableau A.4 que la part de ceux qui ont indiqué dans l'enquête avoir participé aux élections est nettement plus élevée que la participation réelle : alors que la participation officielle se situait en 2015 à 48,5% lors des élections au Conseil national, la part correspondante mesurée par l'enquête se situait à 71,9%. Ce phénomène, que l'on retrouve dans toutes les enquêtes politiques en Suisse, a probablement diverses origines. D'une part, il se peut qu'une partie des personnes interrogées n'ait pas répondu honnêtement à la question de la participation, en raison de la pression ou de la désirabilité sociale attachée à

cette question. D'autre part, il est aussi bien plus difficile d'inciter une personne qui n'est pas intéressée par la politique à participer aux enquêtes.

Si l'on corrige ce genre de distorsions par des pondérations, il est nécessaire de faire certaines suppositions. Pour la pondération de la participation w_b utilisée dans le cadre de la présente étude, on part du principe que ceux qui disent avoir voté et ceux qui disent ne pas avoir voté sont représentatifs de leurs groupes respectifs dans la population de base. Comme pour la pondération cantonale, la pondération de la participation est calculée comme suit : $w_b = GG_b / \text{échantillon}_b$.

Tableau A.4 *Pondération de la participation (w_b) des données du sondage sur la base de la participation officielle (GG) selon l'Office fédéral de la statistique et de la répartition des personnes interrogées dans l'échantillon (Sample) en 2015 (en %). L'échantillon est pondéré par w_k .*

Participation	GG	Sample	w_b
Oui	48.5	71.9	0.67
Non	51.5	28.1	1.83

Comme le montre le tableau A.5, la distorsion due à la sélectivité de l'échantillonnage est un peu moins marquée en ce qui concerne la répartition des partis dans les données Selects. Ici, on suppose une nouvelle fois que l'électorat des partis qui a pris part aux sondages est représentatif des groupes correspondants dans l'ensemble de l'électorat. La pondération de parti w_p est obtenue selon un calcul similaire aux deux pondérations précédentes : $w_p = GG_p / \text{échantillon}_p$. Les personnes n'ayant pas voté obtiennent le poids de 1. Les pondérations présentées ici ont été combinées de diverses manières, en fonction des besoins des analyses conduites dans cette brochure. Pour les analyses présentées dans le chapitre sur la *participation aux élections*, c'est la pondération $w_k \times w_b$ qui a été utilisée. Pour les analyses relatives au *choix du parti*, la pondération $w_k \times w_b \times w_p$ a servi pour calculer les transferts de voix et $w_k \times w_p$ pour les autres analyses.

Tabelle A.5 *Pondération du parti (w_p) dans les données du sondage sur la base des résultats électoraux officiels d'après l'Office fédéral de la statistique (GG) et de la répartition des personnes interrogées dans l'échantillon (Sample) en 2015 (en %). L'échantillon est pondéré par w_k .*

Parti	GG	Sample	w_p
UDC	29.4	25.0	1.18
PLR	16.4	18.1	0.90
PBD	4.1	4.8	0.85
PDC	11.6	10.1	1.15
PVL	4.6	6.0	0.78
PS	18.8	22.0	0.86
PES	7.1	6.2	1.14
Autres	8.1	7.7	1.03

7.4.2 Enquête Rolling Cross-Section/Panel (RCS/Panel)

Comme, pour l'enquête RCS/Panel, il s'agit d'un échantillon national, il n'était pas nécessaire de calculer les poids de sondage.

En ce qui concerne la participation et le choix du parti (tableaux A.6 et A.7), nous avons procédé comme ci-dessus, mais les poids ont été calculés séparément pour ceux qui avaient voté et pour ceux qui n'avaient pas voté. Ceux de la première vague pour lesquels nous n'avons pas pu saisir de participation lors des vagues suivantes obtiennent le poids

de 1. La participation indiquée dans l'échantillon est encore plus élevée que lors de l'enquête post-électorale. Cela s'explique parce que l'enquête a pu motiver certains à participer au vote et que, de plus, après un deuxième et ensuite un troisième interview, le taux de perte est probablement plus élevé chez ceux qui n'ont pas voté. La structure panel/RCS est donc peu appropriée pour examiner des processus de mobilisation et de démobilisation à court terme. Le biais concernant les partis est en outre un peu plus importante et devait donc être un peu plus fortement compensée par la pondération que dans l'enquête post-électorale.

Tableau A.6 Pondération de l'enquête RCS/Panel sur la base des résultats officiels de la participation de l'Office fédéral de la statistique (GG) et de la répartition des personnes qui ont répondu dans l'échantillon (Sample) en 2015 (en %).

<i>Participation</i>	<i>GG</i>	<i>Sample</i>	<i>w_b</i>
Oui	48.5	80.8	0.60
Non	51.5	19.2	2.68

Tableau A.7 Pondération par parti (w_v et w_i) de l'enquête RCS/Panel sur la base des résultats électoraux officiels de l'Office fédéral de la statistique (GG) et de la répartition des personnes qui ont répondu dans l'échantillon (Sample) en 2015 (en %).

<i>Parti</i>	<i>GG</i>	<i>Sample</i>	<i>w_p</i>
UDC	29.4	22.7	1.29
PLR	16.4	20.0	0.82
PBD	4.1	3.9	1.05
PDC	11.6	9.3	1.25
PVL	4.6	5.4	0.85
PS	18.8	24.6	0.76
PES	7.1	6.8	1.05
Autres	8.1	7.3	1.09

7.4.3 Candidates et candidats

Comme pour les biais dans les enquêtes concernant les électrices et électeurs, nous avons également compensé les biais de l'enquête candidat-e-s afin de constituer un échantillon représentatif par canton et par parti, pour les candidat-e-s élu-e-s et non élu-e-s et pour l'appartenance à un parti donné. Encore une fois, nous faisons l'hypothèse que les personnes qui ont répondu sont chaque fois représentatives de l'ensemble dans leurs groupes respectifs.

Le tableau A.8 indique les poids par canton pour les candidat-e-s aux élections du Conseil national (w_{cc}).

Tableau A.8 Pondération des cantons (uniquement pour le Conseil national).

Canton	Candidat-e-s		Part des candidat-e-s	Part des personnes interrogées	W_{kandc}
	Total	Interrogés			
ZH	873	320	23.0	18.6	1.23
BE	567	267	14.9	15.5	0.96
LU	159	88	4.2	5.1	0.82
UR	3	2	0.1	0.1	0.68
SZ	50	23	1.3	1.3	0.98
OW	2	1	0.1	0.1	0.90
NW	2	1	0.1	0.1	0.90
GL	2	0	0.1	0.0	1.00
ZG	50	21	1.3	1.2	1.08
FR	131	62	3.4	3.6	0.96
SO	147	75	3.9	4.4	0.89
BS	122	60	3.2	3.5	0.92
BL	112	46	2.9	2.7	1.10
SH	21	11	0.6	0.6	0.86
AR	3	1	0.1	0.1	1.36
AI	2	1	0.1	0.1	0.90
SG	198	88	5.2	5.1	1.02
GR	70	33	1.8	1.9	0.96
AG	288	133	7.6	7.7	0.98
TG	123	58	3.2	3.4	0.96
TI	122	53	3.2	3.1	1.04
VD	173	87	4.6	5.1	0.90
VS	326	157	8.6	9.1	0.94
NE	54	34	1.4	2.0	0.72
GE	178	81	4.7	4.7	0.99
JU	24	17	0.6	1.0	0.64
Total	3802	1720			

La participation à l'enquête parmi les candidat-e-s élu-e-s a été légèrement plus faible que chez les non élu-e-s. On note de grandes différences entre les partis. La participation à l'enquête des candidat-e-s UDC a été inférieure à la moyenne, alors que celle des candidat-e-s du PS, du PES, du PVL et du PDC a été supérieure à la moyenne. Pour les élu-e-s et les non élu-e-s, et par parti, les données ont été pondérées comme suit :

Table A.9 Pondération de l'enquête candidat-e-s selon élu-e-s/non élu-e-s (w_{kandg}) et selon le parti (w_{kandp}) sur la base du nombre effectif de candidat-e-s (GG) et de la répartition des personnes ayant répondu dans l'échantillon (Sample) (en %).

	GG	Sample	W_{kandg}	Parti	GG	Sample	W_{kandc}
Non élus	94.7	95.3	0.99	UDC	11.3	9.7	1.16
Élus	5.3	4.7	1.12	PLR	11.7	11.4	1.02
				PBD	6.0	5.5	1.08
				PDC	11.7	12.9	0.90
				PVL	9.5	10.7	0.89
				PS	12.8	14.6	0.88
				PES	10.1	11.7	0.86
				Autres	26.9	23.5	1.15